
Assurances

Revue trimestrielle consacrée à l'étude théorique et pratique
de l'assurance au Canada

Directeur: GÉRARD PARIZEAU



DANS CE NUMÉRO :

ORIGINES ET USAGES DES TABLES DE
MORTALITÉ par Paul Vallerand, A.A.S.,
L.S.C. 61

LES CONDITIONS STATUTAIRES EN MATIÈRE
D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE
par Me Léon Lalande, avocat 71

LA SITUATION ÉCONOMIQUE AU CANADA
par Paul Paradis, L.S.C. 87

VOCABULAIRE D'ASSURANCE SUR LA VIE 95

LU 103
Traité de Jurisprudence Automobile. Casualty
Lectures of 1938-39. Une Affaire d'Or.
L'Art de Vendre des Assurances sur la Vie.

**ASSURONS-NOUS dans des COMPAGNIES DE
" CHEZ NOUS"
dont la solidité et la réputation
sont indiscutables**

●

Aux courtiers et agents d'assurances nous offrons la police conjointe de la CANADIAN NATIONAL FIRE UNDERWRITERS AGENCY qui est garantie par l'actif total des compagnies suivantes, lequel s'élève à près de \$7,000,000.

●

La Cie d'Assurance Mutuelle du Commerce contre l'Incendie
Etablie en 1909

La Compagnie d'Assurance Canadienne Mercantile
Etablie en 1907

La Stanstead & Sherbrooke Fire Insurance Company
Etablie en 1835

La Missisquoi & Rouville Fire Insurance Company
Etablie en 1835

●

O. Payette Incorporée

AGENTS PRINCIPAUX

465, rue St-Jean

Montréal

Tél.: MArquette 7580-89

GENERAL AUTO REPAIRS LIMITED

B. MIGNAULT

●

La plus grande maison à Montréal
se spécialisant dans les réparations
d'automobile.

●

ROYAL GARAGE

Tél. MARquette 3511



1782-1939

Depuis 157 ans, la

PHOENIX ASSURANCE COMPANY, LIMITED DE LONDRES, ANGLETERRE

jouit de la confiance du public.

Siège social pour le Canada : 480, rue St-François-Xavier - Montréal

Directeur pour le Canada :

C. W. C. TYRE

Surintendant des agences (Québec,

Arthur BAYARD

Actif : \$170,000,000

(Y compris les fonds d'assurance-vie)

La Compagnie fait affaires au Canada depuis 135 ans.

1804-1939

**LA
SUN LIFE
ASSURANCE
COMPANY
OF CANADA
ASSURE UNE
PROTECTION
COMPLÈTE**

SIÈGE SOCIAL

MONTRÉAL

Assurances

Revue trimestrielle consacrée à l'étude théorique et pratique
de l'assurance au Canada

Enregistrée à Montréal comme matière de seconde classe.
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Prix au Canada:
L'abonnement: \$1.00
Le numéro: 25 cents

Directeur: GÉRARD PARIZEAU

Administration:
Ch. 43
84, rue Notre-Dame ouest
Montréal

61

7e année

MONTRÉAL, JUILLET 1939

Numéro 2

Origines et usages des tables de mortalité

par

PAUL VALLERAND, A.A.S., L.S.C.

Nous publions dans le présent numéro la première partie d'une étude de M. le professeur Vallerand sur les tables de mortalité. La seconde suivra dans notre livraison d'octobre. Notre collaborateur y continuera la revue des principales tables de mortalité et il exposera l'usage qu'on en fait.

Cette étude est un complément nécessaire aux travaux de généralisation actuarielle que nous avons présentés à nos lecteurs jusqu'ici. — A

La table de mortalité étant la base scientifique de tout calcul en assurance-vie, un court aperçu de son histoire et de son développement présentera probablement au lecteur de cette revue un intérêt particulier.

62 Les tables de mortalité peuvent en général se diviser en deux grandes catégories: 1° — celles qui dérivent des statistiques démographiques d'un pays, autrement dit qui sont basées sur les recensements et les registres d'état civil; 2° — celles qui dérivent des statistiques des compagnies d'assurance.

A ces dernières sont venues s'ajouter depuis quelques années des études techniques de mortalité, d'une très grande valeur au point de vue de la sélection des risques. Dans ces étapes, les risques sont divisés soit suivant les occupations, soit suivant la condition physique de l'assuré au moment de la souscription à l'assurance, et, dans chaque groupe, les causes diverses de mort sont étudiées séparément. J'aurai l'occasion de me référer à ces publications spécialisées à la fin de cet article.

* * *

Pour ceux qui pourraient croire que la table de mortalité est une invention moderne, je dirai qu'il est aujourd'hui établi sans l'ombre d'un doute que des tables de mortalité existaient déjà au temps des Romains, qui s'en servaient surtout pour établir la valeur des rentes viagères. À part la certitude qu'elles ont existé, nous ne connaissons rien de ces tables, ni de la manière dont elles ont été préparées, ni jusqu'à quel point elles représentaient la mortalité du temps.

Après les Romains, plus rien, plus aucune référence aux tables de mortalité avant la fin du dix-septième siècle, alors qu'en 1693 le docteur Edmund Halley, l'éminent astronome anglais, découvreur de la comète dite de Halley, prépare la première table de mortalité dont on connaisse les détails. Cette table est basée sur les registres des naissances et des décès de la

ville de Breslau en Silésie, de 1687 à 1691. A part d'être la première table de mortalité connue des temps modernes, cette table n'a jamais présenté aucun autre intérêt; elle n'a jamais été utilisée dans aucun calcul d'assurance.

Dans les années qui suivirent, deux mathématiciens anglais développèrent et élargirent les idées énoncées par Halley: Thomas Simpson en 1742, dans un traité sur les annuités et l'assurance, sans toutefois publier de table; et, vers 1752, James Dodson qui publia une table de mortalité basée sur les données des « London Bills of Mortality » pour les années allant de 1728 à 1750. M. Dodson alla même jusqu'à calculer des taux d'assurance, lesquels furent employés par la première compagnie d'assurance en Angleterre, Equitable Life Assurance Society of London, England. Ces taux furent maintenus en vigueur jusqu'en 1781; alors que la compagnie adopta un tarif calculé d'après la table de mortalité Northampton. La mortalité d'après cette première table était très élevée.

63

Vers cette même époque, soit en 1746, M. DeParcieux publiait en France son « Essai sur les probabilités de la durée de la vie humaine ». Ce traité contient plusieurs tables de mortalité basées sur l'expérience des tontines françaises et aussi sur les registres de mortalité de diverses maisons religieuses. Ces tables sont reconnues aujourd'hui comme les plus exactes et les mieux construites de tout le dix-huitième siècle. Chose curieuse et qui vaut la peine d'être mentionnée, ces tables possèdent à peu près toutes les caractéristiques de la table de mortalité Carlisle publiée en Angleterre au début du siècle suivant et dont je parlerai plus loin.

Avant de continuer je voudrais attirer votre attention sur le fait que dans ce qui suit je me bornerai à présenter les principales tables de mortalité anglaises et américaines, lesquelles ont servi de base aux institutions qui, en assurance, nous touchent de plus près.

Dans les premiers développements scientifiques de la table de mortalité, nous devons plus au docteur Richard Price qu'à aucun autre individu quoique, ironie du sort, il ne soit connu de beaucoup que comme l'auteur de la table dite Northampton, laquelle est probablement l'exemple connu et le plus souvent cité d'une table de mortalité mal construite. Je m'empresse d'ajouter que le docteur Price fut le premier à reconnaître l'inexactitude de ses résultats, due aux difficultés qui se sont présentées à l'auteur et que celui-ci n'a pu entièrement surmonter. Aussi a-t-il prêché vigoureusement pour l'adoption d'un meilleur système, d'un système plus complet d'enregistrement afin qu'il soit possible de construire de bonnes tables de mortalité.

La table Northampton fut dérivée des registres de baptêmes et d'enterrements de la paroisse *All Saints* dans la ville de Northampton, en Angleterre. Elle fut publiée tout d'abord en 1771, puis révisée et complétée en 1783. Quoique défectueuse, cette table fut utilisée par les premières compagnies d'assurance anglaises. Les taux de mortalité étant excessifs, les assureurs réalisèrent des profits abondants avec leurs opérations d'assurance et des pertes énormes avec les rentes viagères.

Quelques années plus tard, le docteur Price prépara une nouvelle table connue sous le nom de *Chester Tables*. Il puisa ses renseignements une seconde fois dans les registres de baptêmes et d'enterrements de la petite ville de Chester, en Angleterre. Il prépara deux tables séparées: une pour hommes, l'autre pour femmes. Ces tables préparées sur une base scientifique, auraient été bien préférables aux précédentes pour les calculs d'assurance, mais néanmoins elles ne devinrent jamais d'usage courant.

Une nouvelle table parut en 1815. Elle était l'oeuvre de Joshua Milne, actuaire de la Sun Life Office de Londres, Angleterre. Ses renseignements proviennent d'un tract publié

en 1797 par John Heysham et comprennent deux recensements des paroisses St. Mary et St. Cuthbert, dans la ville de Carlisle, en Angleterre, faits en 1780 et en 1787, et les registres de mortalité de ces paroisses de 1780 à 1787. Ces tables furent préparées scientifiquement. Toutes sortes de probabilités y furent calculées; si bien que rien de si complet n'a été fait depuis. Ces tables reçurent l'approbation générale et furent employées universellement en Angleterre et même à l'étranger. Même aujourd'hui, elles sont utilisées dans certains cas et en particulier par quelques cours de justice pour le calcul de la valeur d'un héritage dépendant du prédécès d'une ou de plusieurs personnes désignées. Je dois ajouter toutefois que la mortalité de ces tables ne s'applique plus aujourd'hui et que l'usage de tables plus récentes, quoique plus laborieux, est bien préférable.

65

Depuis la publication de cette dernière table de mortalité, un bon nombre ont fait leur apparition dans plusieurs pays. Toutes sont basées sur des statistiques officielles.

En Angleterre, l'enregistrement obligatoire des naissances, des mariages et des décès a été introduit au cours de l'année 1836 et, depuis cette date, le gouvernement anglais a publié à peu près tous les dix ans, dans les rapports du Registraire général, des tables de mortalité préparées scientifiquement et basées sur les recensements et les registres d'état civil. Ces tables sont connues sous le nom de *English Life Tables* et sont numérotées consécutivement de I à X (jusqu'à aujourd'hui), chacune couvrant une période approximative de dix ans. J'aurais dû dire plus exactement que les sept premières couvrent approximativement chacune une période de dix années, car elles sont basées sur les chiffres de deux recensements consécutifs, ainsi que ceux de la période intermédiaire. Depuis la huitième c'est-à-dire celle se rapportant au recensement de 1911, un nouveau principe a été adopté qui donne des résultats beaucoup plus satisfaisants. Ces tables reposent

maintenant sur un seul recensement et sur les décès de trois années consécutives, dont celle du recensement est au milieu. Ce nouveau mode de procéder a pour résultat de donner une idée beaucoup plus exacte de la mortalité à un temps donné et, de ce fait, il a plus de valeur.

66 L'apparition de tables semblables aux Etats-Unis est beaucoup plus récente. Ce n'est qu'en 1916 que le gouvernement américain publia sa première table de mortalité. Préparée par le professeur James W. Glover, elle se rapporte au recensement de 1910 et aux décès de 1909, 1910 et 1911. Cette table ne contient les statistiques que des onze premiers états qui ont établi chez eux l'enregistrement obligatoire des mortalités, soit les six états de la Nouvelle-Angleterre et les états de New-York, du New-Jersey, de l'Indiana et du Michigan et le District of Columbia.

En 1921, des tables plus complètes parurent. Elles sont basées sur les recensements de 1890, 1900 et 1910 et sur les décès des années 1909, 1910 et 1911 pour les mêmes Etats que pour la table de 1916. Egalement préparées par le professeur Glover, ces tables contiennent beaucoup de renseignements détaillés, comme la mortalité des personnes de race blanche et de race noire séparément. Dans chaque groupe, la mortalité chez les hommes est étudiée séparément de celle des femmes. On y trouve aussi la mortalité chez certains groupes, tels les personnes nées au pays, les personnes nées à l'étranger et, enfin, la mortalité par état et, dans quelques cas, par ville.

Ces tables sont intéressantes parce qu'elles sont les premières du genre aux Etats-Unis et aussi parce qu'elles constituent une source importante de renseignements. Toutefois, en étudiant les différences de mortalité dans les divers groupes, il est dangereux de sauter trop rapidement à une conclusion. Pour éviter ce danger, il faut bien tenir compte des facteurs susceptibles de produire ces différences. Ainsi, en comparant

la mortalité de personnes vivant dans les villes avec celle de personnes vivant à la campagne, on devra tenir compte du fait que les hôpitaux et les sanatoriums sont plus souvent situés dans les villes qu'à la campagne et aussi du fait que, même si l'enregistrement obligatoire des décès existe, il est plus facile de le mettre en vigueur dans les centres urbains que dans les régions rurales.

Pour compléter l'expérience américaine, mentionnons que la série commencée avec le recensement de 1910 fut continuée au recensement de 1930, alors que le service officiel des statistiques du gouvernement de Washington dressa une table à l'aide du recensement et des décès en 1929, 1930 et 1931. Ces tables sont très intéressantes et sont souvent consultées quand il s'agit pour une compagnie d'ouvrir de nouveaux territoires. Les compagnies s'en servent aussi fréquemment pour fins de comparaison, mais elles ne sont jamais employées dans le calcul des primes et autres valeurs garanties dans les contrats d'assurance.

Au Canada, des recensements ont été pris officiellement depuis 1871. Le seul usage qui ait été fait des premiers recensements, toutefois, s'est limité au rajustement de la représentation parlementaire exigé par la constitution. Tout système d'enregistrement des naissances et des décès est encore aujourd'hui laissé à l'initiative provinciale. Vers l'année 1920, toutefois, une entente a été conclue entre le Dominion et les provinces canadiennes, sauf le Québec, par laquelle ces provinces consentaient à adopter une méthode uniforme d'enregistrement et à faire rapport annuellement à l'Office du recensement du Canada. Quelque cinq années plus tard, Québec se joignit aux autres provinces de telle façon que, depuis 1926, le nouveau système couvre tout le pays, sauf les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon où la population est peu nombreuse et peut être négligée sans pour cela modifier grandement le résultat général.

68 Ce n'est donc que depuis le recensement de 1931 qu'il a été possible de construire une table de mortalité pour le Canada tout entier. Cette table est basée sur ce recensement et sur les décès des trois années 1930, 1931 et 1932. Malheureusement nous ne possédons pas encore une série de tables du passé par laquelle il nous soit possible d'établir des comparaisons quant à l'augmentation ou à la diminution de la mortalité. De fait, la mortalité des années qui ont servi de base à cette première table canadienne a été très faible et au-dessous de la moyenne établie depuis 1926. C'est une conclusion qui est conforme à l'expérience des compagnies d'assurance au Canada durant ces trois années.

La mortalité démontrée par la table canadienne est, pour les hommes, sauf pour les âges au-dessous de 10 ans, plus favorable sur toute la ligne que la table américaine de 1930 et que celle de la table anglaise « English Life Table No. 10 » de 1931. Pour les femmes toutefois, la mortalité de la table canadienne est plus élevée que les deux autres jusque vers l'âge de 45 ans, mais à partir de 50 ans elle redevient, comme pour les hommes, la plus favorable.

Si « ASSURANCES » vous intéresse,
ABONNEZ-VOUS !

G. JOSEPH ROUSSEAU
INSPECTEUR

Insurance Company of North America
Fireman's Fund Insurance Company

United States Fire Insurance Company
Maryland Casualty Company

**Les
COMPAGNIES D'ASSURANCES GÉNÉRALES
CONTRE L'INCENDIE, ACCIDENTS, VOL, Etc.**

Siège Social : PARIS, FRANCE

ASSURANCES :

Incendie, Explosions, Loyers, Bénéfices, Extincteurs automatiques,
Automobiles, Accidents individuels, Transports intérieurs,
Maladies, Cambriolage, Vol, Cautionnements, Garanties,
Responsabilité, Bris de Glaces.

Actif Global du Groupe : au-delà de \$156,000,000.

Groupe fondé en 1819

●
**COMPAGNIE FRANÇAISE DU PHÉNIX
CONTRE L'INCENDIE**

Siège Social : PARIS, FRANCE

Assurances contre l'incendie et automobile.

Actif Global du Groupe : au-delà de \$73,000,000.

Groupe fondé en 1819

●
A. SAMOISSETTE

Gérant Général pour le Canada

RENÉ MASSÛE
Surintendant des Agences

J. H. CLÉMENT
Surintendant du Service-Accidents

L. C. FONTAINE
Inspecteur

L. A. MÉTHOT
Inspecteur à Québec

●
Siège au Canada :

276, RUE ST-JACQUES OUEST

MONTRÉAL, Qué.

●
REPRÉSENTANTS DEMANDÉS



Environ un cinquième de la population
du Canada et des Etats-Unis
est maintenant assuré
par la
Metropolitan



**METROPOLITAN
LIFE INSURANCE
COMPANY
NEW-YORK**

Direction générale au Canada - OTTAWA

HARRY D. WRIGHT

Deuxième Vice-Président et Gérant au Canada

Les conditions statutaires en matière d'assurance contre l'incendie

71

par

Me LÉON LALANDE, *avocat*
aux Barreaux de Montréal et d'Ontario.

Avant d'aborder l'étude des conditions imposées par la législature en matière d'assurance-incendie, je crois qu'il serait utile d'examiner quelques notions préliminaires et fondamentales au sujet du contrat d'assurance. Ces notions nous les trouvons aux articles 24, 68 et suivants du Code civil, inspirés à la fois du droit anglais et du droit français.

I — Définition et caractère du contrat.

L'assurance se définit un contrat par lequel l'un des contractants, appelé l'assureur, en considération d'une valeur, s'engage à indemniser l'autre contractant, qu'on appelle l'assuré, ou ses représentants, contre la perte ou la responsabilité résultant de certains risques ou périls auxquels l'objet assuré peut être exposé ou contre la chance d'un événement.

Adaptons cette définition générale au contrat d'assurance contre l'incendie: l'assurance contre l'incendie est donc un contrat par lequel une personne, appelée assureur, s'engage envers une autre personne, appelée assuré, moyennant une somme nommée prime, à la garantir jusqu'à concurrence d'un montant déterminé ou déterminable contre les dommages ou la perte causés par un incendie ou en résultant, dommages

causés aux objets désignés dans la convention, et à indemniser des pertes que l'incendie pourrait causer à raison de ces objets.

72 Analysons cette dernière définition pour en tirer les caractéristiques générales du contrat qui nous occupe en ce moment. (1) C'est d'abord un contrat entre deux personnes, c'est donc un contrat personnel et bilatéral. (2) L'assuré paie une prime et l'assureur s'engage à garantir des biens contre les risques d'incendie; (3) ce contrat a essentiellement un caractère d'indemnité, c'est-à-dire qu'advenant un sinistre-incendie, l'assuré ne pourra recouvrer que ce qu'il a perdu et l'assurance ne devra pas être pour lui un moyen d'augmenter son patrimoine ou de s'enrichir.

En tant que contrat l'on doit retrouver les éléments essentiels communs à tous les contrats, savoir:

1. — Les parties ayant la capacité légale de contracter;
2. — Un consentement légalement donné;
3. — Une chose qui soit l'objet du contrat.

On y retrouve en plus certains éléments particuliers au contrat d'assurance:

1. — Que l'objet du contrat soit exposé à des risques d'incendie dont l'assureur se charge;
2. — Qu'il y ait une rémunération appelée prime, que l'assuré s'engage à payer à l'assureur en considération du risque dont celui-ci se charge;
3. — Que l'indemnité que l'assureur promet de payer à l'assuré, au cas où celui-ci souffrirait un préjudice par suite d'un sinistre-incendie, soit déterminée ou du moins déterminable.

Tout contrat d'assurance est ordinairement constaté par un document auquel on donne le nom de « police d'assurance ».

II — Des déclarations, représentations et réticences.

73

En matière d'assurance l'un des sujets les plus importants et qui donne lieu peut-être au plus grand nombre de controverses ou de procès entre assureurs et assurés, c'est celui qui a trait aux déclarations faites par l'assuré à l'assureur aux fins d'obtenir une police d'assurance. En fait, ces déclarations peuvent être vraies ou fausses, ou il peut y avoir absence de déclaration sur un point, et cette absence de déclaration s'appelle une réticence. Le Code civil énonce d'une façon extrêmement claire les principes qui régissent cette matière. Ces principes sont les suivants :

1° L'assuré est tenu de déclarer pleinement et franchement tout fait qui peut indiquer la nature et l'étendue du risque, qui peut empêcher de l'assumer ou qui peut influencer sur le taux de la prime.

2° Une fausse déclaration ou une réticence sur un fait de nature à diminuer l'appréciation du risque, ou à en changer l'objet, sont des causes de nullité du contrat et le contrat peut en ces cas être annulé, lors même que la perte ne résulterait aucunement du fait mal représenté ou caché à l'assureur. Dans ce cas la loi considère qu'il n'y a jamais eu de contrat.

Cependant le Code a pris soin de préciser que l'obligation de l'assuré en cette matière est suffisamment remplie si les faits sont en réalité substantiellement conformes aux représentations et s'il n'y a pas eu de réticence importante.

3° Les fausses représentations ou réticences frauduleuses sont dans tous les cas des causes de nullité de contrat, que la partie qui est de bonne foi peut invoquer.

Une représentation, c'est tout simplement une affirmation faite par l'une ou l'autre des parties avant que le contrat ne soit passé et qui est faite dans le but d'amener l'autre partie à conclure le contrat.

Une réticence, c'est le fait par l'une des parties de ne pas déclarer un fait que l'autre partie aurait intérêt à connaître.

Pour résumer ce qui précède, on peut dire:

1° S'il y a eu fraude c'est-à-dire intention de tromper, il y a toujours nullité du contrat;

2° S'il n'y a pas eu de fraude, il faut distinguer:

74 a) La représentation fautive ou erronée et la réticence *matérielle*, qui entraînent la nullité du contrat; b) autrement, le contrat est valable et lie les parties.

Mais comment se détermine la *matérialité* d'une représentation ou d'une réticence faite par l'assuré? C'est en recherchant l'influence probable que cette déclaration ou cette réticence a eue sur l'assureur pour l'amener à émettre sa police. Comme en matière d'assurance la prime varie avec la nature et l'étendue du risque, le taux de prime peut souvent servir à déterminer si la représentation ou la réticence a eu de l'influence sur la décision de l'assureur.

III — Les conditions du contrat.

Il y a une règle de droit fondamentale et d'application générale, à savoir que les conventions et les contrats sont libres et que la convention fait la loi des parties, sauf évidemment dans les cas de fraude, lorsque l'ordre public est concerné ou lorsqu'il y a atteinte aux bonnes moeurs. En principe, rien n'empêcherait que la police d'assurance contienne des clauses qui modifieraient les principes que je viens d'exposer et qui par exemple entraîneraient la nullité du contrat pour des représentations portant sur des faits non matériels. Et puisque l'assurance contre l'incendie est tellement passée dans le domaine des choses et des affaires courantes, les législateurs ont cru devoir imposer à ce genre de contrat certaines conditions qu'on appelle *statutaires*, c'est-à-dire qui sont énoncées par un statut, et qui doivent nécessairement faire partie du contrat et y être

reproduites. En somme, ces conditions que nous allons repasser brièvement, ne sont que la reproduction des principes du Code civil en matière d'assurance et, en plus, certaines règles portant sur les détails et les particularités de l'assurance contre l'incendie. Cependant, il est extrêmement important de se rappeler toujours que le contrat d'assurance contre le feu est assujéti non seulement aux conditions particulières qui sont imprimées dans la police, mais aussi aux règles et aux principes qui régissent le contrat d'assurance en général et qui sont consignés au Code civil.

Les conditions statutaires ou obligatoires de la police d'assurance contre le feu se trouvent maintenant à l'article 240 de la loi des assurances de la province de Québec. Cet article nous dit que les conditions indiquées doivent être considérées comme faisant partie de tout contrat d'assurance contre le feu dans la province et doivent être imprimées dans chacune des polices sous l'entête « Conditions de la police ». Aucun changement, addition ou omission n'est valable à l'encontre de l'assuré à moins qu'ils n'aient été faits conformément aux articles 241 et 242; l'article 241 indique la procédure que l'on doit suivre pour effectuer des changements dans les conditions statutaires, ces changements doivent être imprimés en caractères voyants et en encre de couleur différente et doivent s'intituler: « Changements dans les conditions ».

Passons brièvement en revue les conditions statutaires.

Condition no 1.

Cette condition reproduit les principes généraux du Code civil en matière de représentations et réticences. En résumé cette clause veut dire que la fausse représentation ou l'omission de déclarer un fait matériel a pour effet d'annuler la police en ce qui regarde la propriété au sujet de laquelle a été faite la fausse déclaration. La condition indique bien que le test de la

matérialité d'une fausse déclaration ou d'une réticence est l'effet qu'elle a pu avoir auprès de l'assureur. La jurisprudence des tribunaux permet d'établir cette matérialité en faisant la preuve que la fausse représentation a influé sur le taux de la prime, en ce sens que si l'assureur eût été mis au courant de la véritable situation, la prime en aurait été augmentée. Cette preuve peut se faire par des experts en assurances.

76

Il faut noter particulièrement la dernière partie de cette condition parce qu'elle énonce une règle qui tranche bien des questions en matière d'assurance. Cette partie de la condition est particulière à la province de Québec et on ne la trouve pas dans les conditions statutaires de l'Ontario et des autres provinces. C'est que la proposition ou la demande d'assurance qui a été préparée par l'agent de la compagnie doit être considérée comme étant l'acte de la compagnie. En regard de cette partie de la condition, il serait peut-être intéressant d'étudier le cas de celui qu'on appelle le courtier ou *general broker* qui sollicite des risques d'assurance et les propose non pas à une compagnie par laquelle il serait employé, mais à l'une ou l'autre des diverses compagnies qu'il peut représenter. Je crois qu'il faut dire en règle générale qu'un tel courtier n'est pas l'agent de la compagnie mais qu'il est au contraire celui de l'assuré. La jurisprudence en ce sens est constante. Quant aux représentations touchant la valeur de la propriété assurée, les tribunaux prennent généralement une attitude assez large vis-à-vis de l'assuré, parce que, en cas de sinistre, l'assuré doit nécessairement faire la preuve de ses dommages. Dans le cas d'une propriété qui aurait été déclarée comme ayant une valeur de \$2,000.00, assurée pour \$1,000.00 et n'ayant en réalité qu'une valeur de \$600.00, cette fausse déclaration n'a pas été jugée suffisante pour justifier l'annulation de la police, parce que en fait l'assureur ne souffrait aucun préjudice.

Dans le cas d'une fausse description de la propriété assurée il a été jugé qu'une faute commise dans une police d'assu-

rance quant au numéro civique de la propriété n'entraînerait pas l'annulation de la police si l'intention de l'assuré n'avait pas été de tromper l'assureur et qu'en fait l'assureur a exigé la prime pour le genre de risque que l'assuré voulait réellement lui proposer.

Condition No 2

Cette condition s'applique aussi bien à une demande verbale qu'à une demande écrite. Si cependant la police n'est pas conforme à la demande d'assurance et l'assuré l'a eu en sa possession pendant une période de temps raisonnable sans attirer l'attention de la compagnie sur ce qui diffère de sa demande, il est présumé avoir consenti aux changements. Si les conditions statutaires ne sont pas conformes et modifient certaines clauses d'un demande d'assurance, ce sont cependant les conditions statutaires qui doivent l'emporter.

77

Condition No 3.

Nous trouvons ici l'application d'un principe général en matière d'assurance. Cette condition n'est d'ailleurs que la reproduction de l'article 2574 du Code civil, sauf que les mots: « ou dont il a connaissance », ont été ajoutés.

Le code ajoute que si le changement n'augmente pas le risque, la police n'en est pas affectée. Il faut bien remarquer que le changement par des moyens sur lesquels l'assuré a un contrôle ou dont il a connaissance, l'un ou l'autre cas pouvant s'appliquer, constitue une cause de nullité de la police. En Ontario le mot « ou » est remplacé par le mot « et » et cette différence constitue une divergence énorme quand il s'agit de l'appliquer. Alors, que l'assuré connaisse ou ne connaisse pas le changement qui s'est effectué dans l'état ou l'usage de sa propriété, pourvu que ce changement se soit effectué par des moyens ou par l'entremise de personnes dont il a le contrôle,

et vous en aurez assez pour considérer que la police est nulle. Par exemple, le cas de l'assuré qui assure une beurrerie et qui l'ayant louée et son locataire l'ayant convertie en débit de liqueurs alcooliques, même hors la connaissance de l'assuré, a été considéré comme étant un changement de nature à amener la nullité de la police.

78 Une cause de changement dans l'état du risque provient très souvent de l'inoccupation des lieux loués pendant une certaine période de temps. Il faut remarquer que les conditions statutaires de la province de Québec ne contiennent pas de clause prévoyant spécialement le cas d'inoccupation (vacancy clause) et c'est la raison pour laquelle dans la plupart des polices l'on trouve un changement aux conditions statutaires qui reproduit textuellement la clause d'Ontario et de certaines autres provinces.

Mais, en l'absence de clause, il a été décidé et il est de jurisprudence constante que l'inoccupation de la bâtisse assurée pendant un délai appréciable, constitue une augmentation du risque pour laquelle l'assureur a droit à une surprime. L'absence d'avis à l'assureur constitue une cause de nullité de la police.

Même lorsque la police contient une clause qui permet à l'assuré de cesser ses opérations de commerce ou de fabrication, à l'occasion, et suivant les besoins de son commerce, il a été décidé que la cessation définitive des opérations avait augmenté le risque et que cette cessation non notifiée à l'assureur, avait accru le risque et constituait une cause de nullité de la police.

Dans tous changements à l'état de la chose assurée, il s'agit de déterminer si l'équilibre du contrat a été rompu. Ce qu'il faut se demander c'est si l'assureur aurait assuré la propriété dans l'état où elle se trouvait au moment de l'incendie pour la même prime.

Les changements faits par un locataire à la connaissance de l'assuré engageront ce dernier, même s'il n'a aucun contrôle sur ces changements.

Cette condition ne s'appliquera pas à des changements faits dans les titres de propriété, pourvu que l'assuré conserve un intérêt assurable.

Evidemment, si dans la demande d'assurance on lui a posé des questions pertinentes au sujet des titres de propriété, il faudra que sa réponse soit exacte, mais en l'absence de question à cet effet, l'assurance sera maintenue aussi longtemps que l'assuré aura un intérêt assurable dans la chose assurée. La meilleure définition d'un intérêt assurable est probablement celle que donne le Code civil à l'article 2474. « Une personne a un intérêt susceptible d'assurance dans la chose à assurer dans tous les cas où elle peut souffrir un dommage direct et immédiat par la perte ou détérioration de cette chose ». Et l'article 2571 complète, en disant: « l'intérêt d'une personne qui assure contre le feu peut être celui de propriétaire ou de créancier, ou tout autre intérêt dans la chose assurée appréciable en argent ».

79

Condition No 4.

Cette condition est la reproduction textuelle des articles 2576 et 2577 du Code civil. Ils sont une conséquence de ce que le contrat d'assurance contre l'incendie est essentiellement un contrat personnel, c'est-à-dire qui se conclut entre deux personnes et qui ne s'attache pas, comme l'hypothèque, à la propriété. L'assurance n'étant pas un contrat personnel ne passe pas avec la vente de la chose assurée. Cependant, à part les exceptions qui sont mentionnées dans la condition, il y a d'autres cas où l'assurance ne deviendra pas nulle, par exemple dans le cas d'une cession autorisée en vertu de la loi de faillite; dans le cas où les biens d'une succession sont partagés entre les héritiers.

Celui qui a vendu l'objet assuré sous condition résolutoire ou en vertu d'une vente conditionnelle, conserve un intérêt suffisant pour lui permettre de l'assurer.

Cependant, le transport de la propriété assurée à une compagnie incorporée, a été jugé comme étant une cession qu'il fallait dénoncer à l'assureur.

80 Cependant, le transport de la propriété assurée à une compagnie incorporée, a été jugé comme étant une cession qu'il fallait dénoncer à l'assureur.

L'assuré peut toujours cependant faire un transport de l'assurance en faveur du créancier hypothécaire, mais dans ce cas-là le créancier hypothécaire n'est pas substitué à l'assuré originaire, le transport n'ayant pour effet que d'indiquer à la compagnie d'assurance de payer l'indemnité au créancier jusqu'à concurrence de ses intérêts. Ce genre de transport n'est pas celui qui est prévu par cette condition.

Condition No 5.

Cette condition reproduit des principes de droit maritime en matière de délaissement, (voir Code civil 2537 et 2538), et comme en droit maritime le délaissement ne peut pas être partiel, c'est-à-dire que si la propriété n'est que partiellement endommagée, l'assureur n'est pas obligé de consentir à son abandon en sa faveur.

Vous savez d'ailleurs qu'en vertu de l'article 215 de la loi des assurances, la compagnie d'assurance a un droit d'entrée et d'accès suffisant pour lui permettre de visiter et d'examiner la propriété et de faire une estimation de la perte.

Condition No 6.

Cette condition ne requiert aucune explication.

Condition No 7.

Cette condition est le plus souvent abrogée par la police elle-même.

Conditions 8 et 9.

Ces deux conditions ont pour objet de renseigner la compagnie d'assurance sur le montant d'assurance affectant la propriété assurée.

81

Le défaut de déclarer les assurances existantes au moment du contrat ou celles qui seraient prises après la date du contrat, est suffisant pour annuler la police d'assurance. La raison de ces dispositions c'est de permettre aux assureurs de connaître en tout temps le montant exact des assurances sur la propriété assurée.

En cas de perte les assureurs se partagent cette perte en proportion du montant de leur police respective et la date des polices n'entre pas en ligne de compte.

Condition No 10.

(a) Cette stipulation nous indique bien que l'assuré doit toujours avoir un intérêt assurable dans la propriété. Le mot « possédée » qui est la traduction de l'anglais « owned », n'a pas de sens défini mais il est clair que si l'assuré n'est pas propriétaire dans le sens ordinaire du terme et pour toute fin pratique, il faudra que son intérêt soit spécifié dans la police, par exemple comme locataire.¹

(d) Voir le Code civil aux articles 2580 et 2581.

(e) Une autre application du principe contenu à la condition No 3. Il a été décidé que les réparations faites par un locataire sont à la connaissance ou sous le contrôle de

¹ Les alinéas (b) et (c) visant des cas d'espèces, l'auteur a cru bon de ne pas en traiter ici.

l'assuré et que ces réparations tombent sous cet article. La plupart des polices évidemment contiennent une autorisation particulière.

(f) Qui a trait aux matières inflammables, les mots importants sont les mots « emmagasinés ou gardés » qui sont la traduction des mots anglais « stored or kept ».

82 Il a été décidé par le Conseil Privé que ces mots comportent l'idée de garder en magasin ou de garder en dépôt: « impart a notion of warehousing or depositing for safe custody or keeping in stock or trade ». Cette condition n'est donc qu'une autre application du principe général de la condition No 3.

Condition No 11.

Cette condition est très souvent modifiée et étant donné la modification, il faut faire une distinction entre les dommages causés par l'explosion et les dommages causés par le feu qui s'en est suivi. Ce partage des dommages n'est pas toujours une chose facile.

Conditions 12 et 14.

La condition 12 est en effet modifiée par la condition 14.

La preuve de la perte doit donc dans tous les cas être faite par l'assuré ou par son agent, même si l'indemnité est payée au créancier hypothécaire ou à une autre personne. Si l'assuré est décédé, la preuve pourrait être faite par ses héritiers ou l'un d'eux. La question de savoir si telle personne est véritablement l'agent de l'assuré est une question qui doit être envisagée dans chaque cas particulier, suivant les circonstances.

Condition No 13.

Cette condition stipule tous les renseignements que doit donner l'assuré dans la preuve qu'il fait de sa perte. La com-

pagne pourrait toujours dispenser l'assuré de certains détails, mais cette condition énonce toutes les formalités que la compagnie peut exiger.

Condition No 13e.

Cette condition est particulière à la province de Québec.

Condition No 15.

Cette condition permet à la compagnie de refuser de payer, si la preuve est entachée de fraude ou de fausses représentations, mais il est nécessaire que la fausse représentation soit faite volontairement. Une simple évaluation ou une demande exagérée n'est pas suffisante pour permettre à l'assureur de se prévaloir de cette condition. Il faut que celui-ci puisse établir que l'assuré ou le réclamant est de mauvaise foi.

83

Condition No 16.

Cette condition est extrêmement utile aux compagnies d'assurance aussi bien qu'aux assurés, parce qu'elle institue pour le règlement des pertes la procédure qu'on nomme l'arbitrage. Les arbitres une fois nommés entendent les parties et leurs témoins, tout comme un juge siégeant dans un procès.

Vous remarquerez que le fait par la compagnie de soumettre le règlement de la perte à des arbitres ne l'empêche pas de soulever tous moyens qu'elle a à sa disposition pour refuser de payer la perte en vertu des autres conditions de la police. Ce mécanisme n'a été introduit que pour faciliter le débat du montant des dommages subis par l'assuré.

Condition No 17.

La compagnie a donc toujours 60 jours pour payer et ce délai commence à courir à compter du jour de la réception

des pièces nécessaires pour établir la perte conformément aux conditions de la police.

Condition No 18.

84 Au lieu de payer, la compagnie peut réparer ou remplacer la propriété endommagée; elle a donc pendant les quinze jours qui suivent la réception de la perte, le droit d'exercer une option: soit de payer, soit de construire.

Condition No 19.

Si c'est la compagnie qui veut mettre fin au contrat d'assurance, elle doit donner un avis de cinq jours s'il est donné personnellement, ou de sept jours par poste recommandée, et la compagnie doit faire une remise de cette partie de la prime qui correspond à la période de temps non expirée.

Si l'avis est donné par l'assuré, la police prend fin immédiatement et la remise de la prime s'effectue en tenant compte des frais d'administration de la compagnie et l'assuré ne reçoit pas une proportion de la prime égale au temps non expiré. Dans un cas, il y a remise au prorata et, dans l'autre cas, « short rate », c'est-à-dire remboursement établi à l'aide d'un tableau dit de « courte durée ».

Il faut remarquer que les délais accordés dans le cas où la compagnie met fin au contrat doivent être strictement observés.

Condition No 20.

Cette condition est extrêmement importante et doit être observée. La compagnie n'est jamais censée s'être désistée d'une condition sans qu'il y ait un écrit signé par son agent.

Condition No 21.

Si un agent de la compagnie prend sur lui de signer un écrit qui a trait au contrat d'assurance, il est censé être l'agent de la compagnie et ne pourrait pas être répudié par elle plus tard.

Condition No 22.

Cette condition est très importante et établit une prescription d'un an à compter de l'incendie pour toute action prise contre la compagnie.

85

Condition No 23.

Cette condition établit la procédure que l'assuré peut suivre pour donner un avis à la compagnie.

La loi des assurances de Québec permet à la compagnie de payer des réclamations même si les conditions 3, 4 et 8 n'ont pas été respectées et si la compagnie pouvait autrement refuser de payer la perte. Implicitement donc les assureurs ne doivent pas payer des pertes si les autres conditions n'ont pas toutes été respectées.

Comme vous avez pu le constater les conditions statutaires traitent généralement:

1. Des causes de nullité du contrat d'assurance;
2. Des risques qui sont exclus; ainsi que
3. Des formalités postérieures à un sinistre.

IV — Conclusion.

En terminant, je ne puis mieux faire que de répéter ce que j'ai écrit précédemment, à savoir qu'en toute matière d'assurance, il faut bien se pénétrer des notions fondamentales suivantes:

1. L'assurance est un contrat personnel entre deux personnes.

2. L'assuré paye une prime et la compagnie d'assurance s'engage à l'indemniser au cas où il subirait des pertes à la suite d'un incendie.

86 3. Dès que l'équilibre entre ce que l'assuré donne et ce que l'assureur s'engage à faire est rompu, soit par suite d'une fausse déclaration, d'une réticence, d'un changement dans l'état de la chose assurée, d'une augmentation du risque d'incendie, il y a rupture d'engagement et le contrat est nul. Et en cas de nullité du contrat, il est toujours prudent pour la compagnie de rembourser la prime intégralement.

Je ne puis trop vous conseiller lorsque vous aurez à résoudre un problème d'assurance, de lire et d'étudier les conditions de la police que j'ai essayé de vous exposer.

CE QUI N'A PAS DE PRIX

Le pilote d'un avion transcontinental possède quelque chose qui n'a pas de prix. Ce quelque chose, c'est ce qu'on appelle l'expérience.

Quand vous recommandez de l'assurance contre les risques auxquels sont constamment exposés les appareils générateurs et de chauffage, vous pouvez garantir à votre client cet inappréciable facteur de l'expérience en suggérant la police de la Boiler Inspection Company.

Que vaut cette plus-value ? A la vérité, elle doit être très considérable car, avec 21 compagnies dans le champ de la concurrence, plus de 53% de toutes les primes payées pour l'assurance en cours sur appareils mécaniques au Canada, à la fin de 1938, ont été versées à The Boiler Inspection Co. seulement.

Et qu'a coûté cela ? Rien de plus que la prime régulière.



Chaudières, Réservoirs à Air, Réservoirs à Eau Chaude, Systèmes de Réfrigération, Compresseurs, Turbines, Moteurs, Générateurs, Electriques, Transformateurs, etc.

**THE
BOILER INSPECTION
AND
INSURANCE COMPANY
OF CANADA**

908, Immeuble Federal
TORONTO

807, Immeuble de la Banque de la
Nouvelle-Ecosse
MONTREAL

221, Immeuble Curry
WINNIPEG

ASSURANCE SUR APPAREILS MÉCANIQUES EXCLUSIVEMENT

La situation économique au Canada

par

PAUL PARADIS, L.S.C.

87

L'activité économique au Canada s'est maintenue à un niveau relativement stable depuis le début de l'année. Ce n'est que depuis quelques semaines que nous pouvons constater une certaine amélioration. Quoique la tendance à la hausse ne semble pas encore définitivement établie, un certain nombre de facteurs favorables nous permettent d'espérer que, durant le second semestre, l'économie du pays accusera un gain substantiel par rapport à la période correspondante de 1938.

Le premier, et peut-être le plus important de ces facteurs, est la perspective d'une forte récolte de blé dans les provinces des Prairies et d'une production agricole abondante dans tout le pays. La moisson de blé est évaluée entre 400 et 475 millions de boisseaux, soit la plus forte production depuis 1928. Il en résultera une augmentation considérable du pouvoir d'achat de toute la population de l'Ouest; ce qui aura une excellente répercussion sur l'industrie et le commerce du pays tout entier.

La seule ombre au tableau est la faiblesse générale des cours des denrées agricoles. Le prix du blé a été particulièrement faible depuis quelque temps et, s'il est vrai que les producteurs sont assurés d'un prix minimum de 70c le boisseau, la prospérité de l'Ouest coûtera probablement une forte somme au pays entier. Bien que la récolte mondiale de blé s'annonce

sensiblement moindre que celle de l'an dernier, le surplus total n'en sera pas moins supérieur à celui de 1938, ce qui préviendra probablement tout redressement substantiel et durable du blé d'ici quelque temps.

88 D'un autre côté, le déficit de l'office du blé sera peut-être en partie compensé par un déficit moins élevé des Chemins de fer de l'Etat résultant d'un trafic ferroviaire plus considérable; de sorte que le coût net de la fixation du prix du blé sera sans doute moindre que la perte d'environ \$60,000,000 que nous avons subie l'année dernière.

Un autre élément favorable est l'intensification de l'importation du capital européen; lequel contribuera à la création d'importantes industries nouvelles qui, en plus d'alléger le fardeau du chômage, accroîtront la production nationale. La menace de guerre et la désintégration économique et sociale de l'Europe font affluer l'or dans les coffres de la Banque du Canada. Celle-ci détient actuellement plus de \$300,000,000 au nom de propriétaires anglais ou européens. La majeure partie de cet or n'est gardée ici qu'en dépôt; mais nous croyons qu'une bonne partie sera éventuellement utilisée au Canada pour des fins industrielles et commerciales, à cause de la rarefaction de plus en plus marquée dans le monde des débouchés avantageux pour les capitaux.

L'industrie du fer et de l'acier a reçu d'importantes commandes de l'Angleterre et de l'Afrique du Sud et fonctionne pratiquement à plein rendement à l'heure actuelle. Elle semble de plus avoir assez de commandes en carnet pour maintenir sa production jusqu'à la fin de l'année. Nous croyons que l'Angleterre devra prochainement s'adresser au Canada pour de nouveaux achats de matériel de guerre, de métaux et de denrées alimentaires; ce qui contribuera au relèvement de plusieurs de nos plus importantes industries et à l'amélioration de notre balance commerciale.

Après avoir accusé une diminution lente, mais progressive depuis plus d'un an, nos exportations ont manifesté depuis le printemps une tendance marquée à la hausse. Durant les cinq premiers mois de l'année, le chiffre de nos exportations a atteint \$372,760,000, soit un gain de 10.4% sur la période correspondante de 1938. Elles ont par contre accusé une augmentation de plus de 40% en juin, bien que le niveau moyen des cours des matières premières soit encore sensiblement inférieur à ce qu'il était à pareille date l'an dernier.

Un fait intéressant à signaler est la nouvelle orientation de nos exportations qui se manifeste depuis le début de 1939. Ainsi, dans la mois d'avril, nos exportations vers les pays de l'Empire britannique ont enregistré une diminution de 10.8%, alors que celles qui se dirigeaient vers les Etats-Unis accusaient un gain de 43.4%. Si une partie de ce dernier gain peut être attribué au redressement plus rapide de l'économie américaine, nous croyons qu'il provient aussi de l'entrée en vigueur le 1er janvier dernier du nouveau traité de commerce passé entre le Canada et les Etats-Unis.

La saison du tourisme s'annonce plus favorable cet été que depuis plusieurs années et l'affluence des visiteurs semble se répartir également sur tout le territoire canadien. La concurrence simultanée des expositions de New-York et de San-Francisco avait d'abord donné lieu à de sérieuses appréhensions, mais heureusement ces craintes n'étaient pas justifiées. Jusqu'à maintenant, le nombre des touristes au Canada a presque établi un record et tout indique que les recettes touristiques dépasseront de beaucoup le montant de \$260,000,000 touché l'an dernier. On pense qu'elles pourraient même atteindre \$300,000,000.

Aux facteurs mentionnés plus haut viennent s'ajouter une reprise marquée qui se manifeste dans un bon nombre d'industries, ainsi qu'une augmentation sensible dans l'emba-

chage; ce qui nous permet de conclure que, indépendamment de la politique mondiale, l'économie canadienne donne des signes véritables de redressement. Si on ne tient compte que des indications fournies par la situation intérieure du pays, nous pouvons espérer que l'amélioration qui semble s'amorcer depuis un couple de mois continuera au moins durant le second semestre de 1939 et que le niveau des affaires sera alors sensiblement meilleur que durant la période correspondante de l'an dernier.

Malheureusement, nous devons tenir compte du reste du monde. Comme la situation internationale est moins claire que jamais, nous ne pouvons formuler aucune prédiction sérieuse au sujet de l'avenir même immédiat. Presque toutes les nouvelles étrangères sont systématiquement faussées par la censure ou par les organisations de propagande des divers pays, afin de mieux cacher le double jeu de la diplomatie et des intrigues. Aussi sommes-nous forcés de nous limiter à des conjectures. On peut raisonnablement espérer, cependant, que nous n'aurons pas de guerre d'ici la fin de 1939, quoiqu'il soit probable que nous passions durant cette période par une ou plusieurs crises qui viendront encore ébranler la confiance et jeter un désarroi au moins passager dans les marchés financiers.

L'incertitude internationale a eu une répercussion défavorable sur ces derniers pendant ces dernières semaines, à tel point que jusqu'à la fin de juin, les cours des valeurs n'avaient pas encore tenu compte de l'amélioration des affaires qui se manifestait déjà depuis quelque temps. Ce n'est que tout dernièrement, après une période d'irrégularité et de stagnation assez prolongée, que le marché de New-York a reconnu le redressement sensible des affaires par une ascension rapide qui a porté l'indice Dow-Jones des valeurs industrielles de 130.63 le 30 juin à 144.71 le 22 juillet.

Après être resté inactif durant le mois de juin, le marché de Montréal a subi récemment l'influence de Wall Street, mais

il a jusqu'ici accusé une reprise sensiblement moins marquée que ce dernier marché. De 68.1 le 30 juin, l'indice des valeurs industrielles du Montreal Stock Exchange atteignait 74.4 le 22 courant, tandis que l'indice des titres aurifères de la même place passait de 107.75 à 112.55 pendant la même période.

Si, comme nous l'espérons, la reprise des affaires s'affirme vigoureuse en l'absence d'une crise européenne grave, nous croyons que le marché de New-York poursuivra son avance encore quelque temps, même si cette dernière était interrompue par une ou plusieurs réactions intermédiaires d'ordre technique. Et si elle devait être plus lente qu'elle ne l'a été récemment, cette avance aurait infailliblement une répercussion favorable sur la tendance des marchés financiers canadiens, surtout si le public spéculateur secoue l'apathie qu'il a manifesté depuis quelque temps envers les titres mobiliers.

*

PRINCIPAUX INDICES DES AFFAIRES CANADIENNES

	1939	1938	Fluctuations
Indice de l'activité économique (B. F. S.) 1er juillet	107.4	109.1	— 1.5%
Indice de l'emploi (B. F. S.) 1er juin	113.1	111.9	+ 1.1%
Prix des matières premières (1er juillet)	73.3	79.9	— 8.2%
Wagons chargés (semaine du 1er juillet)	40,805	38,771	+ 5.2%
(1er janvier à date)	1,110,000	1,140,000	— 2.5%
Bâtiment (contrats adjugés) juin	\$25,196,000	\$20,924,000	+ 20.4%
(1er janvier à date)	\$83,445,000	\$80,652,000	+ 3.4%
Production d'énergie électrique (1er janvier au 31 mai) (millions K. W. H.)	11,498	10,745	+ 7. %
Exportations (1er semestre) ...	\$462,000,000	\$391,000,000	+ 18.1%

A S S U R A N C E S

QUELQUES INDICES DES AFFAIRES AMÉRICAINES

	1939	1938	Fluctuations
Indice de l'Activité des Affaires ("Business Week", semaine du 8 juillet) ...	100.3	77.4	+ 29.6%
Production d'acier (% de capacité) (semaine du 8 juillet)	49.7 %	32.3 %	+ 54. %
Production d'énergie électrique (millions de K. W. H.) (semaine du 8 juillet)	2,078	1,881	+ 10.4%
Wagons chargés (semaine du 1er juillet)	665,528	588,800	+ 13. %

24 juillet 1939

*Vous désirez un employé actif, intelligent,
qui vous secondera rapidement ...
un associé peut-être ?*

N'hésitez pas !

**C'est un H. E. C.
qu'il vous faut.**

*Pour tous renseignements, veuillez vous
adresser au secrétaire de l'*

**ASSOCIATION DES LICENCIÉS DE
L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
COMMERCIALES**

535, AVENUE VIGER

- - - MONTREAL

L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

Affiliée à l'Université de Montréal

*Prépare aux situations supérieures du commerce,
de la finance et de l'industrie*

COURS DU JOUR — COURS DU SOIR

COURS PAR CORRESPONDANCE :

comptabilité, mathématiques, droit civil, droit commercial, langue anglaise, langue française, économie politique, géographie économique, histoire universelle, langues étrangères (anglais, italien, espagnol, allemand), d'après la méthode linguaphone.



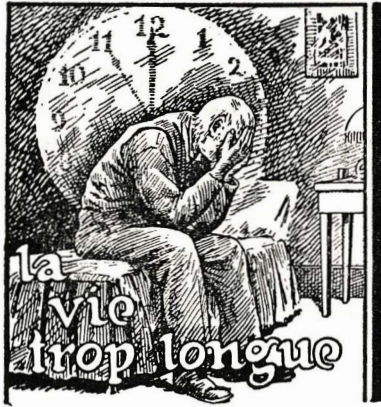
||| Nous attirons particulièrement l'attention des courtiers
et agents d'assurances, des employés des sociétés
d'assurances, sur nos cours de droit, d'économie poli-
tique, de langue française et anglaise, et
d'actuariat. |||



TOUS RENSEIGNEMENTS GRATUITS SUR DEMANDE

AU DIRECTEUR

535, avenue Viger, Montréal



Le jour où l'on ne peut plus gagner, *la vie est trop longue*, si l'on doit dépendre des autres ou s'en remettre à la charité publique.

Une police DOTATION à 60 ou 65 ANS, prise aujourd'hui dans LA SAUVEGARDE, vous garantira le *capital* ou la *rente* nécessaires pour une *vieillesse heureuse* tout en protégeant les vôtres, dès maintenant, contre un décès prématuré.



Siège social
MONTREAL

La Sauvegarde
assurances
sur la vie

Vocabulaire d'assurance sur la vie

C'est avec plaisir que nous présentons à nos lecteurs de copieux extraits d'un vocabulaire pratique, patiemment réuni par le service de traduction de la Sun Life. On y trouvera un recueil élaboré de termes, d'expressions et de locutions couramment employés, que les traducteurs se sont efforcés de rendre en français aussi fidèlement que possible. Pour qu'on comprenne mieux l'intention des auteurs, voici quelques notes où ils expliquent le but qu'ils ont voulu atteindre et les moyens qu'ils ont employés:

« *En présentant ce travail aux employés de la Sun Life Assurance Company of Canada, nous tenons à dire que nous l'avons préparé avant tout pour nos employés canadiens et que nous avons éliminé certaines expressions qui sont d'un usage courant en France pour les remplacer par des termes, parfaitement conformes au génie de la langue française, ordinairement employés au Canada. Ainsi, par exemple, nous traduisons "claim" par "demande de règlement", bien qu'en France on dise "sinistre", et "managing director" par "directeur général", tandis que les Français disent "administrateur délégué". Nous avons aussi, dans quelques cas, conservé des expressions qui figurent depuis de nombreuses années dans nos polices et qu'on pourrait peut-être améliorer un peu, mais qui ont l'avantage d'être comprises par tout le monde. Si nous voulions les changer, il faudrait modifier un grand nombre de cartes d'avenant et de formules connexes, ce qui compliquerait un peu le travail de nos bureaux. »*

ASSURANCES

Si nous ne partageons pas l'opinion des traducteurs dans tous les cas, nous reconnaissons dans leur vocabulaire un effort intéressant, qui nous justifie de le reproduire ici à l'avantage de nos lecteurs. — A.

— A —

96

ACCEPTABLE — Total amount of risk acceptable — *Montant total du risque acceptable.*

Total amount of term assurance acceptable — *Montant total de l'assurance temporaire accordable.*

Oriental lives are not acceptable upon this plan — *Cette police ne peut être émise sur la vie de proposants d'origine asiatique.*

Applications must be filled in black ink; pencil is not acceptable — *Les formules de proposition doivent être remplies à l'encre noire, jamais au crayon.*

ACCEPTANCE — Subject to the Company's acceptance — *Sous réserve de l'acceptation de la Compagnie.*

The acceptance by the Company of the sum above mentioned does not . . . — *Le fait que la Compagnie accepte la somme précitée ne . . .*

ACCIDENT — Occupational accidents — *Accidents survenus au travail.*

Non occupational accidents — *Accidents survenus en dehors du travail.*

Double indemnity accident benefit — *Bénéfice de la double indemnité en cas de mort accidentelle.*

ACCOUNT — Shareholders' account — *Compte des actionnaires.*

Surplus account — *Compte de surplus.*

Tax suspense account — *Compte temporaire d'impôts.*

Book of accounts — *Livres de comptabilité.*

ACCOUNT OF, ON — Refund of payment on account of premium — *Remboursement de l'acompte versé sur la prime.*

Loan on account of August premium — *Emprunt à valoir sur la prime d'août.*

On account of health — *Pour des raisons de santé.*

Any amount payable on account of such total and permanent disability — *Tout montant payable à cause de cette invalidité totale et permanente.*

Payment made on account of the assured's death — *Paiement effectué par suite du décès de l'assuré.*

ACCOUNTANT — Chief accountant — *Comptable en chef.*

ACCOUNTING — Accounting Department — *Service de la comptabilité.*

ACCRUE TO — No remuneration shall accrue to the agent — *Aucune rémunération ne reviendra à l'agent.*

97

ACCRUED — Rents due and accrued — *Loyers échus et courus.*

As soon as the indebtedness together with the interest and reinstatement and expense charge accrued thereon shall equal the reserve, . . . — *Dès que la dette, augmentée de l'intérêt, des frais de maintien en vigueur et des autres frais imputables à ladite dette, égalera la réserve, . . .*

ACCUMULATED — Accumulated dividends — *Dividendes accumulés.*

Through the effect of accumulated paid-up additions or of accumulated cash dividends — *Grâce à l'accumulation de l'assurance additionnelle libérée ou des dividendes comptant.*

Assets are accumulated savings of policyholders — *L'actif est constitué par les épargnes des assurés.*

ACCUMULATION — Accumulations on pension bonds — *Dividendes accumulés des contrats de pension.*

And its accumulations — *Et les sommes qui s'y sont ajoutées.*

ACCURATE — Exact, précis, véridique.

ACKNOWLEDGMENT — Agent's acknowledgment — *Récépissé de l'agent (pour les fournitures).*

These receipts may be used in acknowledgment of any . . . — *On pourra utiliser ces reçus pour accuser réception de tout . . .*

ACQUITTANCE — Acquittance for the amount paid under a policy — *Acquit donné en échange de la somme payée en vertu d'une police.*

ACT — Insurance Act — *Loi des assurances.*

Husbands and Parents Life Insurance Act — *Loi de l'assurance des maris et des parents.*

National Housing Act — *Loi nationale sur le logement.*

Federal Housing Act — *Loi fédérale sur le logement.*

Act of administration — *Acte d'administration.*

Resolutions approving the acts of the Directors . . . were moved —
Des résolutions furent votées, approuvant les mesures adoptées par les administrateurs.

ACTING — Acting loan manager — *Gérant de prêts intérimaire.*

ACTION — Legal action — *Poursuites.*

Without any action whatever on the part of the Company — *Sans que la Compagnie soit tenue de faire la moindre démarche.*

ACTUAL — Actual age — *Age réel.*

As if it were an actual, integral part of the application — *Comme si elles constituaient une partie réelle et intégrante de la proposition.*

Actual dividend histories — *Tables des dividendes effectivement attribués dans le passé.*

Actual rates for female lives — *Primes établies spécialement pour les femmes.*

ACTUALLY — Premium actually received — *Prime effectivement encaissée.*

As the premiums actually fall due — *A mesure que les primes arrivent effectivement à échéance.*

Interest rates actually declared during . . . — *Les taux d'intérêt qui ont été en vigueur au cours de . . .*

This section of the manual illustrates actual history and the dividends shown are consequently those actually paid on policies issued . . . — *Cette partie du manuel contient des dividendes réels, qui ont été effectivement attribués aux polices émises . . .*

ACTUARIAL — Actuarial Department — *L'actuariat.*

Actuarial Society of America — *L'Association des actuaires américains.*

Actuarial liabilities — *Réserves mathématiques.*

Actuarial Settlements Department — *Service des règlements spéciaux.*

The highest degree in actuarial science — *Le plus haut degré auquel puisse aspirer un actuaire.*

ACTUARY — Associate actuary — *Actuaire adjoint.*

Resident actuary — *Actuaire résident.*

Institute of Actuaries (Great Britain) — *L'Institut des actuaires de Grande-Bretagne.*

ADDITION — Manual additions — *Additions au manuel.*

Bonus addition — *Boni additionnel.*

Paid-up addition — *Assurance additonnelle libérée.*

Paid-up addition to the sum assured — *Assurance additionnelle libérée qui s'ajoute au capital assuré.*

Addition of T.D.B. — *Annexion du B.I.T.*

Addition for monthly payments — *Montant à ajouter pour obtenir des versements mensuels.*

ADDITIONAL — Paid-up additional assurance — *Assurance additionnelle libérée.*

Maximum additional loan — *Emprunt additionnel maximum.*

Additional statements — *Déclarations supplémentaires.*

An additional examination is required — *La Compagnie exige un nouvel examen.*

Additional premium — *Prime additionnelle.*

ADDRESS — P. O. address — *Adresse postale.*

Business address — *Adresse commerciale.*

By registered mail addressed to the assured at his last known address to the Company — *Sous enveloppe recommandée et adressée à l'assuré à son dernier domicile connu de la Compagnie.*

ADEQUATE — Employees who are paid adequate compensation — *Employés qui reçoivent un juste salaire.*

It shall be the duty of the beneficiary to furnish the Company with full and adequate proof determining . . . — *Le bénéficiaire sera tenu de fournir à la Compagnie un document en bonne et due forme établissant . . .*

A S S U R A N C E S

100

ADJUST, TO — Adjusting to the nearest dollar — *En arrondissant au dollar le plus rapproché.*

The right to include, exclude or adjust the amount of assurance —
Le droit de tenir compte du montant de l'assurance, de n'en pas tenir compte ou de le modifier.

ADJUSTABLE — Adjustable options — *Options adaptables.*

ADJUSTMENT — Adjustment invoice — *Compte d'ajustement.*

Premium adjustment — *Ajustement de la prime.*

ADMINISTRATION — Estate administration — *Administration de la succession.*

ADMINISTRATIVE — Administrative office — *Siège administratif.*

ADMINISTRATOR — To the executors or administrators of . . . — *Aux exécuteurs testamentaires ou aux administrateurs successoraux de . . .*

ADMISSION — Admission of age — *Admission d'âge.*

ADVANCE — Advance authority — *Autorisation relative à une avance de fonds.*

By way of an advance of a portion of the sum assured — *A titre d'avance d'une partie du capital assuré.*

ADVANCE, IN — Premium paid in advance — *Prime versée d'avance.*

If premiums are paid in advance of their due date — *Si l'on verse les primes avant leur date d'échéance.*

ADVANTAGE OF, TO TAKE — To take advantage of one of the alternative methods of settlement — *Se prévaloir de l'un des modes de règlement.*

ADVERTISING — Advertising campaign — *Campagne de publicité.*

ADVISER — Legal adviser — *Conseiller juridique.*

ADVISORY — Advisory board — *Comité consultatif.*

AFFIDAVIT — Affidavit re loss or destruction of policy — *Déclaration faite sous serment au sujet de la perte ou de la destruction d'une police.*

(A suivre)

AGENTS D'ASSURANCE

qui désirez traiter avec des assureurs indépendants,
bien organisés pour collaborer pleinement avec vous,
adressez-vous à

J. E. CLÉMENT Inc.

Gérants au Canada pour

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA
CONTRE L'INCENDIE

•
LA NATIONALE-INCENDIE DE PARIS

•
EXCESS INSURANCE CO., LONDRES

•
Siège social : 465, rue St-Jean, Montréal



UN des plus importants facteurs des succès étonnants de la Dominion Life a été jusqu'ici sa manière on ne peut plus équitable et généreuse de rémunérer ses agents.

Aujourd'hui, tout le monde sait que les agents de la Dominion Life sont les mieux rémunérés et que, de plus, la Compagnie les associe à ses succès plus éclatants d'année en année.

The **DOMINION LIFE** ASSURANCE COMPANY

ÉDIFICE DOMINION SQUARE — MONTRÉAL

PAUL BABY
GÉRANT PROVINCIAL

ÉMILE DAOUST
GÉRANTS ADJOINTS

A. J. PINARD

TAUX RÉDUITS POUR RISQUES CHOISIS

NEW YORK FIRE
INSURANCE COMPANY

Fondée en 1832

AMERICAN EQUITABLE
ASSURANCE COMPANY

of New York

MERCHANTS & MANUFACTURERS
FIRE INSURANCE COMPANY

Fondée en 1849

Corroon & Reynolds

(CANADA) INCORPORATED

Bureau chef au Canada: Insurance Exchange Bldg., MONTRÉAL

Succursale à TORONTO

J. MARCHAND, *Gérant*

LES PREMIERS JOURS DE LA CONFÉDÉRATION

En 1840, la vieille province française de Québec était unie à l'Ontario, alors nommé Haut-Canada. Les territoires ainsi réunis furent appelés Province du Canada. C'était la genèse d'un grand pays. Trente-sept ans plus tard, Québec entra dans la Confédération avec l'Ontario, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick.

En 1871, quatre ans seulement après la naissance du Dominion du Canada, la Confederation Life Association émettait sa première police dans Québec. Aujourd'hui, des millions de dollars d'assurance confiés à la Confederation Life Association protègent nos familles de Québec.

Confederation Life

Association

1253, AVE MCGILL COLLEGE

MONTRÉAL

Traité de Jurisprudence Automobile (Code de la route annoté),
par Roger Réau, Librairie du Recueil Sirey, Paris, V^e.

Préfacé par le vicomte de Rohan, président de l'Automobile-Club de France, cet ouvrage de 268 pages est consacré aux règles qui régissent l'automobile. On y trouve un véritable Code de la route, analysé dans ses moindres détails, et complété par la jurisprudence qui, depuis quelques années, a précisé l'interprétation des tribunaux. Voilà un ouvrage particulièrement intéressant pour ceux qui réclament à grands cris un Code de la route dans notre province et des directives dans le maquis de la jurisprudence.

Dans sa préface, le vicomte de Rohan souligne que: une documentation riche et précise — près de 600 décisions judiciaires sont mentionnées — des commentaires pratiques, une présentation ordonnée rendent facile la recherche des solutions aux cas d'espèces, font du véritable travail de Bénédictin qu'est ce Code de la Route annoté, un guide commode et sûr. Voilà bien l'impression qui ressort de ce livre.

Quelqu'un fera-t-il chez nous un semblable effort. Nous le souhaitons vivement.

Une affaire d'or (15 raisons pour la réaliser), — par Herbert-N. Casson, adapté par Maurice Torfs (Editions de l'Efficiencie, 58, boulevard du Régent, Bruxelles, 5 francs).

Cet opuscule, le quinzième de la collection des « Carnets du Succès », constitue une monographie relative à l'assurance sur la vie. L'auteur s'attache à montrer quand, pourquoi et comment il convient de procéder à l'« amortissement du capital humain », plus encore que de tout autre bien. Les périls, les risques de l'activité contemporaine exigent que chacun organise sa protection. Cette forme d'auto-garantie répond heureusement à la grande loi de la solidarité humaine.

104

Quoique élémentaire, ce carnet intéressera ceux qui se consacrent à ce domaine de la prévoyance sociale.

L'art de vendre des assurances sur la vie, — par Herbert N. Casson adaptation française de E.-J. De Lulle et Maurice Torfs, préface de Lloyd Sloane (aux éditions de l'Efficiencie, 58, boulevard du Régent, Bruxelles; 20 francs).

Voici un petit ouvrage qui montre, d'une façon détaillée, comment les idées et les méthodes nouvelles de l'art de vendre peuvent être employées avec le maximum de rendement pour l'assurance sur la vie.

Il résoud quelques-uns des problèmes qui se posent à l'agent pour que ses entretiens avec le client bénéficient des meilleurs résultats. À l'opposé de certains manuels théoriques, il tient essentiellement compte de la psychologie, des réactions, des objections du client. Il apprend à bien connaître celui-ci et à mieux vaincre ses résistances.

C'est pourquoi, ce volume sera étudié avec fruit par tous les assureurs et courtiers, vétérans et novices. Voici les principaux chapitres de l'« Art de vendre des Assurances sur la Vie »: Aux créateurs de bonheur et de sécurité; Des millions de clients; Le beau métier; D'abord se vendre soi-même; La chasse aux clients; L'accrochage du client; Comment faire, d'un assurable, un assuré? Terminer heureusement l'entretien; 20 réponses précises à 20 objections majeures; Quelques maîtres-vendeurs d'assurances sur la vie.

CONSOLIDATED FIRE & CASUALTY INSURANCE COMPANY

Compagnie canadienne traitant les assurances automobile, incendie, accidents,
etc., au tarif des assureurs indépendants.

Actif dépassant \$700,000

Président: H. BEGG

Vice-président: Me J. C. H. DUSSAULT

Siège Social:
INSURANCE EXCHANGE BUILDING
Toronto

Bureau à Montréal:
SHAW & BEGG, INC.
465, rue St-Jean

WELLINGTON FIRE INSURANCE COMPANY

Fondée en 1840

*Depuis près d'un siècle, la Wellington sert le public en l'assurant et en réglant
les sinistres rapidement et équitablement.*

Président: H. BEGG

Siège Social:
INSURANCE EXCHANGE BUILDING
Toronto

Représentants à Montréal:
SHAW & BEGG, INC.
465, rue St-Jean

1824

1939

aux agents et assurés.

THE YORKSHIRE INSURANCE COMPANY LIMITED

ET

THE LONDON & PROVINCIAL MARINE & GENERAL INSURANCE COMPANY LIMITED

INCENDIE AUTOMOBILES ACCIDENTS

L'actif total dépasse \$82,000,000.
Surplus de l'actif sur le passif en Canada \$4,480,875.

Bureau principal au Canada

ÉDIFICE YORKSHIRE - MONTRÉAL

Gérant pour le Canada
F. E. DUFTY

Surintendant du
Département des Accidents
O. L. DUNCOMBE

Surintendant des Agences, Québec et l'Ontario Est
LOUIS PAUL CARON

SOLIDE

Fondée en 1869

PROGRESSIVE

Capital payé: \$3,000,000.00

NEW HAMPSHIRE FIRE INSURANCE CO.

Département canadien:

276 OUEST, RUE ST-JACQUES,

MONTRÉAL

R. de GRANDPRÉ, Gérant

PRÊTS PERSONNELS

Si vous avez momentanément besoin d'argent, consultez le gérant de l'un de nos 537 bureaux. Il examinera avec plaisir votre proposition et, s'il la juge acceptable, il vous soumettra, au besoin, un plan de remboursement par versements faciles.

La Banque Canadienne Nationale fait tous les jours, à des taux raisonnables, de petits prêts à des particuliers solvables, offrant des garanties suffisantes.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, plus de \$146,000,000

66 succursales à Montréal



L'UNION

Compagnie d'Assurances contre l'incendie, les accidents et risques divers. de Paris, France.

25ième ANNIVERSAIRE AU CANADA

Incendie, Vol, Automobile

Actif excédant \$40,000,000

Taux réduits pour risques dans toutes les branches.

J. P. A. GAGNON, Gérant
465, rue St-Jean, Montréal

O. LEBLANC & FILS, LIMITÉE

AGENTS GÉNÉRAUX

Union Marine & General
Insurance Co. Ltd.

Anglo Scottish Insurance Co. Ltd.

Royal Scottish Insurance Co. Ltd.
Patriotic Assurance Co. Ltd.

Compagnie française du Phénix

266, RUE NOTRE-DAME OUEST

MONTRÉAL



PROVINCE ^{DE}_{OF} QUEBEC

Liste des agents d'assurance sur la vie autorisés,
du 1er janvier au 30 juin 1939, à faire affaires
dans la province de Québec durant l'année 1939.

*List of persons to whom authority as Life
Insurance Agents in the Province of Quebec
has been issued for the year 1939 during the
months of January 1st, 1939 to June 30th, 1939,
inclusive.*

LISTE No 9 — JUILLET 1939

LIST No. 9, ISSUED JULY 1939.



PROVINCE DE QUÉBEC

LISTE DES AGENTS d'assurance sur la vie autorisés, du 1er janvier au 30 juin 1939, à faire affaires dans la province de Québec durant l'année 1939.

Liste No 9 - Juillet 1939

Dressée à l'aide de renseignements communiqués par le Service des assurances de la province de Québec, la présente liste est publiée conjointement par le Service des assurances et par un comité formé des représentants de la Canadian Life Insurance Officers Association, de la Life Underwriters Association et de la Canadian Association of Life Agency Officers. On y trouve sous le titre de l'endroit d'abord, puis de la compagnie, les noms des agents classés dans les quatre catégories officielles: A, B, C, D. En adoptant cette classification, on a eu pour but de faciliter l'étude de l'organisation commerciale des sociétés d'assurance sur la vie au Canada et, en lui accordant une certaine publicité, d'aider les sociétés à conduire leurs affaires ouvertement et avec une entière bonne foi, par l'entremise d'agents choisis par le siège social des compagnies d'assurance-vie, recommandés par la section-vie du comité consultatif et, enfin, approuvés par le Surintendant des Assurances de la province de Québec.

La nomenclature comprend la liste complète des agents à qui on a remis un permis, même si celui-ci a été annulé par la suite.

Nous tenons à rappeler ici: a) qu'on doit informer sans retard le Surintendant des Assurances, à Québec, de toute infraction à la loi; b) que le Service des assurances n'accepte pas la responsabilité d'une omission ou d'une erreur quelconque qui se serait glissée dans le présent répertoire, malgré les précau-

PROVINCE OF QUEBEC

LIST OF PERSONS to whom authority as Life Insurance Agents in the Province of Quebec has been issued for the year 1939 during the months of January 1st, 1939, to June 30th, 1939 inclusive.

List No. 9, Issued July 1939

Compiled from list furnished by the Department of Insurance for the Province of Quebec and published jointly by that Department and a Joint Committee representing the Canadian Life Insurance Officers Association, the Life Underwriters Association and the Canadian Association of Life Agency Officers.

The list gives the following information in the order stated: Place, company, whole, general, whole time office employee or part time insurance agent, and name under classification.

The list is published to facilitate the analysis of the agency organization of all Life Companies, and as far as possible, through publicity, to ensure that the Life Insurance agency business shall be conducted publicly and in good faith, by competent and trustworthy representatives, who are each recommended by the Head Office of a Life Insurance Company, also by the Advisory Board Life Section, and approved by the Superintendent of Insurance of the Province.

The list contains the names of all agents having received a license during the period covered, even if the license was either cancelled or revoked during such period.

Instances of violation of the law should be promptly reported to the Superintendent of Insurance, Parliament Buildings, Quebec, Que.

While every effort is made by the Department of Insurance to ensure ac-

tions prises; c) que les permis sont valables jusqu'au 31 décembre seulement. On doit demander un nouveau permis dès le premier janvier.

CLASSIFICATION DES AGENTS

LE GROUPE A comprend uniquement les agents d'assurance sur la vie.

LE GROUPE B comprend les agents autorisés à traiter l'assurance sur la vie et une ou plusieurs autres catégories d'assurances.

LE GROUPE C comprend les employés réguliers des compagnies, attachés au siège social ou à une des succursales.

LE GROUPE D comprend les agents qui, en outre de la vente de l'assurance, se livrent à une autre occupation n'ayant pas trait à l'assurance.

curacy, it cannot assume responsibility for errors or omissions in this list.

The Licensing year commences January 1st and all licenses terminate as at December 31st of each year.

DEFINITIONS

CLASS A refers to those engaged solely in business of life insurance.

CLASS B refers to those engaged solely in business of life and other kinds of insurance.

CLASS C refers to whole time office employees whether employed in the Head Office or Branch Office of the company concerned.

CLASS D refers to those who in addition to selling insurance are engaged in work other than insurance in any of its branches.

ÎLE DE MONTREAL

ISLAND OF MONTREAL

AETNA

A—Rose, J.-A.
B—Bell, J. B. — Boon, H. — Boright, G. W. — Christmas, H. M. — Clarke, C. B. H. — Elliott, R. W. — Haemmerlé, A. A. — Kent, L. — Molloy, W. P. — Pepper, H. F. — Saunderson, H. E. A. — Stikeman, H. H. — Wood, C. H.

CANADA

A—Angevine, J. B. — Aspler, I. — Aspler, M. M. — Bain, J. R. — Barnes, W. L. — Burns, J. A. — Cathcart, H. M. — Counsell, J. G. — Deeb, N. E. — Farquharson, H. M. — Goggin, F. H. — Hopper, V. H. — Langevin, W.-N. — Lynch, L. G. T. — Macdonald, D. W. — Macdonald, V. R. F. — Monk, L. C. — Moreau, C. E. — Porteous, J. F. — Poupard, M. — Robertson, T. D. — Sirois, B.-D. — Winans, E. A. — Wright, J. P. — Zabler, A.
B—Bissell, C. O. — Brodie, J. — Brown, E. H. — Cayne, M. T. — Cross, O. M. — Haycock, A. B. — Labrecque, T. — Martin, H.-A.-R. — Orkin, H. L. — Ornstein, I. — Percy, W. O. — St-Pierre, E.-A. — Weinrauch, B.

CONFEDERATION

A—Audette, J.-G. — Beausejour, J.-A. — Benn, F. W. — Bourgeois, J.-T. — Britan, S. — Cléroux, R. — Contant, J.-H. — Crevier, J.-H. — Falls, P. S. — Gatien, M.-A.-E. — Gorman, W. — Larocque, V. — Leclercq, H. — LeDroit, J.-G. — Léger, J.-E. — Liboiron, A. — Mayrand, L. — Michaud, G. — O'Grady, J. J. — Pfeffer, C. — Schoilovitz, D. — Thibault, J.-L. — Thibodeau, E. — Vermette, D. — Wiseberg, A.
B—Adams, W. T. — Belzile, P.-E. — Bliss, R. E. — Bourassa, J.-L. — Chadwick, R. G. — Chartrand, J.-T. — Couillard, F. — Denis, G. — Desjardins, J.-L. — Dinning, N. F. — Drapeau, J.-N. — Dunlop, J. H. — Ellison, L. C. — Gagnon, A. — Garrett, J. F. — Green, J. K. M. — Hickson, C. M. — Hutchison, M. H. — Jarret, L.-A. — Jennings, F. A. — Lagarde, E. — Lapierre, A. — Leduc, J.-A. — Léger, A.-J. — Limoges, P.-E. — Lorange, L.-A. — Maguire, F. J. — Marcil, A. — Miller, D. C. — Moorhouse, A. — Newmark, H. A. — Racine, A. — Randoin, R. — Reeves, R. — Reich, H. Richard, L. — Robert, G. — Rousseau, O.-R.-O. — Sanders, C. L. — Sauvageau, A.-D. — Stewart, D. W. — Stewart, H. A. — Stikeman, A. T. —

Tison, L. — Turpin, G. W. F. — Vipond, F. L. — Walsh, A. W.

D—Berty, P.

CONTINENTAL

A—Bouvrette, B. — Dalcourt, A.-D. — Pelton, M. D. — Picard, J.-E. — Pion, G.
B—Leblanc, G. — Peachy, J. W. — Swift, J. H.

CROWN

A—Adelstein, J.-L. — Auerhan, J. — Benjamin, J.-A. — Berman, S. — Caiserman, M. — Cohen, I. B. — Daunais, J.-E. — Demetre, J. — Feldstein, H. — Fenton, J. G. — Francis, D. B. — Freedman, J. — Herlich, H. — Hollinger, H. W. — Lavallée, L. — Leblanc, J. F. — Levitsky, L. — Lewis, A. — MacGregor, H. G. — MacIntyre, P. D. — Monette, G. V. — O'Donoughue, H. L. — Pelletier, J.-R. — Pelletier, L. — Poirier, A.-J. — Provost, R. — Rozofsky, L. — Steinberg, I. — Young, C. P.
B—Archontakis, B. S. — Beyette, T. — Blouin, J.-A. — Bouvier, G. — Bouvier, L. — Carreau, R. — Cartier, J.-A. — Cayne, S. S. — Champagne, R. — Charbonneau, G. — Chartrand, E. — DesRochers, C. B. — Dickstein, M. — Doucet, E. — Drolet, H. — Gagnon, A. — Gareau, E. — Giroux, R. — Gratton, C. — Handy, F. C. — Labelle, J. — Lusier, D. — Marcotte, I. — Martin, J.-A. — Mauger, J.-M. — McCaughan, A. — Meloche, O. — Oram, J. P. — Ouellet, J.-A.-S. — Renaud, V. — Schecter, S. H. — Simard, G. — Soiferman, R.

DOMINION

A—Arbour, J. — Daoust, E. — Franklin, B. W. — Friedman, B. — Hinphy, P. J. — Labarre, G.-J.-E.-A. — Lamarre, S. — Laurendeau, P. — Lemay, F. — Love, R. C. B. — Marineau, H. — Mongeau, W. — Pinard, A.-J. — Pineault, J.-B.-V.
B—Anderson, C. E. — Brunelle, J.-L. — Carignan, R. — Chartrand, L.-P. — Collins, G. M. — Dubuc, W. — Duguay, G. — Farrell, E. C. — George, D. M. — Guimond, J.-N. Noël, C. — Ouellette, J.-E. — Pelletier, L.-C. — Proulx, F. — Sullivan, J. H.

DOMINION - CANADA

B—Allan, D. H. — Beaudin, H. — Bégin, P.-P. — Fortier, P.-H. — Gauthier, M. — Gauthier, R. — Gomery, B.-V. — Judge, E. C. — Melville, C.-R. — Mitchell, W. O. — Retallack, G. S. L. —

Retallack, O. M. — Stewart, J. C. — Wilson, G. M.

EATON

B—Raynolds, H. W.

EMPIRE

A—Archambault, G.-W. — Bramhall, A. G. — Coutu, A.-B. — Dutton, J. — Gallagher, F. M. — Letendre, W. — McDevitt, H. — Newman, B. — Pearce, S. A. — Pickel, H. G. — Poirier, A. — Richard, E.-J.-D. — Sabourin, P. H. — Sawyer, D. — St-Denis, J.-E. — Stein, F. C. — Webster, J. H. — White, J. G.

B—Boudrot, J.-S. — Carson, C. R. H. — Collins, R. — Curtis, G. W. — DeShaw, R. H. — Foster, G. S. — Kerr, E. F. — McCord, T. A. — Théberge, R.

EQUITABLE

A—Hemens, H. J. — Shackell, R. A. — Dutton, J. S. — Mitchell, J. — Winters, E. J. A.

EXCELSIOR

A—Benoit, W. J. A. — Bolland, W. — Carreau, J. — Dacks, I. — Desjardins, A. — Desjarlais, J. C. F. — Finnell, E. — Forest, A. — Glackmeyer, J. E. — Gronau, E.-S. — Guttman, S. — Howard, L. H. — Lafontaine, R. — Lahaie, L.-J. — Miller, R. — Pelletier, A. — Pollack, S. — Prevost, J.-B. — Rahr, W. — Rombach, N. — Saab, N. S. — Sansouci, L.-C. — Soucy, J. — Théberge, J. — Wolofsky, A.

B—Beauchemin, M. — Beauregard, E. — Beck, G. R. — Blanchet, F. — Bougie, J. L. — Bumbray, H. H. — Camirand, B. — Campbell, H. S. — Després, R.-C. — Doré, J.-F. — Favreau, J.-M. — Gauthier, R. — Gelfand, L. L. — Goldner, A. J. — Goldstein, C. H. — Greenford, S. — Jennens, P. J. — Lafond, A. — Lahaie, J.-C.-G. — Lahaie, R.-H. — Leclair, L. — Ménard, J.-W. — Ofshitzer, A. — Padulo, F. — Pauzé, J.-A. — Pauzé, R. — Roy, P. — Turenne, J.-M.

GREAT-WEST

A—Amos, A.-R. — Beaudry, G.-H. — Bernier, E. — Carreau, G.-P. — Carreau, J.-G. — Cléments, A.-H. — Collins, P. F. — Colt, W. B. — Cross, K. — Engs, P. W. — Girard, P. — Gloutney, H. D. — Heffernan, F. — Hoffman, S. C. — Hubbell, D. O. — Lebeau, N.-J. — Leblanc, W. — Lecker, N. — Martin, L. — Masse, G. — Miller, J. L. — Nandler, J. — Pike, A. H. — Rochon, D. — Stirneman, W.

B—Allard, T. — Benoit, J. — Charlebois, H.-D. — Cornu, R.-A. — Cousineau, L. — Dion, J.-A. — Eddison, E. —

Engs, W. F. — Girard, M. — Gruer, W. R. — Hardy, P.-E. — Heffernan, G. J. — Holmes, C. F. — Klineberg, L. — Knox, J. W. — Levine, N. — Lussier, J.-A. — McKelvey, W. L. — Merry, G. E. — Meunier, A. — Poyaner, M. — Roch, L. — Scott, G. M. — Seigler, M. — Shapiro, H. — Shvemar, M. — Tansey, C. D. — Trower, W. F.

D—Knox, F. J.

IMPERIAL

A—Coté, J.-A. — Daoust, D.-E. — Du Fresne, J.-J. — Garden, H. M. G. — Garth, L. — Golden, J. — Ilsey, A. H. — Joy, J. C. — Laporte, H.-J. — L'Espérance, L.-N. — Lyons, E. L. — Mangin, F. P. — Marcus, A. N. — Mock, C. K. — Muir, J. J. — Payn, J. V. — Stecklar, B. — Thouret, F. R. — Wygant, R. H.

B—Balsillie, R. N. — Barraclough, J. R. — Cox, L. — Dunford, E. P. — Fitzpatrick, J. G. — Hamilton, B. G. — Johnston, J. S. — Joubert, P.-E. — Keyes, A. P. — Mathewson, G. J. — Tobin, E. J. — Vallée, M. — Ward, H. E. — Woodburn, B. W.

INDUSTRIELLE

A—Archambault, R. — Beaudry, J. L. — Bédard, G. — Bédard, G. — Bélanger, L.-P. — Bellehumeur, P. C. — Beré, P. — Bernier, J.-E. — Berthiaume, L. — Bertrand, G. — Bessette, E. — Bilodeau, J.-E. — Bilodeau, O. — Bissonnette, F. — Blain, R.-J. — Boileau, A. — Boisvert, D. — Bonin, G. — Boucher, L. — Bourbonnais, J. — Bourcier, R. — Bujold, J. T. — Cadot, L. — Camino, F. — Cantin, J. — Chagnon, E. — Charette, A. — Charlebois, V. — Chevalier, J.-A. — Choquette, J. — Claude, L. — Cléroux, A. — Corbeil, E. — Corbin, L. — Couillard, L.-H. — Couture, J.-L. — Couture, L. — Critchley, J.-A.-T. — Crosto, V. — Dagenais, A. — Dandurand, L. — Daoust, L. — Degagné, J.-E. — Degagné, R. — Demers, R. — Demers, W. — Denis, J.-B. — Desjardins, O. — Deslauriers, P. — Desmarais, A.-C. — Desnoyers, F. — Despatie, E. — Dorval, L.-J.-O. — Dubuque, C. — Duhamel, G.-F. — Dumontier, A. — Duperron, O. — Durocher, G. — Edmond, L.-E. — Forest, G. — Fournier, J.-L. — Fournier, L.-G. — Fréjeau, C. — Gagné, M. — Garelle, L. — Gazaille, A. — Gladu, E. — Goyer, J.-O. — Gree, V. — Grenier, F. — Grenier, R. — Guindon, P. — Hade, H. T. — Hamel, J.-G.-A. — Jacob, P. — Jeannotte, G. — Jodoin, H. — Julien, R. — Kane, R. — Labranche, L. — Labrecque, H. — Laframboise, G. — Lalonde, R. — Lamonde, R. — Lan-

glois, R. — Lavoie, A. E. — Leboeuf, A. — Leboeuf, R. — Leduc, A. — Leduc, R.-A. — Leduc, R. — Lefebvre, D. — Léonard, N. — Magny, G.-N. — Manny, E. — Marcotte, L. — Marois, J. — Martel, M. — Matte, G. — Mercille, A. — Monette, E. — Morneau, G. — Paquet, C.-E. — Paquette, J.-A. — Parent, O. — Patte, R. — Payette, G. — Payette, L. — Perno, J. — Perno, J. — Picard, E. — Pilon, P. — Pion, A. — Plaisance, J.-O. — Poirier, E. — Poirier, W. — Polito, G. — Pouliot, J.-G. — Prénovost, S. — Prévost, M. — Primeau, G. — Proulx, H. — Richer, A. — Riel, J. — Riopelle, J.-H. — Robert, A. — Robillard, L. — Rosse, A. — Rouville, A. — Roy, E. — Roy, R. — Sammut, F. — Sauriol, M.-A. — Savoie, J. — Syrie, R. — Tétréault, J.-A. — Thibodeau, R. — Tremblay, G.-E. — Vaillancourt, R. — Valade, J.-A. — Vermette, L. — Verner, R. — Wilhelmy, L.

B—Bourdon, O. — Brière, A. — Dupuis, J.-A. — Ginchereau, P.-E.

LA LAURENTIENNE

A—Belleau, R. — Berthiaume, G.-J. — Lemay, J.-R.-T.

LONDON

A—Abramson, J. — Akin, J. C. L. — Allaire, A.-J. — Andrews, R. G. — Auger, M. — Badilotti, A. B. — Balsillie, U. V. — Barclay, W. S. — Basner, M. — Beauchamp, J.-G. — Beausoleil, R. — Bédard, H.-R. — Bennett, S. W. — Bentley, V. J. — Bissonnette, A. — Blair, L. — Blais, F. — Blais, G. — Bluteau, R. — Booth, J. A. — Boulanger, J.-M. — Bourdon, J.-H. — Brouillard, G. — Burrows, E. C. — Bushell, R. D. — Caffyn, E. S. — Calvert, T. F. — Carin, M. — Carmichael, H. G. — Carrier, J.-C. — Carroll, J. V. — Chailouf, R. — Charland, G.-H. — Cherry, R. E. — Chevrier, G. — Christie, N. — Cohen, L. — Collier, F. — Cook, H. J. — Daigneault, L.-J. — Daniels, H.-F. — DeCarle, W.-H. — Dent, R. W. — Deschamps, A. — Desjardins, A.-L. — Donatelli, V.-A. — Dorais, A.-T. — Dozois, E. — Dresben, A. L. — Dumont, L. — Farn, F. — Fels, G. B. — Fels, M. — Gelfand, S. — Gervais, C. — Gervais, E. — Gingras, J. — Goldenberg, J. — Gollop, R. H. — Goodman, G. — Grant, J. S. S. — Gravel, R. — Guillette, E. — Guindon, L. — Hart, R. J. — Higgins, W. D. — Israël, D. R. — Jarret, J.-M. — Jones, P. F. — Kastner, A. — Lacerte, A. — Lacey, A. E. — Lamoureux, J.-S. — Lang, A.-I. — Laperrière, G. — Laurent, G. — Lauterman, C. — Lefebvre, J. — Legault, F. — Lemieux, R. —

Long, N. — Luck, G. E. — MacDonald, A. J. — MacDonald, C. R. — MacDonald, D. A. — MacLeay, G. T. — Macneill, F. M. — Maher, H. — Mailhot, J.-A. — Major, A. — Mastrovito, F. — Mathieu, M. — Meyer, R. F. — Migicovsky, G. H. — Millar, J. C. — Miron, H. — Morneau, C.-A. — Nichol, D. A. — Pascal, M. — Patton, C. R. — Pépin, A. — Phillips, I. — Pins, M. — Poirier, A. — Poitras, S. P. — Potofsky, I. M. — Potofsky, M. E. — Puritz, N. — Riddell, E. G. — Rondeau, L. J. — Rotman, J. — Rubin, S. — Ruiter, H. F. — Sabourin, E. — Savard, A. — Schwartz, H. — Sederoff, H. — Sederoff, I. B. — Sefte-lowitz, L. — Servêtre, J.-L. — Shapiro, P. — Silver, J. — Simard, L. — Spurrell, S. — Starr, A. P. — Streicker, B. — Taylor, G. E. — Taylor, W. P. — Touchette, S. — Tourangeau, J.-R. — Trottier, R. — Trudeau, A. — Vallérand, M.-A. — Wade, S. F. — Walker, A. G. — Weisbord, N. — Wescott, R. — Westover, H. W. — Wheeler, A. J. — Wilhelmy, R. — Wiseberg, A. — Wright, W. — Yellin, S. — Zenga, C.

B—Awde, J. G. — Brown, J. M. — Clarkson, P. A. — Cummings, R. — Dunbar, W. E. — Gildchrist, H. B. — Gittleson, L. — Johnson, H. V. G. — Kirsch, M. — Leduc, E. — LeMarchant, M. G. — Lowrey, J. D. — Lyman, G. — Lyman, T. W. — Marwood, H. D. — Merrill, G. O. — Miller, W. — Morgan, C. F. — Peverley, H. A. — Phelan, E. P. — Riddell, I. — Singer, B. P. — Sully, J. A. — Sydal, D. W. C.

MANUFACTURERS

A—Altimas, R. W. — Boright, G. H. — Brunet, M. — Clément, M. D. — Connor, W. P. — Contant, A.-A. — Côté, J.-A. — Desjardins, C.-A. — French, P. M. — Healy, J. R. — Kleinberg, N. — Koren, H. J. — Lajoie, R.-F. — Pelletier, W.-C. — Provost, A. — Rand, D. C. M. — Tartre, R.-F. — Viger, B. — Waterman, N.

B—Addy, P. H. — Barr, S. S. — Barrett, J. A. — Beaudry, A. — Bernstein, D. L. — Boisvert, L.-P. — Caplin, L. K. — Champagne, J.-A. — Crooks, W. P. — Day, G. W. — Erratt, J. G. — Farrington, J. — Fraser, A. — Haldiman, G. S. — Johnston, F. C. — Lemire, W. — Martin, R. — McAdams, H. F. — Miller, H. — Morton, G. M. B. — Raper, L. H. — Rennie, J. G. — Riopel, J.-R. — Sidders, G. W. — Slade, A. T.

D—Best, A. C.

METROPOLITAN

A—Gélinas, A. — Larivée, A. — Michaud, J.-E.

B—Abrams, J. A. — Aizer, J. — Al-
 lard, S.-R. — Archambault, A. — Aro-
 noff, W. — Assaf, E. — Aubry, A. —
 Aubut, R. — Auerbach, N. — Aumais,
 J.-E. — Bachand, E. — Ballon, S. —
 Bancel, P. — Barnett, T. J. H. — Bar-
 rette, L.-P. — Baskwell, F. — Bauman,
 E. H. — Beauchamp, A.-W. — Beau-
 dette, C.-A. — Beaudoin, J.-O. —
 Beaudoin, M. — Beaudoin, Y. — Beau-
 lieu, J.-R. — Beausoleil, G. — Bédard,
 D.-J. — Bédard, G.-E. — Bélair, J.-O.
 — Belhumeur, P. — Bercovitch, J. —
 Bergeron, A. — Bergeron, J.-L. — Ber-
 geron, O. — Bergmame, A.-L. — Bé-
 riault, J.-C. — Bertrand, G. — Besner,
 J.-P. — Besner, R.-H. — Blais, M. —
 Blaukopf, B. J. — Blouin, G.-R. —
 Boisvert, A. — Bordua, C.-A.-H. —
 Borgia, J. — Bourassa, E.-R. — Bour-
 bonnais, E. — Bourdon, J.-L. — Bous-
 quet, G.-J.-J. — Boyer, J.-E. — Bra-
 bant, J.-A. — Brault, A. — Breton, E.
 — Bricault, J.-P. — Broder, S. —
 Brouillard, G. — Brousseau, J.-P. —
 Brunet, L. — Brunet, W. — Cadieux, R.
 — Cardinal, L. — Carignan, A. — Ca-
 ron, J.-F. — Cartier, J.-W. — Casgrain,
 A. — Champagne, D. — Chapelaine, R.
 — Charbonneau, E. — Charpentier, R.
 — Chartier, C.-H. — Chartier, L.-H. —
 Chazon, O. — Chevalier, L.-J. — Cho-
 quette, H. — Clément, G.-H. — Cléroux,
 R. — Cloutier, A. — Comtois, A.-C. —
 Corbeau, J. — Courchesne, C.-E. —
 Crevier, R. — Crossey, W.-E. — Cris-
 tal, S.-L. — Cummings, C.-A. — Cusson,
 A. — Dagenais, J.-E. — Daignault, D. —
 Daneault, J.-P. — Daneault, M. — Da-
 neault, T. — Dansereau, E.-J. — Daunais,
 R. — David, A. — Davidson, G.-A. —
 Décarie, R. — Delisle, R.-Y. — Delorme,
 L. — Demange, S. — Demers, J. —
 Deneault, J.-A. — Dery, M. — Des-
 champs, L. — Descheneaux, B. — Des-
 chènes, L. — Deshaies, J.-R. — Desjar-
 dins, H. — Desjardins, J.-H. — Desjar-
 dins, L.-P. — Desjardins, P. — Desro-
 chers, J.-P.-G.-M. — Desrosiers, G. —
 Désy, A. — DeVarennes, J. — DeVilliers,
 H.-J. — Déziel, M. — DiBlasio, D. —
 Dionne, P.-E. — Dionne, R.-A. — Doré,
 S.-T. — Doyen, G. — Doyon, P. — Dubé,
 J.-H. — Dubois, R. — Duchesneau, G.
 — Dufort, A. — Dufresne, R. — Du-
 pras, A. — Dupuis, J.-O. — Durocher,
 J.-A. — Dussault, E. — Dussault, J. —
 Duval, H. — Duyne, J. — Eadie, N. F. —
 Earle, G. — Elman, B. — Emard, S.
 Emond, G. — Ethier, E. — Ethier, E. —
 Evans, A.-W. — Ferro, C. — Fillion, G.-
 R. — Fiset, J.-A. — Flanagan, E.-H. —
 Flavelle, W.-R. — Fortin, O.-R. —
 Fullum, D. — Gadbois, A. — Gadbois,
 R.-P. — Gagnon, G. — Gagnon, L.-G. —

Galaise, W. — Galarneau, J.-L. — Ga-
 reau, J.-B. — Garneau, J.-A. — Gau-
 thier, G. — Gauthier, H.-S. — Gauthier,
 J.-A. — Gauthier, J.-J. — Gauvreau, A.
 — Gélinau, J.-J. — Gervais, J.-A. —
 Gervais, L.-H. — Giasson, C. — Gin-
 gras, A. — Giroux, E. — Giroux, R. —
 Giroux, R. — Godon, Z. — Goulet, C.-E.
 — Graydon, H.-E. — Grenier, A. —
 Groulx, A. — Groulx, J.-W. — Guyon,
 J.-E. — Hall, A. D. — Hamel, C. —
 Hayes, H. — Hayes, H. — Hébert, L.-N.
 — Henry, J.-A. — Hétu, A.-G. — Hills,
 H.-E. — Horovitch, N.-A. — Hubert, A.
 — Hurteau, J.-M. — Jacques, M.-G. —
 Joly, J.-P. — Kearney, P.-J. — Klepper,
 D. — Klepper, H. M. — Klepper, M. H.
 — Koss, M. B. — Laberge, R. — La-
 bonté, J. — Labrèche, E. — Labrecque,
 H. — Laframboise, E. — Lalande, J.-H.
 — Laliberté, B. — Laliberté, R. — La-
 londe, J.-A. — Lambert, F. — Lam-
 bert, H.-A. — Lambert, J.-E. — Lanc-
 tôt, A. — Landry, J.-C. — Langlois, R.
 — Laniel, J.-E. — Laperrière, L.-M. —
 Laporte, J.-L. — Larin, C.-E. — La-
 rouche, G. — Laurier, G. — Laverdure,
 O. — Lavoie, A. — Lavoie, D. — La-
 zanik, M. — Leboeuf, A. — Leboeuf, A.
 — Leboeuf, I. H. — Leboeuf, J. —
 Leclair, J. — Ledoux, R. — Leduc, O.
 — Leduc, R. — Lefebvre, J.-E. — Le-
 fort, A. — Leibovitch, A. — Lelièvre,
 M. — Léonard, J.-A. — Leroux, H. —
 Leroux, P.-A. — Lesage, V. — Le-
 Siège, J.-R. — Lespérance, D. — Lé-
 tourneau, E.-F. — Little, J. — Longpré,
 J.-R. — Loranger, A. — Lord, J. —
 Lussier, C.-A. — Lynch, N.-D. — Ma-
 gnán, J.-E. — Maheu, G.-A. — Main-
 ville, A. — Marchand, H. — Marcotte,
 L. — Marquis, R. — Marsh, L.-S. —
 Martin, C. — Martin, E. — Martin, L.
 — Martin, M. — Martin, R. — Marti-
 neau, H. — Masse, C.-E. — Masse, O.
 — Masse, J.-W. — Matteau, E.-A. —
 Maurice, J.-P. — McBain, G. W. —
 McBurney, J.-E. — McInnis, J.-D. —
 Meunier, O. — Michaud, G. — Milot, V.
 — Mintz, I. — Mitchell, R. — Mon-
 geon, J.-A. — Morand, R. — Morin, J. —
 Morin, L. — Morris, F. W. — Moss,
 W. M. — Mouton, M. — Nadon, H. —
 Nelson, H. S. — Paquin, J.-A. — Paré,
 G. — Parent, A.-J. — Pariseau, R. —
 Pelletier, F. — Pelletier, P.-E. — Papin,
 J.-A.-G. — Pérusse, B. — Petrakos, E.-
 S. — Picard, J.-A. — Picher, C. —
 Pion, H. — Poirier, C. — Poirier, E. —
 Poirier, G. — Portman, M. L. — Pouliot,
 J.-M. — Primeau, L. — Prénovost, J.-
 P. — Prénovost, P. — Proulx, F.-P. —
 Provencher, A.-W. — Quesnel, A. —
 Quintin, A. — Rabeau, U. — Racicot,
 J.-A.-F. — Ranger, L. — Renaud, L.-P.

— Richard, G.-T. — Richard, J.-O.-G. — Richard, R. E. — Riles, H.-J. — Rivard, R. — Robert, J.-A. — Robitaille, L.-M. — Roch, J.-E. — Rochford, J. — Rochon, J.-B. — Rochon, J.-O. — Rochon, O. — Roe, F. G. — Rolfe, A. T. — Rosentzweig, C. — Rouleau, U. — Roy, J.-H. — Roy, J.-L. — Royal, R. — Ryant, N. — Sansregret, A. — Savard, L.-A. — Sesia, A.-T. — Sheppard, G.-F. — Shvemar, L. — Spurrell, E. — Stanfield, L. — Stuart, A. — Taylor, C. W. — Tessier, E. — Tessier, R. — Tétrault, P. — Thérien, H. — Thoms, J. A. — Thornborrow, T. — Tourangeau, P. — Tourangeau, R.-E. — Tousignan, J.-N. — Trahan, E. — Tremblay, G. — Trottier, J.-G.-H. — Turcotte, A.-S. — Turcotte, A.-J.-L. — Turcotte, P.-E.-L. — Turgeon, E. — Uditsky, M. — Vachon, P.-E. — Vadeboncoeur, J.-M. — Vaillancourt, A. — Vézina, G. — Vincent, J.-E. — Walters, G.-L. — Wasbrod, V. D. — Weinstein, J. — Wolinsky, J.

MONARCH

A — Bienjonetti, L.-A. — Fournier, J.-P. — McSween, H.
 B — Bujila, T. D.
 D — Millichamp, W. F.

MONTREAL

A—Andrews, K. E. — Beresford-Howe, R. — Bertrand, G. — Duchesneau, R.-J. — Fromson, M. — Joslin, C.-E. — Lallanne, J.-F. — Lanthier, A.-C.-A. — MacMillan, A. M. — Marcovitch, A. — McDonald, W. J. G. — Metzler, R. B. — Millar, W. — Miller, G. B. — Raymond, L.-P. — Remenik, N. — Rubins, M. — Ryan, W.-J. — Seidman, R. — Shaner, J.-M. — Smythe, W. — Sussman, B. — Trachtenberg, J. — Veinish, N. — Wilson, W.-W. — Zuker, L.
 B—Colle, M.-I. — Godine, N.-H. — Coldman, H.-A. — Gunning, F. T. — Hanson, B. A. — Hatrick, R. G. — Hayes, J.-M. — Johnston, A. T. — Joselefsky, D. — Lewis, G. G. — McRae, N. D. C. — Melling, A. L. — Miller, L.

MUTUAL-CANADA

A—Boivin, F. — Brisson, H. — Campbell, G. D. — Carter, R. C. — Cartledge, C. W. R. — Commins, M. J. — Desjardins, J. — Fournier, J.-A. — Goodier, R. W. — Jay, J. P. — Knight, G. W. — Ladouceur, L. — Leverette, G. W. — Magill, R. W. — Malcolm, R. K. — Martel, G. — McCulloch, A. L. — Pomerski, J. L. — Quesnel, J.-L. — Reid, C. D. — Richard, G.-A. — Robinson, F. — Shuster, N. — Tarbush, H. L. — Temple, P. W.

B—Abramowitz, M. — Aubry, R. — Bérard, J.-A. — Berthiaume, L. — Binns, R. E. C. — Bougard, J. N. — Bourgouin, H.-W. — Breedlove, W. C. — Burnett, G. — Clelland, W. N. — Clough, H. F. — Cohen, J. — Delage, A. — Emmett, T. T. — Flibotte, J.-A. — Fyfe, A. M. — Gnaedinger, A.-L. — Goddard, G. I. — Gosselin, V. — Hanna, A. A. — Hart, C. M. — Jones, J. B. — Jones, J. J. — Lafortune, J.-N. Laing, G.-H. — Laurin, W. T. — Levin, A. — MacCormack, J. M. — McCuaig, W. — McKenzie, A. R. — Mitchell, H.-F. — Nadler, J. — O'Connor, W. D. — Patte, M. — Penny, O. R. — Picard, E. — Potechin, W. C. — Race, W. F. — Reynolds, B. H. — Rinfret, L.-V. — Robert, A. — Shapiro, H.-A. — Shetler, F. G. — Sifton, C.-H. — Stewart, G. B. — Tanguay, J.-A.-S. — Valois, H.-O. — Walkem, H. C. — Weekes, J. H. G. — Wilson, F. B.

MUTUAL-CITIZENS

B—Augustine, W. — Bacon, W. — Barbeau, H. — Barry, G. — Beaudoin, R. — Beaugregard, L. — Bélair, P.-E. — Bergeron, J. — Bernier, H. — Bertrand, G. — Bonhomme, U. — Brunet, C. — Campeau, R. — Cardinal, L.-P. — Chaput, P. — Constantineau, E.-J. — Coutu, P. — Dagerais, R. — D'Amour, R. — DesSerres, J.-E.-E. — Desmarchais, P. — Desy, R. — Dion, G. — Dumas, E. — Duval, D. — Forman, A. — Freedman, J. — Goulet, J.-N. — Gervais, E. — Gravel, E. — Hache, E. — Himbeault, E. — Hunter, T. — James, W. C. — Joly, L. — Jones, J. — Jutras, F.-X. — Lacroix, P. — Lafortune, A. — Laliberté, H. — Lalonde, J.-M. — Lamarche, R. — Laperle, L. — Larin, E. — Laurondeau, S. — Laurier, L.-P. — Leclair, A.-E. — Lecompte, J.-B. — Legault, C. — Lesage, E. — Levac, J. — Litalien, J.-B. — Martel, L. — Martin, V.-L. — Mason, W.-J. — McMorro, M. H. — Morel, R. — Mousseau, L. — Mousseau, M. — Odell, H.-S. — Ouellette, A. — Ouellette, A.-O.-A. — Parent, R. — Parker, R.-A. — Perron, A. — Prudhomme, A. — Reneault, A. — Riendeau, J.-P. — Robinson, B. W. — Roch, J. M. — Rocheleau, A. — Rockstein, I. — Rouillard, M. — Rutherford, W. A. — Sévigny, A. — Sharman, G. — Soucheureau, A. — St-Antoine, N.-C. — Stuart, D. J. — Tousignant, A. — Trépanier, H. — Vachon, J.-O. — Valade, T. — Vermette, H. — Vosko, S.-L.

NATIONAL

A—Allard, R. — Bowman, E. — Gratton, J.-A. — Lanctôt, E. — Michaels, V. — Prévile, J.-A.-E.

B—Blumenthal, A. — Brazier, S. — Breitman, M. — Cloutier, J.-E. — Gauthier, J.-L. — Racine, J.-A. — Rill, N. A.

C—Dagenais, A.

NEW YORK

A—Angel, J. — Darby, J. M. — Franklin, — J. A. — Gauvin, C.-C. — Gould, W. P. — Kaplan, M. — Ketcheson, F. G. — Levin, P. — Madill, C. S. — Nixon, F. B. — O'Connell, T. C. — Park, S. L. — Pelton, E. F. — Vipond, A. H.

B—Taylor, A. R. B. — Young, J. D.

NORTH AMERICAN

A—Adelstein, H. M. — Aldham, R. G. — Bergeron, J.-C.-E. — Bertrand, J.-O. — Blaney, W. P. — Blond, I. B. — Blond, M. — Brock, A. — Bruneault, H. — Burman, L. — Cardin, J.-E.-A. — Climan, B. J. — Coates, T. — Fitch, J. — Fogel, H. S. — Gillespie, G.-A. — Godwin, J. D. — Grenier, G.-P. — Kirschberg, I. — Lebeau, W.-C. — Lebel, R. — Leblanc, F.-X. — Leblanc, F.-X. — LeMoyné, J.-D. — Levine, H.-A. — Lusier, A. — McKechnie, F. H. — Moscovitch, L. J. — Raviner, M. — Rothbart, H. — Schwartz, C. E. — Schwartz, P. — Sherman, G. — Smith, M. S. — Tremblay, L.-D. — Webster, H. L.

B—Adelstein, S. H. — Baber, G.-C. — Bourke, T.-E. — Brouillette, W. — Brown, R. C. — Burman, S. S. — Cherrier, A. A. — Clark, W. A. — Depatie, T. V. — Giroux, C. — Huckle, M. — Irwin, A. N. — Kirschberg, G. — Morin, L.-P. — Papineau, J. — Quinlan, H. G. — Turcot, A. — Walker, M. G. — Weinrauch, J. G.

NORTHERN

A—DeCarufel, R.-O. — O'Brien, G. S. — Pepin, G.-C. — Poirier, J.-E.M. — Spinks, A.

B—Dionne, E.-A. — Verdon, J.-E.

OCCIDENTAL

A—Benoit, J.-A. — Brown, M. G. — Cardinal, G. M. — Claude, A. — Lewinson, J. — Mahon, W. E. — Neumann, L. J. — Ste-Marie, A.-A. — Tyrer, W. D.

B—Arnovitz, M. — Byatt, E. R. — Ciceri, C.-J. — Dandurand, P. — Gendron, J.-H. — Laurin, J.-A. — Lyonais, C. — Racey, B. R.

LA PREVOYANCE

B—Belzil, A. — Legault, O. — Phaneuf, W.-M. — Ranger, J.-R. — Simoneau, P.

PRUDENTIAL-AMERICA

A—Allen, J. H. — Amyot, R. — Angelini, P. — Barolet, A. — Barrett, F. —

Beasley, W. M. — Beauchamp, J.-O. — Beaulieu, A. — Beaupré, A. — Bédard, A. — Bélec, P.-E. — Benoit, E. — Bentley, G. M. — Bernier, A. — Bernier, W.-L. — Bessette, A. — Bétournay, G. — Bilodeau, A.-R. — Bilodeau, L.-P. — Birch, H. J. — Birchenough, D. D. — Bisailon, A. — Bisailon, G. — Bisailon, P.-P. — Bissonnette, F. — Blanshay, H. — Blidner, C. L. — Boffey, E. — Boucher, P.-E. — Bourdeau, L. — Bourgeois, I. — Bowen, T. — Boyer, C. — Boyer, M. — Brady, N. C. — Brault, J.-L. — Breton, F. — Brunet, J.-R. — Burns, W. A. — Carey, W. J. — Cayer, D. — Cayer, S. — Champagne, R. — Chapdelaine, L. — Charbonnier, Y. — Chartrand, J.-W. — Chartrand, L. — Chartrand, O. — Chevrier, H. — Clozner, J. — Clouatre, J.-B. — Cloutier, M. — Corcoran, J. J. — Crawley, A. B. — Cuffling, A. — Cyr, J. O. — Dagenais, L. — Dandonneau, A. — DaPrato, J. A. A. — Dejean, F. — Delfosse, L. — Desautels, J.-A. — Desormeaux, J.-W. — Desy, S. — Dolan, W. — Dorion, J. — Douglas, H. P. — Dubois, A. — Dupont, P. — Dupuis, F. — Dupuis, N. — Elton, A. R. — Finkelstein, H. — Fontaine, F.-A. — Ford, W. — Forget, G. — Fortin, J.-H. — Gagné, J.-B. — Gagné, L. — Gagnon, C. H. — Gammon, W. E. — Gardner, A. A. — Gaudet, A. — Gaudet, J.-A. — Gauthier, J.-G. — Gauthier, J.-T. — Généreux G. — Gilbert, J.-A. — Gingras, G. — Girard, R. — Goldsmith, G.-E. — Goulet, C.-E. — Goulet, E. — Goulet, P.-A. — Greenhalgh, F. — Grenon, E. — Haas, J. M. — Hénault, L. — Homier, J.-A. — Jarrold, E. J. — Johnson, A. — Joseph, P. — Julien, J.-R. — Keegan, J. T. — Kelly, G. P. — Kotler, S. — Lacroix, G. — Lacroix, N. — Laforest, R. — Lagacé, O.-P. — Lancaster, J. S. — Lanctôt, H.-E. — Lannegrace, E. — Lanthier, E. — Laplante, J.-R. — Latendresse, J.-B. — Lavallée, P.-E. — Leclair, J.-E. — Leduc, J.-A. — Lespérance, H. — Lévesque, J.-B. — Lewis, M. — Lister, J. C. — Loranger, A. — Lupien, H. — Macdonald, J. K. — Malouin, P. — Marien, E. — McDonough, J. V. — Meloche, C.-A. — Ménard, R. — Mills, D. D. — Mongeau, F. — Morin, S.-N. — Mullin, J. J. — Ouimet, G. — Ouimet, V. — Paquette, A. — Paradis, J.-L. — Paré, J.-M. — Parent, I. — Paterson, A. H. — Payette, L.-A. — Pellerin, O. — Perrault, R. — Picher, L.-J. — Pilon, J.-B. — Pollard, T. — Pontbriand, J. C. — Prévost, J. — Primeau, A. — Rasnikoff, A. — Reid, A. — Renaud, O. — Reside, C. A. — Ricard, R. — Robichaud, J.-E. — Robillard, R. — Roch, D. — Schmidt, X. G. — Schuler, O. N. —

Smeall, G. M. — Smolkin, C. — Soiffer, R. — Sommer, B. — St-Jean, L. — St-Jean, N. — St-Vincent, G. — Thérroux, M. — Tisseur, F.-X. — Touchette, Z. — Tremblay, S. — Turner, H. — Walsh, J. E. — Westermann, R. C. T. — White, A. G. — White, W. — Wiseberg, J. — Woods, G. — Zittler, D.
B—Bailet, X. — McCoy, L.-A. — Brunet, J. Z.

PRUDENTIAL-LONDON

A—Christie, D. — Crevier, P. R. — Guindon, J. Iverson, H. V. — Main, G. A. — Mingay, J.-D. — Vance, L. A.
B—Beaulieu, J. — Bellin, J. N. — Bendall, H. C. — Bernardin, J.-L. — Braithwaite, R. C. — Brault, M.-H. — Brown, T. G. — Burton, J. M. — Cardinal, F. — Chales, P. E. — Charbonneau, C.-F. — Grothé, R.-O. — Dansereau, V.-D.-P. — Delacourt, A.-F. — Desmarais, A. — Eke, L. L. — Ellison, B. — Faribault, M. — Fox, G.-H. — Gaudry, E. — Geoffrion, C.-E. — Green, S. — Greenfield, G.-A. — Hardy, W.-H. — Jérôme, J. — Leblanc, G. — Leblanc, H. — Lee, H.-L. — Lepage, R. — Lepine, J.-E.-A. — Meloche, J. — Meunier, S. — Paquette, G. — Paquette, P. — Paré, J. — Parizeau, G. — Simpson, W. S. — Sinclair, E. L. — Spencer, B. Y. — Symons, F. S. — Tanguay, M.-A. — Whipps, H.-E. — Wong, W.

ROYAL

A—Walker, J. J.
B—Adams, R. P. — Amos, J.-O. — Brossard, R. — Brunelle, F. B. — Bulley, H. J. — Cadieux, J.-S.-B. — Carmody, J. — Caven, W. W. — Chartrand, L.-G. — Clarke, H. G. — Colvil, J. A. C. — Dettmers, O. W. — Fellows, H. V. — Fisher, W. R. — Gault, P. R. — Gougeon, J.-P. — Gray, J. F. — Hampson, H. R. — Harries, R. A. — Hodgson, J. P. — Howard, R. — Hurtubise, J. — Hurtubise, R. — Jasmin, H. — Kavanagh, F.-J. — Kirk, T.-A. — Lee, J. G. — Lusier, R. — Mackenzie, D. S. — Margolèse, I. N. — Maughan, A. H. — McLean, P.-F. — Hold, J. M. — Pauzé, L.-A. — Peebles, A. — Pollock, J. J. — Quinn, R. F. — Rankin, G. — Rowat, J. — Schofield, W. — Sise, E. F. — St-Cyr, A.-C. — Stuart, D. G. C. — Tollett, L. H. W. — Tougas, A. — Williams, H. W. — Williams, J. M. — Wilson, A. S. — Wonham, H. W.

ROYAL GUARDIANS

A—Brodie, S. W. — Granovsky, S. B. — Henriksen, T. B. — Hogan, A. J. — Maguire, E. J. — Perrott, D. — Wilks, H. E. — Woodhead, C. H. — Woodman, H. J.

B—Dalton, J. J.
D—Rabinovitch, H.

LA SAUVEGARDE

A—Archambault, U. — Cardinal, J.-A.-R. — Carignan, R. — Castonguay, F. — Chapat, R. — Charbonneau, F.-X. — Croteau, J. — Cusson, H. — Daoust, G. — Dubuc, J.-V. — Gatien, A. — Gratton, A. — Guertin, M. — Lacaille, P.-A.-A. — Larivée, J.-H. — Paquin, A. — Pelletier, J.-A. — Poirier, P.
B—Beauchamp, J.-E. — Bouchard, P. — Bourbeau, J.-A. — Brissette, E. — Cardin, L. — Carrier, C.-A. — Chabot, P. — Décary, R. — Delabarre, J.-H. — Deschamps, L. — Desjardins, A. — Desmarais, E.-A. — Després, J. — Ducharme, J.-O. — Gagnon, J.-O. — Gaston, L.-J. — Giroux, B. — Lafaille, R.-M. — Langelier, E.-R. — Langevin, J.-H. — Larocque, J.-G.-E. — Lavigne, W. — Lebeau, J. — Ledoux, A. — Léonard, D. — Ouellette, U. — Perras, J.-A. — Perreault, R. — Prévost, J.-P. — Rivet, J.-H. — Roussin, A. — Savard, L. — St-Pierre, S. — Tozzi, J.

SOVEREIGN

A—Garneau, S. — Gouzopoulos, J. — Guertin, R. — Lavergne, C.-E. — Noël, J.-S. — Parent, J.-J.-M. — Prénovost, B. — Weillbrenner, W.

STANDARD

A—Beauvais, J.-P. — Champagne, J. — Fraser, K. C.
B—Beswick, J. A. — Brown, H. — Cairns, M. J. — Draper, G. C. — Fraser, S. B. — Girard, E. — Griffin, P.-H. — Hart, F. L. — Hermans, S. — Howard, T. — Howell, A. R. — Hurtubise, E. — Lalonde, A. — Lawrie, W. D. — Lees, H. — Lewis, M. — MacAllister, C. M. — Macneill, F. C. — Marshall, G. M. — Massiah, C. H. — Peirson, R. — Ralston, W. A. — Reid, J. A. — Rolland, C.-R. — Rolland, F.-A. — Rolland, F.-F.-L. — Rose, J. — Ryan, W. J. — Smith, G. P. — Smith, P. — Thistlewaite, W. J. — Tyre, J. R. C. — Walker, A. W. — Zoppi, R. W.

SUN

A—Allard, C. — Attridge, W. H. — Beauregard, J.-M. — Bérubé, J.-A.-P. — Bitzinger, W. — Boyd, B. A. — Brady, B. W. — Campbell, P. P. — Cartier, J.-P. — Caswell, J. A. — Chadwick, H. B. — Chalmers, L. — Charman, F. B. — Clark, D. — Clerk, H. R. — Cooke, W. G. — David, J. — Davis, H. E. — Decelles, P. — Decker, O. B. — Dumont, G.-E. — Faucher, H.-P. — Findlay, A. S. — Fleischman, I. M. — Foster, A. D.

— Gavin, D. — Gibson, R. L. — Gilpin, W. S. — Goldenstein, J. — Grenier, G. — Hands, N. K. — Hives, P.-D. — Jackson, F. — Jammicky, F. J. — Kent, E. — King, W. W. — Kingsley, H. — Kittedge, G. A. — Labrosse, H. — Lalonde, J. -L. — Lamy, P.-M. — Lecavalier, A. — Lefebvre, J.-R. — Lefebvre, M. — MacIntosh, G. G. — MacLachlan, M. B. — MacRae, M. — Madore, P. — Marchand, J.-L.-J. — Marson, T. W. — Martin, W. H. — McFetrick, A. C. — Menzies, D. L. — Mitchell, J. G. — Moir, W. O. — Moreland, W. R. — Morris, W. A. — Paradis, A. — Pervin, J. — Pesant, J.-A. — Poirier, R. — Poirtras, A. D. — Reid, E. L. — Rice, V. S. — Sabourin, J. A. — Samuels, P. — Seidman, M. B. — Shapiro, D. — Smereczynski, M. — Stanton, K. Y. — Stanley, A. E. — Taylor, E. S. — Tucker, J. — Vineberg, A. — Ward, G. F. — Williamson, R. J. — Winter, R. — Young, J. D.

B—Applin, J. — Attridge, W. G. — Beckett, O. G. — Biltis, C. A. — Bordo, J. — Boronow, W. G. D. — Brown, A. — Brown, A. E. — Brussels, A. A. — Bryce, G. M. — Budge, D. A. — Carson, J. E. — Carson, J. — Chartrand, J.-A. — Chatelain, J.-U. — Côté, J.-R. — Cross, M. H. — Cross, R. L. — Drumm, F. T. — Drummond, J. S. — Drysdale, E. H. — Dubney, A. B. — Dubuc, J.-L.-P. — Farrell, M. F. — Fellows, W. A. — Finestone, A. — Franklin, J. L. — Fraser, C. C. — Fuller, F. V. — Galt, N. M. — Gervais, C.-A. — Giasson, J.-C. — Gibert, F. — Goldberg, B. — Grenier, A. — Hall, A. P. — Heffernan, E. L. — Helal, W. — Herscovitch, M. H. — Hilton, A. B. — Holland, L. F. — Jacobson, F. — Javet, E. — Jones, A. L. — King, S. C. — Koenig, P. — Lafontaine, J. — Lagarde, O.-H. — Lamothe, J.-M. — Langevin, J.-O. — Larkin, E. H. —

Lasalle, A. — Lasalle, J.-A. — Lee, J. S. — Lewis, J. B. — Lewis, V. — Litwin, S. — Lordly, H. A. — Mace, T. W. — Mack, H. E. — Moore, F. I. — Morehouse, J. H. — Moreland, H. C. — Morris, J. M. — Motzfeldt, E. — Nathanson, B. — Neilson, S. A. — O'Malley, M. E. — Patterson, A. A. T. — Poirier, J.-E. — Quenneville, F. — Robson, J. S. — Rowell, N. F. — Rubinovich, I. M. — samuels, H. — Samuels, M. — Shalinsky, D. L. — Shea, J. C. — Simms, M. — Smeaton, J. C. — Smith, S. H. — Sonne, R. T. — Stafford, R. W. — St-Amour, J.-B. — Venning, E. A. — Walkley, J. M. — White, E. A. — Whitehead, G. V. — Wilkinson, C. A. — Yudin, W.

C—Cunningham, K. M. — McCallum, H. W.

TRAVELERS

B—Abbey, P. — Andrews, J. C. — Archambault, V. — Blaker, J. M. — Booth, L. T. — Brault, P.-A. — Burns, W. T. — Carter, S. C. — Chouinard, R.-M. — Choyer, A.-R. — Corbeil, M. — Daigle, R. P. — Daly, H. J. — Desrochers, L. — Dietsche, P. A. — Dietsche, R. W. — Dionne, H. — Dorval, R. — Friedman, E. A. — Gilmour, J. M. — Godin, E. — Gray, R. M. — Grondin, M. — Hale, E. C. — Harcourt, L. G. — Henry, H. L. — Heward, R. B. — Humphrey, J. M. — Joncas, L. — Kane, C. E. — Kinsella, W. T. — Kollmar, W. E. — Leblanc, J. — Lefebvre, P. — Leishman, K. — Machum, G.-C. — Millette, M. — Morrison, N. — Ogilvy, L. C. — Paquette, J. A. R. — Pearson, H. A. — Raymond, A. — Reusing, A. R. — Robert, J. R. — Robert, J.-A.-A. — Robertson, R. O. — Smith, M. D. — Valade, P.-E. — Vautelet, H. E. — Wood, G. A.

QUEBEC

AETNA

B—Felton, A. M. — Laliberté, A.

CANADA

A—Bernard, J.-F.-D. — Deblois, C.-E.
— DeGoumois, M. — Dumais, J. R. —
Hudon, F. — Lebel, L. — Marsh, D. —
Pedneault, L. — Samson, J.
B—Byrne, A. C. — Lachance, L. —
Scott, A. B.

CONFEDERATION

A—Casgrain, M.-R. — Lavoie, N.
B—Laflamme, G. — Lavoie, E. —
Lortie, J. — Vaillancourt, E.
D—Crépeault, E.

CONTINENTAL

A—Egan, J. A.

CROWN

A—LeBrun, C. — Métivier, A.-A.
B—Blouin, A. — Brousseau, R. — De-
vine, J.-P. — Houde, L. — LeBrun, J.-
P. — Pouliot, J. — Ruel, S. — Simard,
J.-A. — Simard, R. — Tremblay, V.

DOMINION

A—Bégin, J.-A.-E.
B—Baillargeon, G.

EMPIRE

A—Bergeron, A.
B—LaRue, P. V. —

EXCELSIOR

A—Blouin, G. V. — Gervais, H. —
Jobin, N. — Miron, A.
B—Hay, A. H. M. — Mathieu, M.

GREAT-WEST

A—Jalbert, A. — Martin, O. — Ratté,
J. R.
B—Bouchard, J. — Gignac, A. —
Houde, F.-X. — Houde, S. — Marchand,
S. — Paré, J.-A.
D—Frenette, J.-E.

IMPERIAL

A—Chrétien, J.-F.-A. — McPhee, A.
C.
B—Laroche, H.

INDUSTRIELLE

A—Arial, P. — Arsenault, A. — Audet,
R. — Auger, H. — Bédard, H. — Bédard,
L. — Bernier, L. — Bernier, M. —
Boies, N. — Bolduc, C.-E. — Boudreault,
G. — Brouard, F.-D. — Carrier, J.-E.
— Chastenay, P. — Chenard, V. — Côté,
C. — Côté, P.-E. — Coulombe, A. —

Daigle, R. — Dompierre, R. — Dufresne,
A. — Dumas, E. — Dupuis, R.-C. —
Dupuis, Z. — Filteau, J.-A. — Fortin,
O. — Fournier, M. — Frédérick, A. —
Gauvin, R. — Gauvreau, R. — Goulet, R.
— Grenier, L. — Griffin, H. D. — Jacob,
A. — Julien, J.-A. — Julien, L.-P. — La-
casse, J.-C. — Lachance, A. — Lachance,
H. — Latulippe, L. — Laurendeau, A.
— Lemay, J.-M. — Lemelin, N. Lessard,
P.-A. — Létourneau, G. — Létourneau,
H. — Maranda, F. — Martin, A. —
McMullin, R. — Michaud, G.-E. — Milot,
J.-N. — Moisan, J.-A. — Morest, J.-A.
— Morin, R.-G. — Morisset, J.-P. —
Nadeau, F. — Nadeau, R. — Neilson,
W. — Nobert, J.-L. — Nolet, L. — Pa-
quet, P. — Parent, P.-H. — Payment, J.-
E. — Pelletier, D. — Plamondon, P. —
Racine, E. — Robert, R. — Robitaille, J.
M. — Robitaille, P. — Santerre, F. —
St-Laurent, J.-G. — Therrien, L. —
Trépanier, A. — Turcotte, J.-C. —
Vézina, H.

LA LAURENTIENNE

A—Michaud, C.-A.
B—Gaumont, G.-H.

MANUFACTURERS

A—Bastien, R. K. — Chaumette, A. —
Cloutier, G. — Fraser, R. — Gorman,
J. E. — Périnet, L.-P. — Power, D. H.
— St-Pierre, R.
B—Martin, B.-D.-J.

METROPOLITAN

B—Angers, L. — Arsenault, M. — Au-
det, J.-A. — Beaupré, R. — Bonefon,
E.-W. — Bonefon, L.-P. — Brown, J.
A. — Bussièrès, J.-A.-L. — Campagna,
A. — Charest, L. — Chateaufneuf, H.-N.
— Côté, J. R. — Côté, P.-E. — Couture,
J.-R. — Delisle, F.-X. — Demers, P.-E.
— Dorion, L. — Drouin, C.-A. —
Drouin, G. — Drouin, P.-E. — Duchesne,
J.-A. — Faucher, R. — Filion, F. — Fil-
teau, R. — Fontaine, M. — Fortin, J.-A.
— Gagnon, G. — Gaudreau, A. — Gau-
thier, A. — Gingras, A. — Gingras, R. —
Grantham, T. L. — Hamel, L. — La-
berge, A. — Laflamme, W. K. — La-
gacé, R. — Lapointe, L.-P. — Laveau, J.-
A. — Lehoux, E. — Lehoux, J. L. — Le-
houx, R. — Lemoine, G. — Lepage, A. —
Lepage, J.-N. — Lepage, J.-R. — L'Heu-
reux, J.-H. — L'Heureux, R. — Marier,
A. — Meunier, A. — Monast, M. — Mo-
reau, C.-A. — Myrand, E. — Paquet,
M. — Paré, E. — Paré, F. — Parent, J.-
A. — Picard, J.-A. — Plamondon, C.-E.
— Poirier, M.-J. — Pouliot, N. — Robi-

taille, A. — Rodrigue, A. — Savard, L.-H. — Simard, P. — St-Arnaud, W. — Trahan, E. — Tremblay, E.-S. — Tremblay, J.-A. — Tremblay, L. — Turgeon, I.

MONTREAL

A—Barry, F. — Côté, M. — Dion, E. — Doddridge, J.-P. — Giguère, J.-A. — Lavallée, G. — Martel, G. — McKenny, G.-M. — Riverin, E.

B—Bédard, R. — Faguay, J.-G.-L. — Lavigreur, G. — Mercier, A. — Paradis, M.

MUTUAL-CANADA

A—Amyot, S.-E. — Carpentier, S.-S. — Chalifour, L.-E. — Champoux, L. — Couture, B. — Desjardins, J.-A. — Jolicoeur, J.-E. — Laroche, P. — Marois, J.-C. — Monaghan, M. — Pelletier, L.-P. — Piché, C.-E. — Savard, C.-E.

B—Bédard, J.-D. — Goulet, G. — Jeanneau, H. — Marois, A. — Monaghan, J.-G. — Roy, L.

D—Jolicoeur, L.

MUTUAL-CITIZENS

B—Beaulieu, D. — Desy, J.-L. — Grenier, M.-J.-A.-P. — Lamontagne, O. — Larivée, J.-L. — Lemieux, L.-P. — Plante, J.-O. — Ruel, W.-O.

NATIONAL

A—Bouchard, D. — Bouchard, J.-A.

B—Déry, N.-A. — Royer, C.-R.

NEW YORK

A—Brady, J.-A. — Garant, O. — Méthot, A. — Olivier, N. — Roberge, J.-L. — Rosa, R. — VanFelson, A.-B. — VanFelson, G.-L.

B—Rhéaume, R.-E.

NORTH AMERICAN

A—Cannon, L. — Schulman, J.

B—Pratte, G. — Remillard, P. — Renaud, J.-A. — Robitaille, J.-A. — Simard, J.-N.

NORTHERN

A—Dufour, B.

B—Goodwin, G. — Lavoie, G. N. — Saucier, J.-A.

OCCIDENTAL

B—Poitras, J.-E.

PRUDENTIAL-AMERICA

A—Barbeau, J.-O. — Bernard, R. — Blais, E. — Dufour, O. — Dufresne, G. — Gibson, L.-S. — Giguère, A. — Girard, A. — Hamel, G. — Labbé, J.-A. — LeGendre, J.-H. — Lévesque, V. — Morency, G.-E. — Paquet, G. — Plamondon, V.-L. — Plante, J.-D. — Robitaille, A. — Sanfaçon, A. — Slater, J. M. — Vermette, J.-A.

PRUDENTIAL-LONDON

A—Brassard, U.-W.

B—Audet, P. — Brunet, J.-C. — Côté, G.-J.-E. — Côté, J.-R. — Gauvreau, G.-R. — Jobin, E. — Lajeunesse, L.-A. — McNicoll, J. — Paquet, G.-A. — Plante, P.-E. — Roussel, P.

ROYAL

B—Andrews, R. I. — Bignell, C. B. — Budden, G.-M. — Budden, H.-A. — Budden, H. R. — Champion, W.-S. — Craig, G.-K. — Martin, J.-T.

LA SAUVEGARDE

A—Audet, P. — Guertin, V.-C. — LeLièvre, W. — Morissette, J.-R.

B—Boisvert, T. — Bouchard, L.-P. — Denis, H. — Doyon, F. — Huot, A. — Morel, C.-E. — Roberge, J.-M.

SOVEREIGN

A—Gervais, W.

SUN

A—Beaudry, G.-A. — Bériau, P. — Cooke, A. — Girouard, J. — Harney, M. — Lefavre, E. — Legaré, W.-A.-J. — Savignac, J.-A.

B—Duhamel, R. — Galibois, J.-E. — Myrand, R. — Savard, J. — Trudelle, L.-A.

TRAVELERS

A—Vachon, G.

B—Casault, R. — Delisle, F. F. — Draper, W. H. — Giguère, P. H. — Hall, B. O. — Koettlitz, F. A. B. — Martel, J.-P. — Miville-Dechêne, F. — Simard, G.

PROVINCE DE QUEBEC

ACTON VALE, Bagot

North American—A—Meunier, G.
La Sauvegarde—A—Gauthier, T.
Sovereign—A—Gauvin, E.-P.

ALBANEL, Lac St-Jean

La Sauvegarde—A—Leboeuf, C.-E.

ALMAVILLE, Lavolette

Excelsior—A—Roy, G.-A.

AMOS, Abitibi

Excelsior—B—Bouchard, J.
National—B—Veillette, B.
Northern—A—Roy, A.

AMQUI, Matapédia

Crown—A—Lapointe, P.
Metropolitan—B—Côté, P.-E.

ANCIENNE LORETTE, Québec

Metropolitan—B—Kirouac, P.-H.
Sun—A—Bastille, F. — Hamel, G.
La Sauvegarde—D—Fiset, R.

ANGE-GARDIEN, Montmorency

Industrielle—A—Grenier, J.-E.
Mutual-Citizens—B—Rochefort, E.
Prudential-America—A—Côté, G. — Ma-
thieu, E.
Prudential-London—B—Mathieu, P.

ARMAGH, Bellechasse

North American—D—Gosselin, E.
La Sauvegarde—D—Turgeon, J. C. G.

ARNTFIELD, Pontiac

Crown—D—McCann, H.
Mutual-Canada—D—Galbraith, V. A.

ARTHABASKA, Arthabaska

Confederation—A—Pouliot, A.
Prudential-London—B—Belleau, F.-A.
La Sauvegarde—B—Ramsay, W.

ARVIDA, Chicoutimi

Crown—D—Vaillancourt, R.
Imperial—B—Filion, R.-P.

ASBESTOS, Richmond

Confederation—B—Tourigny, J.-U.
Excelsior—D—Giroux, R.
Great-West—D—Bruneau, U.-J.
Metropolitan—B—Durocher, N.-A.
Mutual-Canada—B—Gendreau, O.

ASCOT CORNER, Sherbrooke

Dominion—A—Boucher, N.

ATHELSTAN, Huntingdon

North-American—D—Wilson, W. R.

AYERS CLIFF, Stanstead

Great-West—D—Robinson, G.

AYLMER, WRIGHT

Dominion—A—Lavigne, W.-J.
Metropolitan—B—Glandon, U.
Sun—A—Winters, W. E.

BAGOTVILLE, Chicoutimi

Crown—B—Côté, V.
Industrielle—D—Fortin, J.
Montreal—A—Fortin, J.-B. — Lapointe,
J.-E. — B — Brassard, J.-E.
Prudential-America—A—Morrier, L.
Sun—B—Fortin, E.

BAIE COMEAU, Saguenay

Great West—D—Tremblay, J.-R.
Imperial—D—Tremblay, R.-C.

BAIE ST-PAUL, Charlevoix

Confederation—B—Mailloux, J.-R.
Dominion—D—Ménard, J.-E.
Great-West—B—Lavoie, J.-E.
Manufacturers—A—Savard, L.-J.
Northern—D—Fortin, J.-F.
La Sauvegarde—D—Simard, E.

BARACHOIS, Gaspé

Sun—D—Maloney, L.

BATISCAN, Champlain

Mutual-Canada—A—Pérusse, H.

BEAUCE JONCTION, Beauce

Crown—A—Lessard, G.
Great-West—B—Cliche, V.

BEAUCEVILLE EST, Beauce

Canada—A—Vaillancourt, F.-X.
Great-West—D—Bégin, P.-E.
Metropolitan—B—Voyer, R.
Mutual-Canada—A—Jolicoeur, J.-P.
National—B—Poulin, J.
North American—D—Landry, J.-E.
La Sauvegarde—B—DeBlois, J.-A.

BEAUCEVILLE OUEST, Beauce

Great-West—A—Doyon, G.
La Laurentienne—A—Turgeon, J.-V.
Metropolitan—B—Lachance, L.

BEAUHARNOIS, Beauharnois

Crown—B—Leduc, J.-A.-R.
Metropolitan—B—Leduc, A. — Murphy,
A.
Mutual-Canada—B—Dorais, W. — D —
Murphy, E.
Sun—B—Caza, J. A. H.

BEAUPORT, Québec

Metropolitan—B—Giroux, C.-A. — Jean-
neau, X. — Lortie, G. — Robert, T.-M.
La Sauvegarde—A—Turcotte, J.-W.

BEAUPORTVILLE, Québec

Industrielle—A—Boutet, J.-L.
Metropolitan—B—Ferland, L.
Montréal—A—Bélangier, J.-J.-H.

BEAUPRE, Montmorency
Mutual-Canada—B—Roy, V.
La Sauvegarde—A—Simard, J.-O.

BECANCOURT, Nicolet
Confederation—A—Carignan, H.-P.
La Laurentienne—B—Dumont, A.-L.

BEDFORD, Missisquoi
Great-West—A—Perron, H.
Monarch—B—Draper, E. W.

BEEBE, Stanstead
Great-West—D—Campbell, W. M.
Mutual-Canada—D—Cass, H. M.

BELLE ANSE, Gaspé
Mutual-Canada—D—LeMarquand, C.

BELOEIL STATION, Verchères
Excelsior—D—Tétrault, C.-H.

BELOEILVILLE, Verchères
Metropolitan—B—Bergeron, J.-A.
La Survivance—B—Lemoyne, H.

BERTHIERVILLE, Berthier
Excelsior—B—Duby, P.-B.
Great West—B—Lafrenière, O.
Metropolitan—B—Paquette, B.
Montreal—B—Courchesne, L.
Mutual-Canada—B—Hamelin, J.-E.
Prudential-London—B—Poirier, P.
La Sauvegarde—D—Giroux, J.-A.-D.
Sun—B—DeGrandpré, L.-A.

BIC, Rimouski
Mutual-Canada—B—Gagnon, J.-S.
Sun—D—Leclerc, A.

BIENCOURT, Rimouski
Industrielle—A—Malenfant, R.

BLACK LAKE, Mégantic
Crown—A—Laplante, L.-P. — Loubier, P.
Great-West—B—Côté, C. — Côté, J.-A.
Montreal—B—Grégoire, A.

BOISCHATEL, Montmorency
Confederation—D—Giasson, F.
La Sauvegarde—B—Lefebvre, J.-A.-E.

BONAVENTURE, Bonaventure
Dominion—A—Bourdages, P.
Sun—D—Maguire, L.

BOURLAMAQUE, Abitibi
Canada—A—Jennings, M. W.
Confederation—A—MacLeod, G. G.
Crown—D—Kennedy, A. D.
Great-West—B—Bruce, R. J.
London—A—Allen, G. S. — Bayles, E. S.
— Perry, H. L. — Thompson, A. C.
Mutual-Canada—B—Abraham, W. J.
Sun—A—Imbleau, N. J.

BROME, Brome
Sun—D—Owens, G. M.

BROMPTONVILLE, Richmond
A—Soucy, A.

BROWNSBURG, Argenteuil
Confederation—B—Robbins, A. W.
Sun—B—Thompson, J. S.

BUCKINGHAM, Papineau
Great West—D—Cullen, M.-J.
Metropolitan—B—Dupuis, O.
Mutual-Canada—D—Leblanc, A.-B.-T.
North American—B—Bouladier, A.-F.
Prudential-America—A—Farmer, J. L.
Sun—A—Malette, E. J.

BURY, Compton
Great-West—A—Stokes, T. G.
Mutual-Canada—A—Bown, H. A.
National—B—Whitehead, A.

CABANO, Témiscouata
Metropolitan—B—Pelletier, G.-E.

CACOUNA, Témiscouata
Confederation—D—Garon, G.
Sovereign—D—Bérubé, L.

CALUMET, Argenteuil
Confederation—B—Lemay, A.-C.
Mutual-Canada—B—Griffin, J. N.

CAMPBELL'S BAY, Pontiac
Montreal—A—Vooght, E. M.
Mutual-Canada—B—Bowie, C.

CANROBERT, Rouville
Confederation—A—Mercure, A.

CANTLEY, Wright
Imperial—D—Brown, R. A.

CAP-CHAT, Gaspé Nord
Dominion—D—Bérubé, E.
Montreal—B—Gagnon, J.-A. — D — Au-
but, O. — Gagnon, J.-R.

CAP-DE-LA-MADELEINE, Champlain
Continental—A—Matte, J.-E.
Great-West—B—Beaumier, D.-J.
Royal—B—Lanouette, J.-B.
Industrielle—A—Marion, G. — Thibault,
J.-L.

**Metropolitan—B—Francoeur, H. — Tur-
cotte, F.**
Montreal—A—Masse, J.-A. — B — Vin-
cent, J.-A.
Prudential-America—A—Daveluy, J.-P.—
Hamel, M. — Lussier, J.-R.
La Sauvegarde—A—Carrier, J.-A.
Sovereign—A—Savard, E.
Sun—A—Caron, L. — Panneton, A.-B.

CAP ROUGE, Portneuf
La Sauvegarde—A—Gagnon, J.

CAP SANTE, Portneuf
Royal—B—Hardy, G.

CAP ST-IGNACE, Montmagny
Canada—A—Bernier, A.
Crown—B—Fortier, J.-A.
La Laurentienne—A—Bélanger, A.
Mutual-Canada—B—Bernier, C.
Sun—A—Fournier, A.

CARLETON CENTRE, Bonaventure
Confederation—B—Verge, J.-E.

CASCADES POINTE, Soulanges
Sun—B—St-Marseille, E.

CAUSAPSCAL, Matapédia
Mutual-Canada—D—Biron, V.

CHAMBLY BASSIN, Chambly
Metropolitan—B—Barnett, F. — Lavoie, E.

La Sauvegarde—A—Coupal, H.
Sun—B—Pusie, D.

CHAMBLY CANTON, Chambly
La Sauvegarde—B—Versailles, J.

CHAMPLAIN, Champlain
Empire—A—Dubord, L.-P.
Metropolitan—B—Rivard, E.

CHANDLER, Gaspé Sud
Imperial—A—Lévesque, P. — D — Na-
deau, A.
Northern—A—Langlois, A.

CHARLESBOURG, Québec
Canada—A—Dufour, J.-Y.
Confederation—A—Plante, T.
New York—A—Racine, G.
La Sauvegarde—B—Légaré, E.

CHARNY, Lévis
Metropolitan—B—Fontaine, L.
Prudential-America—A—Roy, N.

CHARTIERVILLE, Compton
Continental—A—Laflamme, A.

CHATEAU D'EAU, Québec
Imperial—A—Tessier, H. W.

CHATEAUGUAY BASSIN, Châteauguay
Royal—B—Gilmour, W. H.
Sun—D—Phaneuf, J.-A.

CHATEAU-RICHER, Montmorency
Great-West—D—Rancourt, J.-E.
Industrielle—A—Simard, F.

CHICOUTIMI, Chicoutimi
Canada—A—Carrier, M.
Crown—A—Durand, P. — Girard, L. P.
—B—Claveau, G.
Empire—A—Tremblay, J.-A.
Great-West—A—Jalbert, J.-D.
La Laurentienne—A—Boucher, D.
Metropolitan—B—Blanchette, J. J. —
Dubé, A. — Laforest, J.-A. — Lavigne,
L. — Picard, J.-E. — Tremblay, A. —
Tremblay, J.-A. — Vallée, W.

Mutual-Canada—A—Jauvin, E.
North American—A—Tremblay, P. Z. —
—B—Bennett, G.
Prudential-America—A—Gagné, J.-A. —
—Tremblay, N.
Prudential-London—A—Lemieux, R. —
—B — Pedneault, G.
La Sauvegarde—A—Tremblay, A. —B—
—Cloutier, V.
Sun—B—Tremblay, A.

CHUTE PANET, Portneuf
La Sauvegarde—A—Moisan, C.

CLARKE CITY, Saguenay
Sun—D—Comeau, J.-E.-A.

CLERMONT, Charlevoix
Crown—D—Lapointe, Ls.-P.

COATICOOK, Stanstead
Confederation—B—Labrecque, F.
Crown—A—Véronneau, A.
Great-West—D—Jubinville, N.
Metropolitan—B—Véronneau, S.
Monarch—B—Drolet, C.-E. — Lareau, G.
H.
National—B—Soulière, J.-A.
Prudential-America—A—Lafaille, R.
Royal—B—Gérin, H.
Sun—A—Cromwell, E.-J. —B— Thomas,
L. M.
Travelers—B—Lincourt, J.

COMO, Vaudreuil
Aetna—B—Meagher, J. S.
Standard—B—Robertson, G. R.
Sun—A—Parkes, A. J. R.

CONTRECOEUR, Verchères
Confederation—A—Blondin, J.-E.
Excelsior—B—Proulx, L.

COOKSHIRE, Compton
Sun—D—Drennan, J.-E.

COTEAU STATION, Soulanges
Metropolitan—B—Séguin, J.-A.-V.
Mutual-Citizens—A—Bourbonnais, J.-E.
Royal—B—Lalonde, J.-R.

COURCELLES, Frontenac
Confederation—D—Quirion, E.

COWANSVILLE, Missisquoi
Canada—A—Masters, J.-B. —B— Mc-
Phee, A. C.
Crown—A—Messier, J.-A.
Imperial—B—Lebrun, R.
Manufacturers—B—Ingalls, V. R.
Sun—B—Brown, J. C.

DALHOUSIE, Soulanges
Mutual-Canada—D—Macdonell, J.-A.

DANVILLE, Richmond
Excelsior—A—Geoffroy, S. — Taylor,
S. R.

DELSON, Laprairie

Prudential-London—D—Bellefleur, E.
La Sauvegarde—A—Circé, R.

DESBIENS, Lac St-Jean

Crown—D—Savard, R.
New York—D—Plourde, A.
La Sauvegarde—B—Hudon, J.-R.

DESCHAILLONS, Lotbinière

Montreal—D—LeMay, J.-N.
Mutual-Canada—A—Carette, A.-Z.

DISRAELI, Wolfe

Great-West—B—Labrecque, P.-A.
La Sauvegarde—A—Labrecque, L.

DOLBEAU, Lac St-Jean

Confederation—A—Tremblay, S.
La Laurentienne—A—Bégin, J.-H.-L.
Metropolitan—B—Boily, L.
Sovereign—B—Tremblay, C.-E.

DONNACONA, Portneuf

Canada—B—Plamondon, L.
Metropolitan—B—Martel, R.
Mutual-Canada—A—Trépanier, L.
Prudential America—A—Martel, A.

DORION, Vaudreuil

Metropolitan—B—Richer, E.

DRUMMONDVILLE, Drummond

Canada—A—Dulieu, C.
Continental—A—Gagné, L.
Excelsior—B—Auger, C. W. — Rioux, E.
O.
Great-West—B—Ducharme, J.-C.
Imperial—A—Robitaille, L.-J.—Vanasse, F.

London—A—Poirier, L.
Manufacturers—B—Lemaire, J.-E.
Metropolitan—B—Archambault, J.-E. —
Desnoyers, J.-U.-E. — Léveillé, J.-H. —
Pinard, J.-J. — Soly, J.-A. — Vanasse, N.

Mutual-Canada—A—Caron, D.-L.
National—A—Couture, O.
Occidental—A—Wilson, H. J.
Prudential-America—A—Berthiaume, H.
— Roux, J.-A.

La Sauvegarde—A—Chagnon, E.
Sun—B—Harrison, I. E. — Pepin, O.
Travelers—B—Courchesne, D.

DUNHAM, Missisquoi

North American—D—Bombardier, J.

DUPARQUET, Abitibi

Mutual-Canada—D—McCuaig, M.
La Sauvegarde—D—Duval, J.

EAST ANGUS, Compton

Metropolitan—B—Bergeron, G.
Monarch—D—Masse, E.
Mutual-Canada—D—Bouchard, J.-B. —
Roberge, B.
Sun—D—Westgate, R. J.

EAST BROUGHTON, Beauce

Mutual-Canada—D—Dubé, L.-S.
North American—D—Morin, J.-A.
Sun—B—Robert, E.

EASTMAN, Brome

Excelsior—A—Lecours, C.
New York—A—Dingman, C. H.

ESTCOURT, Témiscouata

Crown—D—Sirois, J.-E.
Continental—A—Chenard, J.-H.

ETANG-DU-NORD, M. I.

Confederation—D—Farrah, J. G.

EVERELL, Montmorency

Dominion—A—Fontaine, P.

FARNHAM, Missisquoi

Canada—D—Rutledge, R. J. (Jr)
Dominion-Canada—B—Tétrault, M. F.
Metropolitan—B—Leduc, G.
Prudential-America—A—Guilbault, N.
Royal—B—Fortin, M.
Sovereign—A—Vigeant, A.
Sun—D—Courey, A.

FERME NEUVE, Labelle

Excelsior—D—Lapointe, A.

FONTAINEBLEAU, Wolfe

Excelsior—D—Delisle, E.-A.

FORT COULONGE, Pontiac

Canada—B—Smith, A. — Ward, J. J.

FOSTER, Brome

Confederation—D—Benoit, O.

FRAMPTON, Dorchester

North American—D—Brennan, J.

FRANQUELIN, Saguenay

Confederation—D—Couture, C.-E.
Sun—D—Redmond, A. P.

FRELIGHSBURG, Missisquoi

Imperial—A—Russell, U. R.

FUGEREVILLE, Témiscamingue

Sovereign—B—Légaré, J.-R.-E.

GASCONS, Bonaventure

Sun—D—Parisé, L. P.

GASPE HARBOUR, Gaspé

Great-West—B—Kruse, G. W.
Royal—B—LeBouthillier, C.-S.

GATINEAU MILLS, Hull

NORTH AMERICAN—D—Young, W.

GEORGEVILLE, Stanstead

Confederation—D—Probyn, E. G.

GIFFARD, Québec

La Laurentienne—D—Lachance, A.
National—A—Brousseau, J.-L.
Prudential-America—A—McGuire, E.
Prudential-London—B—Côté, A.

GRACEFIELD, Gatineau
 Excelsior—A—Chevrier, A.

GRANBY, Shefford
 Continental—B—Robert, J.-L.
 Crown—A—Lauzon, E. — Racine, J.
 Empire—A—Mongeau, L.-V.
 Excelsior—A—Beaudoin, L.-P.
 Great West—D—Avery, A.
 Imperial—A—Forget, G.-H. — Jolander,
 J. L.
 London—A—Matton, E.
 Manufacturers—B—Enright, J.-A.
 Metropolitan—B—Belzil, G.-E. — Brous-
 seau, H. J. — Laporte, L.-J. — Loiselle,
 M. — Matton, J. B. E.
 Monarch—A—Laurence, B.-H. — B —
 Avery, G. — Ducharme, R.
 Mutual-Canada—A—Côté, A. H.
 National—B—Bruneau, L.-G.
 North American—A—Bourgeois, E. W. —
 Smith, A. C. — B—Durocher, R.-A.
 Occidental—B—Averill, W. E.
 Prudential-America—A—David, L. O.
 La Sauvegarde—A—St-Pierre, J.-P. —
 B—Robitaille, J.
 Sun—B—Bachand, A. — Jackman, O. R.

GRAND CASCAPEDIA,

Bonaventure
 Northern—D—Leblanc, J.-N.

GRANDE BAIE, Chicoutimi

Canada—A—Savard, J.
 Metropolitan—B—Gagnon, P.-O. — Trem-
 blay, J. P.
 La Sauvegarde—B—Tremblay, L.-J.

GRANDE RIVIERE, Gaspé

Sun—D—Nicholas, G.

GRANDES BERGERONNES,

Saguenay
 North American—D—Brisson, L.

GRANDES PILES, Lavolette

Manufacturers—D—Vaugeois, J.-M.

GRAND'MERE, Champlain

Excelsior—B—Champigny, M.-A.-D. — D
 —Page, F.-G.
 Metropolitan—B—Ayotte, J. C. N. —
 Chamberland, L.-C. — Dubé, O. — La-
 vallée, E. — Rivard, E.
 Monarch—A—Lacroix, R. — D — La-
 croix, C.
 New York—D—Déziel, J.-E. — Lajoie, A.
 Prudential-America—A—Cartier, B. —
 Marchand, J.-A.
 Prudential-London—D—Prud'homme, H.
 Sun—B—Ricard, L.-W.

GREENFIELD PARK, Chambly

Dominion—A—Gromer, C.-A.

GROS PIN, Charlesbourg

Excelsior—A—Guy, P.-E.

HAM NORD, Wolfe

National—A—Grimard, A.

HAVRE AUBERT,

Iles de la Madeleine
 Mutual-Canada—D—Gallant, A.-C.

HEBERTVILLE, Lac St-Jean

Confederation—A—Dallaire, G.
 New York—A—Giguère, J.
 Sun—D—Dumas, M.

HEMMINGFORD, Huntingdon

Mutual-Canada—D—Fisher, M. B.

HOWICK, Châteauguay

Aetna—B—McArthur, W. G.

HUDSON, Vaudreuil

Mutual-Canada—B—Mullan, H. D. —D—
 Mullan, H. J.
 Standard—B—Halcro, F. J.

HULL, Hull

Aetna—B—Caron, A.
 Canada—A—Gratton, R.
 Excelsior—A—Dubois, J. — Merrifield,
 W. H. — Racine, J.-H.
 London—A—Coutlée, J.-P. — Dubois, J.-
 E.

Metropolitan—B—Aborameh, F. — Beau-
 lieu, L.-A. — Benoit, G.-E. — Glandon,
 R. — Jacques, J.-C. — Lemire, E.-C. —
 Phillon, G. — Waddell, E.
 New York—A—Thériault, P. O.

Prudential-America—A—Allain, J.-A. —
 Beauparlant, O. — Cousineau, P. —
 Cyr, L.-A. — Ducharme, J.-L. — Poi-
 rier, A. — Gignac, E. — Larose, H. —
 Sanche, E.

Prudential-London—A—Larose, J.-M. —
 B—Sanche, A.

La Sauvegarde—A—Gauthier, J.-E.
 Travelers—B—Royer, N.

HUNTINGDON, Huntingdon

Canada—A—Cogland, R.-E.
 North American—A—Waldie, R.

IBERVILLE, Iberville

Ancient Foresters—A—Sheppard, G. H.
 Confederation—B—Meunier, E.
 Excelsior—A—Tougas, A.
 La Laurentienne—A—Bessette, J.-P.-E.
 Metropolitan—B—Archambault, J.-H.
 Prudential-America—A—Chaput, E.
 La Sauvegarde—A—Chagnon, L.

ILE MALIGNE, Lac St-Jean

Sun—D—Drolet, J.-A.

ILE PERROT NORD, Vaudreuil

Excelsior—B—Chouinard, G.-R.

ISLE VERTE, Rivière-du-Loup

Montreal—D—Saindon, L.

INVERNESS, Mégantic

Manufacturers—D—Learmonth, A. K.

JOLIETTE, Joliette

Confederation—B—Tremblay, J.-E.
Empire—B—Lépine, N.
Excelsior—A—Brault, J.-E. — B — Perrault J.-H.
Great-West—B—Perrault, R.
Metropolitan—B—Comeau, J.-E. — Drainville, J. A. M. — Gendron, H.-P.
Montreal—B—St-Georges, J.-D.
Mutual-Canada—A—Martel, N. — B — Frenette, J.-A.
North American—B—Dugas, E.
Prudential-America—A—Froment, R. — Lafortune, A.
Prudential-London—A—Perrault, R.
La Sauvegarde—B—Asselin, M.-A.-C. — Barrette, A.
Sun—B—Tessier, J.-A.

JONQUIERE, Chicoutimi

Crown—B—Bergeron, F.
Great-West—A—Bergeron, J.-E. — B — Gauthier, P.
La Laurentienne—B—Frigon, C.-A.
Metropolitan—B—Lachance, J.-E. — Régis, A. — Simard, R.
Mutual-Canada—D—Larouche, F.
Canada—A—Bouliane, P.-E.
Confederation—B—Bélangier, R. — Bergeron, L.-J.
Industrielle—D—Louthood, C. D.
Metropolitan—B—Gauthier, L.-J. — Lapierre, M. — Paradis, L. — Vallée, J. V.
Prudential-America—A—Néron, J.-A. — Plourde, A.

KEWAGAMA, Abitibi

Continental—D—Thompson, J. D.
North American—A—McLeod, A.-A.

KNOWLTON, Brome

New York—A—Mitchell, H. A. — B — Woodley, A. T.

LA BAIE DU FEBVRE, Yamaska

Confédération—A—Patterson, J.

LAC DES PLAGES, Papineau

Sun—D—Pilon, F.-R.

LAC EDOUARD, Portneuf

Industrielle—D—Bertrand, J.-A.

LAC ETCHEMIN, Dorchester

National—A—Pouliot, J. S.

LAC GUINDON, Terrebonne

North American—A—Foisly, C.-E.

LACHENAIE, L'Assomption

Confédération—D—Champagne, R.
La Sauvegarde—B—Brisebois, M.

LACHUTE, Argenteuil

Canada—D—Rodger, S. W.
Imperial—B—Chamelet, E.-M. — D — Jones, E. M.

London—B—Deslauriers, E. — Rozon, L.
Metropolitan—B—Ranger, E. — Thériault, J.-P.

Sun—B—Larocque, A.

LAC MASSON, Terrebonne

Sun—D—Gauthier, R.

LAC MEGANTIC, Frontenac

Confédération—D—Boivin, E.
Dominion—A—Poirier, S.
Manufacturers—A—Laroche, A.-L.
Métropolitan—B—Garant, E.
Monarch—B—Gagnon, O.
La Sauvegarde—B—Lapierre, E.

LA MALBAIE, Charlevoix

Confederation—A—Moffatt, W.
Crown—A—Archie, L.
Great-West—D—Couturier, L.
North American—A—Bouchard, D.
Sovereign—D—Riverin, J.-A.
Sun—D—McLean, J. P. W.

LAMBTON, Beauce

Sun—D—Roy, A.

LA MINERVE, Labelle

Confederation—A—Grégoire, A.

L'ANGE GARDIEN, Rouville

La Sauvegarde—A—Viau, L.

L'ANNONCIATION, Labelle

Confédération—D—Godard, F.
La Sauvegarde—B—Boileau, C.

LANORAIE, Berthier

Royal—D—Ferland, N.
Sun—A—Pagé, A.

L'ANSE AUX COUSINS, Gaspé.

Confédération—D—Annett, P. C.

LAPRAIRIE, Laprairie

Canada—B—Longtin, H.-A.
Metropolitan—B—Côté, R.
La Sauvegarde—B—Gagnon, L.-R.
Sun—B—Dulude, L.

LA SARRE, Abitibi

Confédération—B—Deschambault, J.
Great-West—A—Poulin, J.-P.
La Sauvegarde—B—Gilbert, J.-G.

L'ASSOMPTION, L'Assomption

La Laurentienne—A—Boucher, F.
Sun—A—Geoffrion, J.

LA TUQUE, Champlain

Canada—A—Tremblay, L.-P.
Great-West—B—Brochu, A.
Metropolitan—A—Côté, T. — B — Gingras, J.-A. — Rheault, J.-E. — Tremblay, H.
Mutual-Canada—B—Bolduc, J.-N.
New York—A—Chamberland, F.-G.
Prudential-America—A—Arcand, D. — Brunelle, D.

LAUZON, Lévis

Industrielle—A—Thibault, G.
La Laurentienne—A—Samson, H. — B —
 Gosselin, J.-M.-A.
Metropolitan—B—Brière, R.
Monarch—B—Lagacé, J.-O.
Mutual-Canada—A—Fontaine, P.-E. — B
 — Boutin, P.-A.
Mutual-Citizens—B—Godbout, L.
Prudential-America—A—Dumas, J. —
 Samson, J.-E.

LAVAL DES RAPIDES, Laval

Crown—A—Lamarre, J.-A.
Confederation—B—Archambault, R.
Metropolitan—B—Brisebois, A.
Travelers—B—Croteau, R.

LEMESURIER, Mégantic

Great-West—D—Hutchison, J.-D.

LENNOXVILLE, Sherbrooke

Confederation—B—McLeod, K. J.
Imperial—A—Jenne, L. F. — Ross, W. T.
Manufacturers—D—George, C. H.
North American—A—Conserve, A. MacK.

L'ÉPIPHANIE, l'Assomption

Metropolitan—B—Descheneaux, H.
Mutual-Canada—B—Philibert, C.
Royal—D—Payette, R.

LES CEDRES, Soulanges

La Laurentienne—B—Boivin, J.-A.
Sun—D—Ménard, D.

LES ECUREUILS, Portneuf

Manufacturers—A—Dorais, J.-M.

LEVIS, Lévis

Great-West—B—Gagnon, E.
Industrielle—A—Bégin, N. — Carrier,
 P.-E. — Labrie, A. — Miller, J.
La Laurentienne—A—Hamel, M. — Na-
 deau, C. — Tardif, J.-A.
Metropolitan—A—Boissinot, L. — B —
 Audet, L.-N. — Bergeron, L. — Boily,
 J.-A. — Dery, J.-A. — Dumont, J. —
 Marmet, J.-A. — Simpson, J.-E. —
 Thibault, G. — Turgeon, J.-A.
National—A—Hallé, J.-O. — B — La-
 brecque, A.
New York—D—Dumont, J. G.
Prudential-America—A—Bégin, A. —
 Carrier, W. — Dugal, J.-O. — Galar-
 neau, A. — Jolin, L. — Samson, J.-A.
Prudential-London—B—Blais, E.
Royal—B—Roy, M.
Sovereign—A—Beaudoin, J.-L. — B —
 Plante, H.
Sun—A—Lemieux, L.-P. — B — Bolduc,
 J. — Roy, A.
Travelers—B—Maranda, G.

L'ISLET, L'Islet
Crown—D—Moreau, J.-L.
Metropolitan—B—Fréchette, J.-A.-E.
La Sauvegarde—D—Morin, L.-N.

LONGUEUIL, Chambly

London—B—Eke, A. L.
Metropolitan—B—Beaudry, L.-A. — De-
 nault, S. — Piché, R. — Rhéaume, R.
La Sauvegarde—B—Tétrault, R.
Sun—B—Lemieux, R.
Travelers—B—Paiement, P.-C.

LORETTEVILLE, Québec

Métropolitan—B—Falardeau, A. — Fa-
 lardeau, L. — Maheu, J.
Montreal—B—Martel, H.
Northern—B—Vincent, R.
Prudential-America—A—Bégin, C.-E. —
 Racine, J.

LOTBINIERE, Lotbinière

New York—D—Bélanger, H.

LOUISEVILLE, Maskinongé

Metropolitan—B—Bertrand, J.
Prudential-America—A—Caron, H.-G.
La Sauvegarde—A—Bernèche, G. — Des-
 jardins, J.-O.

LYSTER, Mégantic

La Sauvegarde—A—Dion, J.-E. — B —
 Mercier, G.

MACAMIC, Abitibi

La Sauvegarde—D—Lesage, A.

MADDINGTON FALLS,

Arthabaska

Sun—A—Bruneau, J.-E.

MAGOG, Stanstead

Crown—A—Bélanger, A. — B — Bois-
 vert, O.
Dominion-Canada—B—Reade, A. Q.
Metropolitan—B—Lussier, G.-A. — Veer,
 J. O.
Montreal—A—Caouette, A. —D— Bégin,
 G.
Mutual-Citizens—B—Vigneux, N.
Prudential-America—A—Hamel, E.
Royal—D—Goyette, J.-N.

MALARTIC, Abitibi

Manufacturers—B—Watt, J. M.
La Sauvegarde—B—Carpentier, J.-H.

MANIWAKI, Hull

Great-West—D—Nault, E.

MANSONVILLE, Brome

Monarch—D—Gemme, E.
North American—D—Cowan, R. F.

MAPLE GROVE, Mégantic

Sun—B—Hopkins, O. S.

MARBLETON, Wolfe

Confederation—D—Lajoie, L.

MARIA, Bonaventure

Crown—A—Guité, R.

MARIEVILLE, Rouville

Metropolitan—B—Brillon, A.
Monarch—B—Daigneault, A. — Galar-
 neau, A.

MATANE, Matane

Continental—A—Rioux, A.-S.
 Metropolitan—B—Ouellet, A. — Plante, J.-L.
 Northern—B—Desjardins, J.-A.
 La Sauvegarde—B—Deschênes, J.-L.
 Sovereign—A—Tremblay, A.

MEGANTIC, Frontenac

Great-West—B—Allard, P.

MELBOURNE, Richmond

North American—B—Desmarais, R.

METABETCHOUAN, Lac St-Jean

Confederation—B—Tremblay, E.
 Industrielle—B—Bourassa, E.
 Metropolitan—B—Régnier, G.-E.
 La Sauvegarde—B—Aubin, L.

MONT-CARMEL, Kamouraska

Sun—A—Bérubé, J. E.

MONTEBELLO, Labelle

Confédération—A—Proulx, A.
 La Sauvegarde—B—Desrosiers, L.
 Sun—D—Bourgeois, M.

MONT JOLI, Rimouski

Crown—B—Poitras, J.-H.
 Dominion—B—Verreault, E.-D.
 Great-West—A—Hudon, F.-X.—B—Desrosiers, J.-A.
 Industrielle—A—Thibault, P.
 Metropolitan—B—Rioux, C.-E.
 La Sauvegarde—B—Deschênes, J.-W.

MONT LAURIER, Labelle

North American—A—Bélanger, O.
 La Sauvegarde—D—Boisvert, R.
 Sun—B—Ouellette, A.

MONTMAGNY, Montmagny

Metropolitan—B—Caron, A. — Leveillé, G.
 Montreal—A—Denis, G.
 National—B—Taschereau, J.-L.
 Prudential-America—A—Courcy, A.
 La Sauvegarde—A—Lévesque, R.
 Sun—D—Méthot, E.

MONTMORENCY, Montmorency

Mutual-Citizens—B—D'Amour, L.
 Prudential-America—A—Gosselin, O.

NAPIERVILLE, Napierville

Crown—D—Beaulieu, A.-G.
 Sun—B—Remillard, A.

NEDELEC, Témiscouata

La Sauvegarde—A—Perron, J.-A.

NEUVILLE, Portneuf

Manufacturers—B—Hardy, S.
 Sun—B—Mercure, N.

NEW CARLISLE, Bonaventure

Confederation—D—Blois, W. B.

NICOLET, Nicolet

Canada—A—Houle, B.
 Dominion—A—Jutras, G.
 Empire—B—Verville, J.-H. — D — La-voie, G.
 Metropolitan—B—Lefebvre, J.-P.-H.-L.
 Montreal—B—Bellemare, J.-B.
 Royal—B—Caron, J.-U.

NOMININGUE, Labelle

Sun—B—Godard, L.

NORANDA, Abitibi

Confederation—A—Ireton, W. M.—Reed, A. I.
 Crown—A—Jarbeau, J.-L.
 Dominion—B—O'Donnell, J. A.
 Great-West—A—Morre, H. J. — B — Hobbs, R. C.
 London—A—Aberdeen, C.-B. — Conlon, H. L. — Conlon, L. A. — Earl, A. M. — Newton, H. I. — Villemaire, T.-J. — Winters, A. G. —B—Moersch, F. W.
 Mutual-Canada—A—Cowan, A. W. — Field, B. W. — Kitson, A. E. — Laro-chelle, D. — McParland, M. J. — Mendelson, L. —B—Moyer, A. O.
 North American—A—Gilmore, H. T.
 Northern—B—Mitchell, C. M.
 La Sauvegarde—A—Bertrand, J.-H.
 Sun—A—MacFadden, E. C.

NORMANDIN, Lac St-Jean

La Sauvegarde—A—Trahan, A.

NORTH HATLEY, Stanstead

Confederation—A—Coulombe, W. L.
 North American—D—Reed, R. L.

NOTRE-DAME D'ISSOUDUN,**Lotbinière**

Sovereign—A—Lambert, F. — D — Lamontagne, A.

NOTRE-DAME DU LAC,**Témiscouata**

North American—B—Bouchard, N.

NOUVELLE, Bonaventure

Northern—D—Leblanc, J.-L.

ORMSTOWN, Châteauguay

Crown—D—D'Acoust, L.-I.
 Great-West—A—Patton, H. B.
 Mutual-Canada—B—English, A. K.

OTTERBURN PARK, St-Hyacinthe

Great-West—D—Forand, B.

PALMOROLLE, Témiscamingue

Empire—D—Bégin, E.

PAPINEAUVILLE, Papineau

Great-West—B—Lavigne, J.-A.
 Mutual-Citizens—B—Cayer, A.
 North American—A—Cléroux, H.

PERRON GOLD MINE, Abitibi

Canada—D—Smith, R. T.

PIERREVILLE, Yamaska
Metropolitan—B—Daneau, C.
La Sauvegarde—B—Beaulac, J.-O.
Sovereign—A—Ally, A. — B — Smith, L.

M.
PLAISANCE, Labelle
La Sauvegarde—D—Malo, J.-E.

PLESSISVILLE, Mégantic
Crown—D—Tardif, J.-M.
Metropolitan—B—Bou langer, L.-E.
Montreal—B—Bélanger, H.
Mutual-Canada—A—Pepin, A.
Prudential-London—A—Roger, G.
La Sauvegarde—A—Bussière, R. — B —
Bussière, J.-A.-H.
La Survivance—A—Lehoux, E.

POINTE AU PIC, Charlevoix
Sovereign—Perron, P.-E.

POINTE-DU-LAC, St-Maurice
Confederation—B—Doucét, J.-A.
Northern—D—Rouette, T.-A.

POINTE-GATINEAU, Hull
Metropolitan—B—Larose, J.-A.
Prudential-America—A—Berthiaume, T.

PONT-ROUGE, Portneuf
Excelsior—B—Leclerc, J.-U.
Industrielle—A—Faucher, J.-A.
Prudential-America—A—Dery, P.-E.
Sun—A—Cantin, E.

PORT-ALFRED, Chicoutimi
Confederation—B—Potvin, P.
Imperial—B—Nadeau, G.-L.
Industrielle—A—Rivard, P.-E.-M.
La Sauvegarde—B—Lavoie, M.

PORT-DANIEL, Bonaventure
Continental—D—Langlois, J.-T.

PORTNEUF, Portneuf
Crown—D—Marcotte, A.
Excelsior—D—Veilleux, F.

PRICE, Matane
Monarch—D—Cloutier, J.
La Sauvegarde—A—Lafleur, A.

PRINCEVILLE, Arthabaska
Confederation—B—Poisson, A.
Montreal—A—Nadeau, N.-R.

QUAI DES EBOULEMENTS,
Charlevoix
Excelsior—D—Dégagné, J.-A.

QUYON, Pontiac
National—A—Moyle, F. A.

RICHMOND, Richmond
Canada—B—Chapman, G. A.
Empire—A—Thibodeau, J.-N.
Metropolitan—B—Ouellet, J.-A.
Monarch—B—Charpentier, H.

Mutual-Canada—B—Boast, L. R.
Sun—D—Alexander, G. M.

RIGAUD, Vaudeuil
Confederation—B—Séguin, J.-M.
La Sauvegarde—D—Roussin, D.
Sun—B—Alexander, G. M.

RIMOUSKI, Rimouski
Canada—A—Bellavance, C.
Crown—B—Drapeau, J.-A.
Metropolitan—B—Dufour, P.-R. — Hep-
pell, J. A. — Nadeau, L.-P. — Rioux,
J.-L. — Young, J.-A.
Montreal—A—Dubé, L.
La Sauvegarde—B—Marquis, R.
Sun—A—Jean, G. — Lavoie, E.
Rivière Beaudette, Soulanges.
Crown—D—Langlois, G.

RIVIERE BLEUE, Témiscouata
Continental—A—Fréchette, A. — D —
Michaud, P.

RIVIERE DU LOUP, Rivière du Loup
Canada—B—Gendron, J.-O.
Dominion—A—Côté, L.-P.
Imperial—B—Rhéaume, J.
Metropolitan—B—Charest, E. — Demers,
J.-P. — Fournier, J.-A. — Gendron,
J.-A. — Grandbois, E.-J.
Montreal—A—Desrosiers, P. — Parent,
M.-B. —D—Beaulieu, A.
North American—A—Albert, A. — D —
Pratte, L.
Northern—B—Morel, J. W.
Prudential-London—B—Antil, G. R.
Sovereign—A—Bérubé, J.-E.
Sun—B—Côté, J.-E. — Voyer, J.-B.

RIVIERE DU MOULIN, Chicoutimi
Sun—B—Dubuc, V.

RIVIERE OUELLE, Kamouraska
Confederation—D—Lizotte, A.
Sovereign—A—Madore, G.

RIVIERE VERTE, Témiscouata
Sovereign—D—Ouellet, T.

ROBERTSONVILLE, Mégantic
Industrielle—A—Beaudoin, D.-A.

ROBERVAL, Chicoutimi
Confédération—B—Marcoux, R.
Metropolitan—B—Laroche, L.
Monarch—B—Delisle, J.-H.
Mutual-Canada—A—Moreau, J.-E.—D—
Léveillé, J.-O.

North American—A—Simard, R.
Prudential-London—B—Gagnon, J.-H.
Sun—B—Villeneuve, P.

ROBITAILLE, Bonaventure
Sun—A—Landry, J.-E.

ROCK ISLAND, Stanstead
Confederation—D—Gagné, E.-W.
Manufacturers—B—Danneau, G.-H.
Metropolitan—B—Lavoie, J.-A.

ROSEMERE, Terrebonne
 Imperial—B—Whittaker, W.
ROUYN, Témiscamingue
 Excelsior—A—Drouin, B.-M.
 London—A—Baldwin, R. E. — Claus, J.
 A. — Laflamme, E.-J. — Millette, O.
 Manufacturers—B—Guilbault, C.
 Metropolitan—B—Dumais, R.-L.
 Sun—A—Montreuil, A.
ROXTON FALLS, Shefford
 La Sauvegarde—A—Bouchard, E.
SAWYERVILLE, Compton
 Mutual-Canada—D—Rousseau, Z.
SAYABEC, Matapédia
 Great West—A—Côté, J.-G.
 Manufacturers—B—Tremblay, J.-L.
 Metropolitan—B—Bellavance, F.
SCOTSTOWN, Compton
 North American—D—Morrisson, A.-J.
 Sun—D—Nicholson, N. L.
SCOTT JUNCTION, Beauce
 Montreal—A—LeBel, R.
SHAWINIGAN FALLS, St-Maurice
 Canada—B—Walsh, J. P.
 Empire—B—Beulac, W. J.
 Great-West—B—Dolbec, A.
 Imperial—B—Ménard, J.-E.
 La Sauvegarde—A—Gauthier, J.
 Monarch—B—Bellemare, J.-E.
 Industrielle—A—Bergeron, L. — Pilotte,
 A. — Théoret, A.
 Metropolitan—B—Brabant, J.-H. — Dery,
 M.-E. — Duchesne, J.-L.-D. — Houde,
 R. — Lanneville, G. — Milot, D. —
 Villemure, A.
 Monarch—B—Bellemare, J.-E.
 Montreal—A—Carbonneau, J.
 Mutual-Canada—A—Conabree, W. F.
 —B—Jolivette, A.
 Mutual-Citizens—B—Perron, J.-A.
 North American—A—Crutchfield, C. B.
 Prudential-America—A—Bergeron, A. —
 Godbout, J.-R. — Marchand, C. P.
 Prudential - London—B—MacDonald, E.
 P.
 Royal—B—Bertrand, R.-H. — Carrier,
 L.-P. — Guillemette, P. — Ménard, R.
 La Sauvegarde—B—Gauthier, J.
SHAWVILLE, Pontiac
 Excelsior—A—Thompson, L.-H.
 Continental—A—Hodgins, H. W.—B—
 Paul, G.-T.
 Montreal—A—Mullins, H.-J.
 Mutual-Canada—D—Brownlee, C. T.
SHERBROOKE, Sherbrooke
 Canada—A—Peabody, E. B. — Peabo-
 dy, H. A.
 Confederation—A—Bélanger, L. — Cou-
 ture, J.-A. — Gallinger, S. H. —
 Joyce, R. E. — Roberge, J.-D.—B—
 Fortin, W.
 Continental—A—Rouveau, J.-A.
 Crown—A—Vidal, J.-A.—B—Vidal, R.
 Dominion—A—Beaulieu, G. — Landry, L.
 Dominion-Canada—B—Hébert, P.-E. —
 Ward, H.
 Empire—A—Caron, H. —B—Foote, W.
 W.
 Excelsior—A—Beaulieu, A. — Gaudreau,
 L.-E. — Larose, C. — Larose, R. —
 Ouellette, R.-A.—B—Sévigny, D.-A.
 Great-West—A—Gélinas, F. — Jacques,
 C. — Lapointe, G.-E. — Marois, J.-R.-
 M.—B—Howard, B. C. — Jacques,
 C.-A.
 Imperial—A—Beauchemin, E.-A.
 London—A—Fortin, T. — Gariépy, J.-
 A. — O'Donnell, C. E. — Provencher,
 R. — St-Pierre, G.-A.
 Manufacturers—A—Caron, J.-E. — Tate,
 A. A.—B—Palmer, C. O.
 Metropolitan—B—Boire, H. — Comtois,
 J.-R. — Delisle, J.-O. — Ethier, J.-L.-M.
 — Homier, R. — Lacroix, O. — La-
 porte, A. — Lepage, M.-A. — Miller, P.
 — Parthenais, G.-A. — Valenti, J.
 Monarch—A—Desilets, B. — Larkin, F.
 Routhier, W.—B—Beaudoin, J. — Ja-
 cob, R. — Piet, M.
 Montreal—A—Grailon, R. — Juneau, J.-
 O. — Wiers, G.-A.—B—Labonté, W.
 Mutual-Canada—A—Barter, E.-L. — Ger-
 main, E.—B—Millar, B. M.
 Mutual-Citizens—B—Bourguignon, P.-H.
 — Charland, L.-F. — Daigneault, A. —
 Hudon, G. — Raboin, L.
 National—A—Cadorette, L. — Letellier,
 J.-A. — Pepin, J.-E.-R.
 New York—A—Fortier, J.-O.
 North American—A—Davis, C. M. —
 Fales, J. L. — Healy, C. R. — Hoye,
 F. — Simms, J. R.
 Occidental—B—Hall, E. P. — McMan-
 amy, G. D. — Olivier, C. W.
 Prudential-America—A—Bélanger, J.-B.
 — Boudreau, N. — Hersey, W. C. —
 MacNaughton, J. A. — McFarlane, A.
 C. — Pepin, J. C. — Turcotte, J.-A.
 La Sauvegarde—A—Bienvenu, J.-G.
 Sun—A—McRae, D. C. — Stevenson, D.
 A. — Sutherland, W. S. —B—Becker,
 R. — Loomis, E. B.
 Travelers—B—Beaudry, D. W. — Con-
 way, F. J.
SILLERY, Québec
 Industrielle—A—Aubin, L.—B—Légaré,
 F.-X. — Chalifour, J.
SOREL, Richelieu
 Confederation—A—St-Arnault, P.
 Crown—A—Villiard, P.
 Excelsior—A—Plante, G.
 Metropolitan—A—Bouchard, A. — B—
 Beauchemin, L. — Blanchet, L. — For-
 tin, R. — Lamarre, P. — Langlois, H.
 — Laroche, O. — Laroche, P.

Monarch—A—Grenier, A.-R.
Mutual-Canada—B—Julien, E.-L.
Prudential-London—A—Cournoyer, J.
La Sauvegarde—A—Farly, R.—D—Ar-

pin, A.
Sun—B—Forget, L.
Travelers—B—Beauchemin, B.

ST-ADELPHÉ, Champlain
La Sauvegarde—B—Marineau, E.

STE-AGATHE DES MONTS,
Terrebonne

Metropolitan—B—Larche, J.-A.-B.
La Sauvegarde—B—Desnoyers, T.—D—
Hamel, U.

Sun—D—Faubert, R.
ST-AIME, Richelieu

Sun—D—Letendre, D.
ST-ALEXANDRE, Kamouraska

Manufacturers—A—Michaud, J.-A.
ST-ANACLET, Rimouski

Crown—B—Blanchet, L.
ST-ANDRÉ AVELLIN, Labelle

Great-West—A—Whissell, A.
STE-ANNE DE BEAUPRE,

Montmorency

Metropolitan—B—Gagnon, S.
Prudential America—A—Paré, J.
Sun—B—Fortin, E.

STE-ANNE DE CHICOUTIMI,
Chicoutimi

Montreal—A—Caron, J.-A.

STE-ANNE DE LA PERADE,
Champlain

Great West—D—Grimard, P. A.
Sun—A—Trottier, J.-R.— B—Montreuil,
Y.

STE-ANNE DE LA POCATIERE,
Kamouraska

La Sauvegarde—B—Dubeau, J.-C.
Travelers—B—Martin, G.

ST-ANTOINE ABBÉ, Huntingdon
Excelsior—B—Lussier, M.-A.

ST-AUGUSTIN, Portneuf
La Sauvegarde—A—Drolet, P.-E.

Sun—A—Trudel, R.
ST-BARTHELEMY, Berthier

Crown—B—Morand, J.
New York—A—Dumontier, F.

ST-BASILE, Portneuf
Confederation—D—Germain, R.

Excelsior—B—Leclerc, J.-A.
Great-West—A—Godin, J.-A.

La Sauvegarde—A—Hardy, H.
ST-BASILE LE GRAND, Chambly

Sun—B—Bernard, A.
ST-BENOIT, Deux-Montagnes

Sun—B—Charbonneau, H.
ST-BENOIT LABRE, Beauce

Confederation—D—Maheux, L.

ST-BERNARD, Dorchester
Industrielle—A—Moore, J. L.

ST-BONAVENTURE, Yamaska
Great-West—D—Villiard, C.

ST-BONIFACE DE SHAWINIGAN,
St-Maurice

Sun—B—St-Yves, J.-C.

STE-BRIGIDE, Iberville
Crown—B—Harbec, J.

STE-BRIGITTE DES SAULTS,
Nicolet

Sovereign—D—Jutras, P. E.

ST-BRUNO, Kamouraska
Crown—A—Dionne, A.

ST-BRUNO, Lac St-Jean
Metropolitan—B—Bouchard, M.

ST-CASIMIR, Portneuf
Canada—B—Dussault, A.
Prudential-London—B—Morin, J.-G.
La Sauvegarde—B—Guertin, V.

ST-CESAIRE, Rouville
Monarch—B—Grisé, L.
Sun—D—Ducharme, F.

ST-CHARLES, Bellechasse
Industrielle—A—Hébert, A.

ST-CHRYSOSTOME, Châteauguay
La Sauvegarde—D—Poupart, J.-G.-H.

STE-CLAIRE, Dorchester
North American—B—Bilodeau, A.
La Sauvegarde—B—Lacasse, F.

ST-CLET, Soulanges
La Sauvegarde—D—Langevin, J.-B.

ST-COLOMB DE SILLERY, Québec
North American—B—Chouinard, J.

ST-COME, LINIERE, Beauce
Confederation—B—Boulanger, E.-L.

ST-CONSTANT, Laprairie
Sun—B—Baillargeon, A. — Lanctôt, C.
A.

ST-DAMASE, St-Hyacinthe
Manufacturers—D—Daigle, M.
La Sauvegarde—A—Beauregard, G.

ST-DAVID, Lévis
Prudential-London—B—Laliberté, J.-H.
ST-DENIS SUR RICHELIEU,

St-Hyacinthe
Confederation—D—Girard, F.-V.

ST-DIDACE, Maskinongé
Excelsior—B—Desrochers, J.-W.

Sun—D—Lavallée, A.
ST-DONAT DE MONTCALM,
Montcalm

Confederation—D—Tellier, J.-O.

ST-EDOUARD, Lotbinière
 Excelsior—A—St-Onge, R.
 Sovereign—D—Blais, E.

ST-ELEUTHERE, Kamouraska
 Continental—A—Caron, J.-Z.
 La Laurentienne—A—Théberge, J. W.

STE-ELISABETH, Joliette
 North American—D—Aubin, L.

ST-ELOI, Rivière du Loup
 Montreal—D—Côté, J.-R.
 Mutual-Canada—B—Delisle, A.

ST-EPHREM, Beauce
 Confederation—D—Veilleux, U.

ST-ESPRIT, Montcalm
 Sun—D—Durand, J.

ST-EUGENE, L'Islet
 Mutual-Canada—B—Kirouac, G.

STE-EULALIE, Nicolet
 La Sauvegarde—D—Camirand, H.

ST-EUSTACHE, Deux-Montagnes
 Standard—B—Champagne, E.

ST-EVARISTE, Frontenac
 Mutual-Canada—B—Jolicoeur, J.-B.-N.—
 Sun—B—Roy, C.

STE-FAMILLE, Montmorency
 Confederation—B—Gosselin, G.

ST-FELICIEN, Lac St-Jean
 La Sauvegarde—D—Ouellet, L.
 Sun—D—Rivard, L.

ST-FELIX DE VALOIS, Joliette
 Excelsior—A—Laporte, J.-H.
 Sun—B—Bellerose, J.-A.

ST-FLAVIEN, Lotbinière
 La Laurentienne—A—Soucy, L.-G.

ST-FRANCOIS, Montmagny
 Great-West—A—Savoie, E.
 Mutual-Canada—B—Beaudoin, J.-S.

ST-FRANÇOIS DE SALES, Laval
 Metropolitan—B—Robichaud, G.

ST-FRANCOIS DU LAC, Yamaska
 Confederation—D—Laramée, W.

ST-GABRIEL DE BRANDON,
 Berthier
 Metropolitan—B—Morissette, R.
 Royal—B—Boivin, J.-R.

STE-GENEVIEVE DE BATISCAN,
 Champlain
 Crown—D—Nobert, J.-C. — L'Heureux,
 P.
 La Sauvegarde—B—Laframboise, J.-E.

ST-GEORGES DE BEAUCE, Beauce
 Confederation—A—Talbot, L.
 Imperial—B—Paquet, L.-P.

La Survivance—A—Moisan, L.-O.
 Sun—B—Redmond, J. P.

ST-GEORGES DE CHAMPLAIN,
 Champlain
 Mutual-Canada—A—Beaudoin, J.-A.

ST-GEORGES EST, Beauce
 La Laurentienne—A—Mathieu, J.-E.
 North American—D—Rodrigue, R.

ST-GEORGES OUEST, Beauce
 Canada—A—Veilleux, P.
 Crown—B—Bérubé, J.-H.

ST-GERARD MAGELLA,
 L'Assomption
 Great West—B—Emond, G.

STE-GERMAINE LAC ETCHEMIN,
 Dorchester
 La Laurentienne—B—Giguère, J.-E.

ST-GERVAIS, Bellechasse
 Great-West—A—Moreau, J.-S. — D—
 Moreau, J.-C.
 Industrielle—A—Vermette, A.
 Mutual-Canada—A—Bilodeau, J.-O.
 La Sauvegarde—A—Corriveau, A.
 Sun—A—Roy, R.

ST-GILLES, Lotbinière
 Sun—B—Tardif, M.-A.

ST-GREGOIRE, Nicolet
 Confederation—D—Duguay, J.-A.-R.
 Great-West—A—Bellemare, J.-O.
 Sun—Léveillé, H.

ST-GUILLAUME, Yamaska
 Confédération—B—Arpin, L.-P.
 Sun—B—Lacharité, L.

STE-HENEDINE, Dorchester
 Confederation—D—Lessard, J.-P.
 Mutual-Canada—A—Marcoux, A.

ST-HENRI, Lévis
 Confederation—D—Moreault, J.-V.
 Montreal—A—Bruneau, W.
 Prudential-America—A—Fournier, J.-L.
 Sun—D—Campagna, J.-E.

ST-HENRI DE MASCOUCHE,
 L'Assomption
 Montreal—B—Lavolette, J.-E.

ST-HERMAS, Deux-Montagnes
 Confederation—B—Rodrigue, L. — D —
 Paiement, J. R.

ST-HILAIRE, Rouville
 Aetna—B—Christmas, E.-J.
 Continental—D—Grenier, A.
 La Sauvegarde—D—Hébert, P. H.

ST-HONORE SHENLEY, Beauce
 Confederation—D—Lacasse, J.

ST-HUGUES, Bagot
 Sun—D—Héon, J.-U.

ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe

Confederation—A—Aucoin, O. — B —
Chapdelaine, H. — Chapdelaine, L. —
Chapdelaine, W.
Continental—A—Plamondon, J.-R.
Crown—A—Leduc, H. — B—Brodeur, O.
— Brodeur, R. — Comtois, R.
Empire—A—Blais, G. — Lampron, L. —
Théberge, O.
Great-West—B—Daveluy, A.-H.
London—A—Marois, J.-O.
Manufacturers—B—Durocher, G.-H.
Metropolitan—B—Cadieux, A. — Cado-
rette, L. — Caron, J.-L. — Chapde-
laine, J.-A. — Drouin, J.-A. — Lazard,
M.-L. — Leroux, J.-E. — Lauzon, P.
— Ledoux, L. — Martin, H.
Monarch—B—Noisieux, J.-H.
Montreal—A—Dumont, R.-O.
Mutual-Canada—A—Neveu, J.-P. — B —
Lambert, A. — D — Blanchard, A. V.
Mutual-Citizens—B—Raymond, J.-E.
Prudential-America—A—Durocher, J.-R.
— Leclerc, J.-T. — Légaré, N. — Pla-
mondon, L. — Riendeau, V. A.
La Sauvegarde—A—Courchesne, F.-A. —
Désy, P.-E. — Jutras, U. Martel, L. —
Racine, E. — Tarte, A. — Vincent, C.-
A. — B—Payette, J.-M.
Sovereign—A—Martin, V.
Sun—D—Hébert, U.
La Survivance—A—Gadbois, E.
Travelers—B—Roy, D.

ST-ISIDORE, Dorchester

Canada—A—Boutin, O.
New York—A—Morency, G.-L.

ST-JACQUES, Montcalm

Great-West—B—Munn, Freddy
Montreal—A—Leblanc, A.
Mutual-Canada—B—Marion, J. C.

ST-JEAN, Iberville

Aetna—B—Field, I. L.
Canada—A—Girard, G.-C. — Leclair, G.
— D—Brault, P.
Excelsior—A—Tarte, G. — D—Courte-
manche, A.
Great-West—B—Bessette, R. — Lange,
La Laurentienne—D—Fredette, J.-E.
Manufacturers—B—Meunier, H.
Metropolitan—B—Fouquet, G.-G. — La-
France, J.-O. — Lupien, L.-P. — Mc-
Craw, O. — McDonald, G. — O' Cain,
P.-J. — Trudeau, A.-H.
Mutual-Canada—A—Choquette, M. —
Guay, J.-J.-R. — B — Farley, A. K.
Prudential-America—A—Genier, A.-C. —
Guillet, J.-M. — Lachance, R.
Royal—B—Bélanger, J.-A. — Lefebvre,
F.-R.
La Sauvegarde—A—L'Héroult, P. — B—
Ostigny, J.
Travelers—B—Genier, M.

ST-JEAN CHRYSOSTOME, Lévis

Confederation—B—Noël, C.
Montreal—A—Demers, J.-R.
Mutual-Canada—A—Brisson, L.

ST-JEAN DE MATHA, Joliette

La Sauvegarde—B—Bazin, L.
North American—D—Giguère, R.

ST-JEAN PORT-JOLI, L'Islet

Excelsior—B—Lemieux, G.

ST-JEROME, Terrebonne

Canada—A—Cherrier, A.
Confederation—B—Bélanger, R.
Excelsior—A—Charbonneau, L. — B —
Lafontaine, T. — Lebrun, A.
Great-West—B—Paquin, A.
Metropolitan—B—Allard, J.-R. — Marc-
Aurèle, A.-O. — Desroches, J.-N. —
Dupras, L. — Laverdure, J.-R.
Monarch—A—Boutin, A.
Royal—B—Allaire, G.
La Sauvegarde—B—Clément, J.-T.

ST-JOACHIM, Montmorency

Prudential-America—A—Paré, L.

ST-JOACHIN DE TOURELLE,

Gaspé

Montreal—A—Lévesque, L.-P. — Malo-
ney, G.

ST-JOSEPH D'ALMA, Lac St-Jean

Canada—A—Girard, L.-J.
La Laurentienne—A—Harvey, P. E.
Metropolitan—B—Simard, A.
Sun—B—Germain, J.-B.

ST-JOSEPH DE BEAUCE, Beauce

Canada—A—Tartif, A.
Confederation—D—Vachon, D.
Industrielle—A—Gosselin, R.
Manufacturers—B—Cliche, H. — D—Roy,
A.
Sun—A—Bourret, J.-A.

ST-JOSEPH DE DRUMMONDVILLE,

Drummond

Montreal—A—Bouchard, J.-H.

ST-JOSEPH DE GRANTHAM,

Drummond

Confederation—D—Houle, R.
Imperial—A—Rousseau, A.
Monarch—A—Hivon, A.-O.-J.
La Survivance—A—Demers, M. — D —
Bélisle, L.

ST-JOSEPH DE LA RIVE,

Charlevoix

Excelsior—A—McNicoll, J.-A.

ST-JOVITE, Terrebonne

Crown—B—Marchand, U.-H. — D— Du-
four, J.-E.

Manufacturers—A—Dubois, J.-M.

ST-JUSTE, Montmagny

Confederation—D—Guillemette, R.

ST-JUSTIN, Maskinongé

Excelsior—D—Baril, A.
Sun—D—Vallerand, E.

STE-JUSTINE, Dorchester

New York—A—Chabot, J.-R.
La Sauvegarde—B—Genest, J.

ST-LAMBERT, Verchères

Canada—B—Racey, C.-A.
Confederation—B—Bray, S. H.
Equitable—B—Watson, H. I.
London—A—Rivard, R.-T.
Metropolitan—B—Clarke, E. E. — Cor-
riveau, C.-A. — Gouin, A.-J. — Sarra-
sin, E.

Montreal—A—David, L.
Mutual-Canada—A—Calhoun, D.-H.—B—
Brockie, E. M. — Lewis, H. W.

North American—A—Croteau, J.-G. —
B — Voisine, P.-A.

Prudential-America—A—Boisvert, H. —
Martial, A. — Opzoomer, H. S. — St-
Germain, L.

Royal—B—Sillers, S. L.
La Sauvegarde—A—Brossard, G.-H.—B
—Clerk, P.-D.

Standard—A—Dubois, F. — Roberts, R.
C.

Sun—A—Dubois, E.-H. — Elliot, R.-R. —
Gravel, J.-O. — Jensen, P. E. —B—
Blackstock, W. H. — Watson, J. H.

ST-LAZARE, Vaudreuil

La Sauvegarde—A—Bélanger, C.-H.

ST-LEONARD D'ASTON, Nicolet

Industrielle—B—Hébert, J.-L.
La Sauvegarde—B—Champagne, L.

ST-LIN, L'Assomption

La Sauvegarde—B—Trudel, L.
Sun—A—Latendresse, G.

ST-LOUIS DE COURVILLE, Québec

Industrielle—A—Gaumont, P.-E.
Metropolitan—B—Blais, A. — Giroux, J.-
S.

National—B—Chalifour, A.
Prudential-America—A—Maheux, X.

ST-LOUIS DE CONZAGUE,

Beauharnois

Confederation—D—Humbeault, R.
La Laurentienne—B—Boyer, P.-H.
Montreal—A—Lambert, A.

STE-LOUISE, L'Islet

Confederation—A—Chamard, P.

ST-LUCIEN, Drummond

Crown—B—St-Sauveur, H.-E.

ST-LUDGER, Frontenac

Canada—D—Dumas, E.
Confederation—A—Bilodeau, E.
Great-West—A—Hamel, J.

STE-MADELEINE, St-Hyacinthe

La Survivance—D—Coderre, F.-X.

ST-MALACHIE, Dorchester

SUN—A—Dion, R.-J.-L.

ST-MARC DES CARRIERES,

Portneuf

Confederation—B—Delisle, H.
Metropolitan—B—Comtois, A.

STE-MARIE, Beauce

Crown—B—Lebel, G.
La Laurentienne—A—Turcotte, F.
Metropolitan—B—Boivin, H.
Mutual-Canada—B—Blouin, J.-B.
New York—A—Nolet, J.-A.
North American—A—Bilodeau, J.-H. —
Marcoux, A.

La Sauvegarde—B—Doyon, J.-N.

ST-MARTIN, Beauce

Confederation—D—Morin, J.-A.

ST-MATHIEU, St-Maurice

Sun—D—Dugré, F.

ST-MAXIME, Chambly

Metropolitan—B—Lacasse, J.-A.-L.

ST-MICHEL, Bellechasse

Mutual-Canada—B—Roy, J.-N.

ST-MICHEL DES SAINTS, Berthier

Excelsior—A—Beauséjour, F.-X.

ST-MOISE, Matapédia

North American—B—Dufour, J.

ST-NARCISSE, Champlain

Excelsior—B—Garceau, G.
Great West—D—Bergeron, J.

ST-NÉRÉE, Bellechasse

Great-West—B—Lamontagne, J.-A.

ST-ODILON, Dorchester

La Laurentienne—B—Lord, M.

ST-PACOME, Kamouraska

Great-West—A—Lebrun, L.-M.
Metropolitan—B—Casgrain, J.-C.

ST-PAMPHILE, L'Islet

Confederation—D—Leclerc, J.-E.

ST-PASCAL, Kamouraska

Imperial—A—Labrie, A.-N.

ST-PATRICE DE BEAURIVAGE,

Lotbinière

Confederation—D—Therrien, J.-A.-P.
La Sauvegarde—A—Turcotte, J.-E.
Sovereign—D—Bourgault, A.

ST-PAUL D'ABBOTSFORD, Rouville

Monarch—A—Paquette, J.-H.

ST-PAUL L'ERMITE, L'Assomption

Empire—A—Béland, J.-A.
La Sauvegarde—D—Lapointe, P.

ST-PAULIN, Maskinongé

Montreal—D—Guimond, U.
Sun—A—Lysight, J.

STE-PERPETUE, Nicolet
 Confederation—A—Bélanger, P.-J.

STE-PETRONILLE, Montmorency
 Mutual-Canada—A—Morin, M.

ST-PHILIPPE, Argenteuil
 Sun—A—Douglas, J. N.

ST-PHILIPPE, Laprairie
 Royal—B—Monette, M.-J.

ST-PHILIPPE DE NERI,
 Kamouraska
 Crown—B—Lavoie, L. —D— Marquis, A.

STE-PHILOMENE, Châteauguay
 La Sauvegarde—D—Malette, A.

ST-PIE, Bagot
 La Survivance—D—Chaput, M.

ST-PIERRE, Montmagny
 Crown—D—Kirouac, F.
 La Sauvegarde—A—Beaumont, G.-C.

ST-POLYCARPE, Soulanges
 Sun—A—Paiement, R.

ST-RAPHAEL, Bellechasse
 Confederation—D—Beaudoin, A.

ST-RAYMOND, Portneuf
 Canada—A—Lortie, E.
 Crown—D—Alain, H.
 Empire—A—Plamondon, E.
 North American—D—Plamondon, R.
 Prudential-America—A—Genois, A.

ST-REMI, Napierville
 Great-West—B—Lazure, P.-H.
 La Laurentienne—B—Desrosiers, J.-E.-A.
 La Sauvegarde—B—Collette, J.-A.

ST-REMI D'AMHERST, Papineau
 Manufacturers—D—Labonté, J.-R.

ST-ROCH DE L'ACHIGAN,
 L'Assomption
 Mutual-Canada—B—Beaudoin, J.-M.

ST-ROCH DE MEKINAC,
 Lavoilette
 Montreal—A—Lacroix, R.

ST-ROMUALD, Lévis
 Crown—B—Martineau, G.-J.
 Metropolitan—B—Desroches, P. — Du-
 til, A.

Prudential America—A—Plante, J.-P.
 La Sauvegarde—A—Trudelle, L.
 Sun—A—Roberge, O.

STE-ROSALIE, Bagot
 Sovereign—A—Coderre, J.

STE-ROSE, Laval
 Confederation—B—Prud'homme, J.-M.
 Metropolitan—B—Vallée, R.

STE-ROSE DE WATFORD,
 Dorchester
 Confederation—D—Nadeau, P.

STE-SABINE, Bellechasse
 Confederation—D—Tanguay, J.

STE-SCHOLASTIQUE,
 Deux-Montagnes
 La Sauvegarde—B—Desrosiers, P.

ST-SEBASTIEN, Iberville
 Excelsior—B—Tétreault, E.

ST-SEBASTIEN STATION,
 Frontenac
 Canada—A—Bélanger, J.-A.

ST-SIMEON, Charlevoix
 Sun—D—Brassard, H.

ST-SIMON, Drummondville
 Empire—A—Lauzière, H.

ST-SYLVERE, Nicolet
 Crown—D—Leblanc, C.-E.

ST-SYLVESTRE, Lotbinière
 New York—D—Côté, J.-A.

ST-TELESPHORE, Soulanges
 Northern—D—Pilon, L.

STE-THECLE, Lavoilette
 Manufacturers—B—Veillette, E.
 Royal—B—Gignac, E.

STE-THERESE DE BLAINVILLE,
 Terrebonne
 Confederation—B—Bouthillier, C. D. B.
 Metropolitan—B—Gougeon, E. — Hogue,
 A.
 Montreal—A—Lalanne, J.-O.
 La Sauvegarde—D—DesRoches, A.
 Sun—B—Perreault, P.-E.

ST-THURIBE, Portneuf
 Manufacturers—B—Bussière, D.

ST-TIMOTHE, Beauharnois
 Mutual-Citizens—D—Bourassa, J.

ST-TITE, Lavoilette
 Great West—D—Goulet, J.
 Manufacturers—A—LeBrun, J.-B. —B—
 LeBrun, J.
 Metropolitan—B—McCraw, E.
 La Sauvegarde—B—Baril, J.-C.

ST-ULRIC, Matane
 Confederation—A—Roy, M.-S.
 La Sauvegarde—D—Gendron, R.

ST-URBAIN, Châteauguay
 La Laurentienne—D—Ste-Marie, J.-A.-Z.

STE-URSULE, Maskinongé
 Excelsior—D—Baril, J.-A.-E. — Lessard,
 J.-B.

ST-VALIER, Bellechasse
 Confederation—D—Tanguay, J.-E.
 Mutual-Canada—B—Carrier, J.-A.

ST-VICTOR, Beauce
 Crown—A—Cloutier, A. — Veilleux, L.-
 A.

ST-VINCENT DE PAUL, Laval

Confederation—B—Pepin, R.
 Metropolitan—B—Bellerose, R.-A.
 Mutual-Citizens—B—Jasmin, L.-A.

ST-ZEPHIRIN, Yamaska

Excelsior—A—Biron, A.
 Sun—A—Alie, A.

STANBRIDGE, Missisquoi

Monarch—B—Paré, R.

STANSTEAD, Stanstead

Monarch—B—Perkins, H.-L. —D— Grenier, U.
 Sun—D—Heat, W. W.

STENSON, Wolfe

La Sauvegarde—A—Roy, J.-A.

STOKE CENTRE, Richmond

Great-West—D—Gamache, A.

STORNOWAY, Frontenac

Sun—A—Legendre, T.

SULLY, Témiscouata

Northern—D—Pomerleau, J.

SUTTON, Brome

Dominion—D—Poissant, E.
 Imperial—D—Dyer, G. C.
 Travelers—B—Brown, F. F. T.

SWEETSBURG, Missisquoi

Confederation—B—St-Martin, A.

TEMISKAMING, Temiskaming

Confederation—D—Kelly, A. L. R.
 Dominion—D—McEachen, D. S. A.
 New York—D—Speagle, C. W.
 Sun—D—Beauchamp, H. V.

TERREBONNE, Terrebonne

Sun—B—Charbonneau, J.-A.

THETFORD, Mégantic

CANADA—A—Maranda, C.
 Confederation—A—Charest, Y.-E.—B— Lafontaine, J.-G.

CROWN—A—Goulet, G. —B— Campeau, E. —D— Lachance, J.-P.

Dominion-Canada—B—Paré, R.

Great-West—B—Roy, D.

Industrielle—A—Adams, L. — Binet, M.-L. — Martin, A.

Metropolitan—B—Beaudoin, H. — Bois-sonneault, M. — Poiré, J.-O.

Mutual-Canada—B—Roberge, H.

New York—A—Goulet, J.-W.

Northern—A—Houle, J.-E. — Shock, J.

La Sauvegarde—A—Côté, J.-P.

Sun—B—Campeau, H.

THURSO, Labelle

Manufacturers—D—Thomson, L. A.

TRING JUNCTION, Beauce

Crown—B—Cloutier, J.-A.

TROIS-PISTOLES, Témiscouata

Crown—D—Lavoie, S.
 Metropolitan—B—Gagnon, J.-H.
 Northern—D—Michaud, F.
 La Sauvegarde—D—Rioux, E.

TROIS-RIVIERES, St-Maurice

La Sauvegarde—D—Rioux, E.
 Canada—A—Cooney, E. — Doucet, E. — McCarthy, G. C.

Dominion—A—Pichette, J.-A. —B— La-joie, M. — Tousignant, B. —D— Che-nevert, R.

Empire—A—Martel, W. — Trottier, L. —C— Pidgeon, L.

Excelsior—A—Beaumier, H. —B— Gre-nier, L.-I.

Great-West—A—Boisvert, G.-A.-J. —B— Bergeron, F.-X.

Imperial—A—Kay, H. — Topping, J. W.

Industrielle—A—Bérubé, C.-E. — Hé-nault, E. — Lapointe, C.-E. — Lavoie, L. — Leblanc, R.-J. — Rousseau, L.

La Laurentienne—A—Benoit, B. — La-pointe, L.

Manufacturers—B—Garceau, O.

Metropolitan—B—Bachand, H.-E. — Crainé, L. — Drainville G. — Forest, R. — Lasnier, H. — Lemyre, J. — Martineau, R. — Morand, R. — Tan-guay, C. — Theriault, O.-P.

Monarch—A—Cameron, C. — Dupuis, J. P.-A. — Guertin, P. — St-Pierre, F.

Montreal—A—Girard, J. — Trudeau, A. —B— Parenteau, P.

Mutual-Canada—A—Boudreau, J.-C. —B— Doré, A.

Mutual-Citizens—B—Beauchesne, O.

New York—A—Baxter, B. D.

Northern—A—Bureau, L. —B— Bour-deau, J.-A.

Prudential-America—A—Babin, J. S. — Bergeron, J.-A. — Caron, J.-T. — Du-mais, A. — Héon, R. — Legendre, A. A. — Lemay, B. — Lesieur, D. — Massi-cotte, A. — Picher, A. — Richard, C. — Rouette, A. — St-Pierre, E.

Prudential-London—B—Grenier, M.-P.

Royal—B—Fugère, R.

La Sauvegarde—A—Gauthier, J.-A. — Lalande, A. — Sirois, J.-P.

Sovereign—A—Descoreaux, M. — Dou-cet, J.-P. —B— Spénard, F. N.

Sun—B—Derome, J. — Neveu, P. E.

La Survivance—A—Bellavance, J.-A.

Travelers—B—Lanteigne, G.—D—Allen, G.-E.

VALCOURT, Shefford

Empire—D—Bombardier, G.

Monarch—D—Dupont, G.

VAL D'OR, Abitibi

Excelsior—B—Corriveau, J.-A.

Great-West—A—Poulin, L.-A.

London—A—Coutts, M. N. — Healy, D.
B. L. — Jarry, L. — Young, W. C.
Northern—B—Brunet, R. P.
La Sauvegarde—A—Gamache, A.

VALLÉE JONCTION, Beauce

Crown—B—Bourque, A.
Dominion—A—Giguère, O.
La Survivance—A—Giguère, A.

VALLEYFIELD, Beauharnois

Confederation—A—Aumais, A. —B—
Aumais, J.-L.-N.
Crown—B—Cousineau, D.
Dominion-Canada—B—Walsh, W.
Great-West—B—Choquette, L.
Manufacturers—B—Bourassa, J.-R.-E.
Metropolitan—A—Laniel, J.-P. — B —
Desrosiers, L. — Gauthier, J. W. —
Langevin, H. — Montpetit, E. — Perry,
P. — Rochon, J.-E. — Sabourin, J. G.
Mutual-Citizens—A—Larose, J.-G.
North American—B—Shannon, W. J.
Prudential America—A—Daigneault, F.
Leduc, P. O.
Sun—A—Sauvé, R. —B—Sauvé, D.

VAUDREUIL STATION, Vaudreuil

Royal—D—Giroux, O.-B.-M.

VERCHERES, Verchères

La Sauvegarde—A—Malouin, J.-P.

VICTORIAVILLE, Arthabaska

Continental—A—Levreault, J.-C. —B—
Julien, P.-A.
Empire—A—Cloutier, G.
Excelsior—D—Labbé, A.
Metropolitan—B—Bourbeau, M. — Gin-
gras, C.-E.
Monarch—B—Rheault, A. —D— Brochu,
B.

Mutual-Canada—B—Guillemette, J.-D.

Northern—B—Lambert, J.

Prudential-America—A—Labbé, E.

La Sauvegarde—B—Payeur, D.—Plourde,
P.-H. — Plourde, S.

La Survivance—A—Belhumeur, R.

VILLAGE ST-MARTIN, Laval

Metropolitan—B—Desjardins, O.

VILLAGE ST-PIERRE, Drummond

Confederation—D—Fleury, G.

VILLE-MARIE, Pontiac

Manufacturers—D—Lavigne, M.

WARWICK, Arthabaska

La Sauvegarde—B—Brisson, R.

National—A—Gagnon, R.

WATERLOO, Shefford

Confederation—B—Demers, E.

Great-West—D—Lisé, J.-R.

Imperial—B—Graves, R. J.

Metropolitan—B—Grégoire, J.-H.

National—B—Whitehead, K. E.

North American—A—Ashton, A. E.

Occidental—A—Robinson, W. K.

Sun—D—Brown, D. S.

WATERVILLE, Compton

Sun—D—Baglow, W. H.

WEEDON, Wolfe

Confederation—B—Tanguay, L.-R.

Sun—D—Goulet, J.-A.

WEST BROME, Brome

Sun—B—Kathan, E. W.

WEST SHEFFORD, Shefford

Confederation—B—Bergeron, L.

WINDSOR, Richmond

Metropolitan—B—Desloges, A.

Mutual-Citizens—B—Reid, C.-H.

WINDSOR MILLS, Richmond

Confederation—D—Frédette, J.

Montreal—B—Gauthier, J.-E.

WOLF LAKE, Pontiac

Montreal—D—Ménard, D.

WOTTON, Wolfe

Monarch—B—Legault, M.

Sun—B—Vaillancourt, F.

WRIGHTVILLE, Hull

Metropolitan—B—Bordua, L.-C.

Mutual-Citizens—B—Lamoureux, Y. —

Séguin, H. — Simard, L.

YAMACHICHE, St-Maurice

Confederation—D—Leclerc, O.

Sun—A—Côté, J.-F.

YARN, Pontiac

Confederation—D—Kilgour, J. B.

NOUVEAU-BRUNSWICK NEW BRUNSWICK

ATHOLVILLE

Metropolitan—B—Arsenault, H.-J.

CAMPBELLTON

Metropolitan—B—Rioux, J.-A.

Sun—B—Ahier, A.

FLATLANDS

Canada—A—McDavid, N. B.

FREDERICTON

Standard—A—Porter, A. H.

NEW CASTLE

Canada—A—Fowlie, F.-B.

ST. JOHN

Canada—A—Rockwell, R. W.

ST. LEONARD

Union-Mutual—A—Labbé, A. P.

MANITOBA**WINNIPEG**

Aetna—A—Johnston, D. J.
Sun—A—Chan, F.

ONTARIO**ARNPRIOR**

Manufacturers—A—Armstrong, J. A.

BROCKVILLE

Mutual-Canada—B—Acres, S. A.

CARLETON PLACE

Great-West—B—Munro, L. T.

COBDEN

Continental—A—Connelley, A. L.

DALKEITH

Canada—D—Ethier, J. P.

HAILEYBURY

Manufacturers—A—Murray, J. H.

HAMILTON

Standard—A—Clifford, N. A.

HAWKESBURY

Metropolitan—A—Gratton, D.

KIRKLAND LAKE

Canada—A—Hare, H. W.
Equitable—A—Keddy, G. E.
London—A—Wilson, J. R.
Metropolitan—B—Peel, J. H.
Northern—A—Fine, H. J.

LONDON

Standard—A—Hamilton, J. B.

MATTAWA

Metropolitan—A—Fink, L. E.

NORTH BAY

Canada—A—Allen, J. A.
Confederation—A—Brouse, S. W. — Kilgour, A. H.
Manufacturers—A—Pace, A.

OTTAWA

Canada—A—Jehnings, G.-L. — Margosches, M. B.
Crown—A—Dewar, C. M. — Grahame, H. F.

Great-West—A—Felming, D. S. — Harris, H. J. — Proctor, C. E. — Shannon, E. G. —B—Matte, A.-McKenzie, R. K.
Imperial—A—Bruce, H.-A. — Wickware, A. S.

London—A—Campbell, C. G. —B—Vandervoort, D. B.

Manufacturers—A—Grace, G.-J. — McKinley, J. O. — Robinson, J. W.

Metropolitan—A—Fréchette, J.-Lévesque, A.-E. — Vincent, A. —B—Archambault, J.-A. — Bergeron, U. J. — Brazeau, J.-A.

Montreal—B—Roney, J. M.

Mutual-Canada—A—Barrette, J.-E. — Dalton, W. J. — Fraser, L. S. — Phelan, W. L. — Potser, A. — Schoen, M. G.

North American—A—Maloney, E.-J.
Prudential-America—A—Bolduc, A.-G. — Forcier, B. — Kunst, F.

Prudential-London—A—Petrie, S.

Royal—A—Toller, F. H. —B—Gill, A. G.
Standard—A—Grimes, V. G. — Hunter, E. P.

Sun—A—Karam, A. S. — Lemieux, J.-A.

—B—Lepage, A. — Moore, J. R.

Travelers—B—Williams, W. O.

PEMBROKE

Excelsior—A—Huckabone, R. E.

Great-West—B—Behan, D. E.

North American—B—Corkery, P. J.

RENFREW

New York—A—Wade, F. A.

Sun—A—Troke, A. M.

TIMMINS

Dominion—A—Cain, A.-E.

London—A—Brady, J. D.

Metropolitan—A—Macdougall, A.-L.

TORONTO

Imperial—A—Dean, A. C.

New York—A—Armstrong, G. C.

VANKLEEK HILL

Sun—B—Wood, O. J.

ÉTATS-UNIS**UNITED STATES****NEW YORK**

New York—A—Ajamian, I.

THE

PRUDENTIAL

ASSURANCE COMPANY LIMITED OF
LONDON ENGLAND

Annonce les dividendes suivants :

qui seront ajoutés aux polices de participation complète, de la classe canadienne, à l'anniversaire des polices en 1938.

VIE ENTIERE \$23.00

Boni additionnel versé par \$1000 de la somme assurée

DOTATION \$20.00

Boni additionnel versé par \$1000 de la somme assurée

Siège social pour le Canada : - 465, rue St-Jean, Montréal

Bureau-chef pour le Canada: 465, rue St-Jean, Montréal

ANTOINE DESMARAIS, C.L.U.

Gérant de la succursale Place d'Armes
132 St-Jacques Ouest

GEO. MAIN, C.L.U.

Gérant de la succursale Montréal
Edifice Dominion Square

V I E

● F E U ●

A C C I D E N T S

Avec les compliments du

NATIONAL ADJUSTING OFFICE

Expertises après incendie pour le compte
de l'assureur

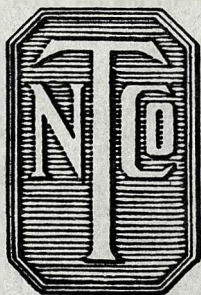


ÉDIFICE LEWIS

465, RUE ST-JEAN, MONTRÉAL

P. BRUNET
E. FAILLE

Tél. MARquette 2467



**VALEURS DE
PLACEMENT
CANADIENNES**

**Gouvernements
Municipalités
Services Publics
Industries**

Nos services sont à votre disposition

NESBITT, THOMSON
and Company Limited

355, RUE ST-JACQUES OUEST, MONTRÉAL

Succursales dans les principales villes de Canada